

# Blagnac, questions d'histoire **66**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2023

Un camp néolithique au  
nord de Blagnac :  
le site de Château Percin  
à Seilh

p.1

La confrérie  
de saint Jacques  
le Majeur  
à Blagnac

p.12

L'architecture des  
années 30 à Blagnac :  
style Art Déco et  
courant Néo-basque

p.23

Jean Bertrand  
le Résistant

p.33



*Procession de communiantes à Blagnac le 11 juin 1950. Photo de Germaine CHAUMEL. AM de Toulouse.*

Guerre d'Algérie :  
l'histoire partagée et  
apaisée

Retour sur image !  
Germaine Chaumel

De nouveaux quartiers  
et leurs places

La petite histoire du  
Vélo Club Blagnacais

## **Blagnac,** questions d'histoire

**Responsable de publication :**  
*Philippe Garcia*

**Comité de rédaction :**

*André Arnal, Suzanne Béret, Guy Bessac,  
Didier Chapuy, Christiane Combelles,  
Martine Estoup, Michèle Ferlet,  
Philippe Garcia, Monique Izaga,  
Monique Lanaspèze, Didier Risser-Maroux,  
Jean-Louis Rocolle, Christiane Solana,  
Annie Thomas, Jack Thomas.*

**Maquette :**

*Philippe Garcia*

**Impression :**

*Multi-Copies Blagnac*

N° ISSN 1169-4408

*Revue éditée par l'association  
Blagnac Histoire et Mémoire*

*Siège social :*

*BHM - 151, route de Grenade  
31700 Blagnac*

<http://blagnac-histoire-memoire.fr/>

*facebook : @histoireblagnac*

## sommaire

**Blagnac, questions d'histoire / n°66 / novembre 2023**

<b>Un camp néolithique au nord de Blagnac : le site de Château Percin à Seilh</b>	p.1
<b>Saint Exupère : le film !</b>	p.10
<b>La confrérie de saint Jacques le Majeur à Blagnac</b>	p.12
<b>L'architecture des années 30 à Blagnac : style Art Déco et courant Néo-basque</b>	p.23
<b>Edith Goldapper, une adolescente autrichienne sur les routes de l'exil (1938-1945)</b>	p.32
<b>Jean Bertrand le Résistant</b>	p.33
<b>Guerre d'Algérie : l'histoire partagée et apaisée</b>	p.48
<b>Retour sur image ! Germaine Chaumel</b>	p.56
<b>De nouveaux quartiers et leurs places</b>	p.59
<b>La petite histoire du Vélo Club Blagnacais</b>	p.74
<b>Pierre Caubet : un maître du billard</b>	p.76
<b>Les merveilles gallo-romaines, d'Elusa, capitale antique</b>	p.78

# Un camp néolithique au nord de Blagnac

## Le site de Château Percin à Seilh

par Muriel Gandelin, Fabrice Pons (Responsables d'opération, Inrap, Traces, Université de Toulouse 2)  
et Jean Vaquer (Directeur de Recherches, CNRS, émérite, Traces, Université de Toulouse 2)

Les traces d'un important site néolithique localisé au sud du domaine de Château Percin à Seilh ont été détectées en 1946 par Louis Méroc au cours de prospections pédestres sur les terrasses de la Garonne. Le site était alors couvert de vignes et comme il avait été labouré profondément, cet archéologue estimait qu'il était endommagé, voire détruit. Il s'est contenté d'y recueillir en surface des centaines d'outils en pierre taillée ou polie. Afin de vérifier son état de conservation, des sondages mécaniques ont été réalisés en 1971 et ils ont débouché sur l'ouverture d'un premier chantier de fouilles dirigé par Georges Simonnet jusqu'en 1974. Ces recherches faites en bordure des vignes ont révélé une dizaine de structures en creux, remplies de galets, chauffées, de forme quadrangulaire ou ovale, qui étaient associées à quelques vestiges lithiques et céramiques de style chasséen. En raison d'un projet d'agrandissement d'une station d'épuration des eaux usées du Grand Toulouse, une évaluation archéologique par sondages mécaniques a été réalisée en 2006 et les résultats positifs de ce diagnostic ont permis d'argumenter la nécessité d'une fouille préventive sur toute l'emprise du futur chantier. Cette fouille a été réalisée par l'Inrap sous la direction de Fabrice Pons en 2007 et 2008. Les résultats ont donné lieu à une publication détaillée (Pons, Gandelin *et al.*, 2018). Cette opération a révélé, notamment, les vestiges d'une enceinte fortifiée ayant subi un grand incendie qui a fossilisé en partie les matériaux qui la constituaient. C'est une occasion unique de mieux percevoir comment ce retranchement néolithique a été construit et quel pouvait être son aspect il y a près de six millénaires.

### LE SITE DE CHÂTEAU PERCIN

Il se trouve au nord de Toulouse sur le rebord d'une terrasse qui domine la rive gauche de la Garonne par un escarpement marneux d'environ 25 m, juste au nord du petit ravin du ruisseau des Garossos. Il s'étendait sur une quinzaine d'hectares d'après la répartition des trouvailles de L. Méroc qui comportent de nombreux vestiges lithiques, notamment plus de 800 haches polies et de très nombreux outils de broyage ou de meules à va-et-vient.

Les structures révélées par la fouille préventive dirigée par F. Pons appartiennent à plusieurs types et forment un ensemble organisé de part et d'autre d'un système d'enceinte. Celui-ci se compose de deux fossés et d'une tranchée de fondation de palissade qui sont incurvés et bien parallèles et qui devaient relier les deux escarpements naturels en formant un cap barré hémicirculaire d'environ trois hectares. Vers l'est dans la partie interne du retranchement quelques structures remplies de galets chauffés et une fosse dépotoir s'ajoutent aux structures précédemment fouillées par G. Simonnet. C'est vers l'ouest, donc à l'extérieur du retranchement, que se trouvait un groupe important de structures. Il s'agissait principalement de fosses de combustion à remplissage de galets chauffés dont une trentaine appartient au type quadrangulaire et près de cent trente au type circulaire. Ces structures sont bien connues sur les sites néolithiques du Toulousain où elles sont considérées comme des fours à galets chauffés destinés à des grands festins de viande à la façon des « fours polynésiens » actuels ; voire à des usages artisanaux comme le touraillage du malt en vue de fabriquer de la bière.



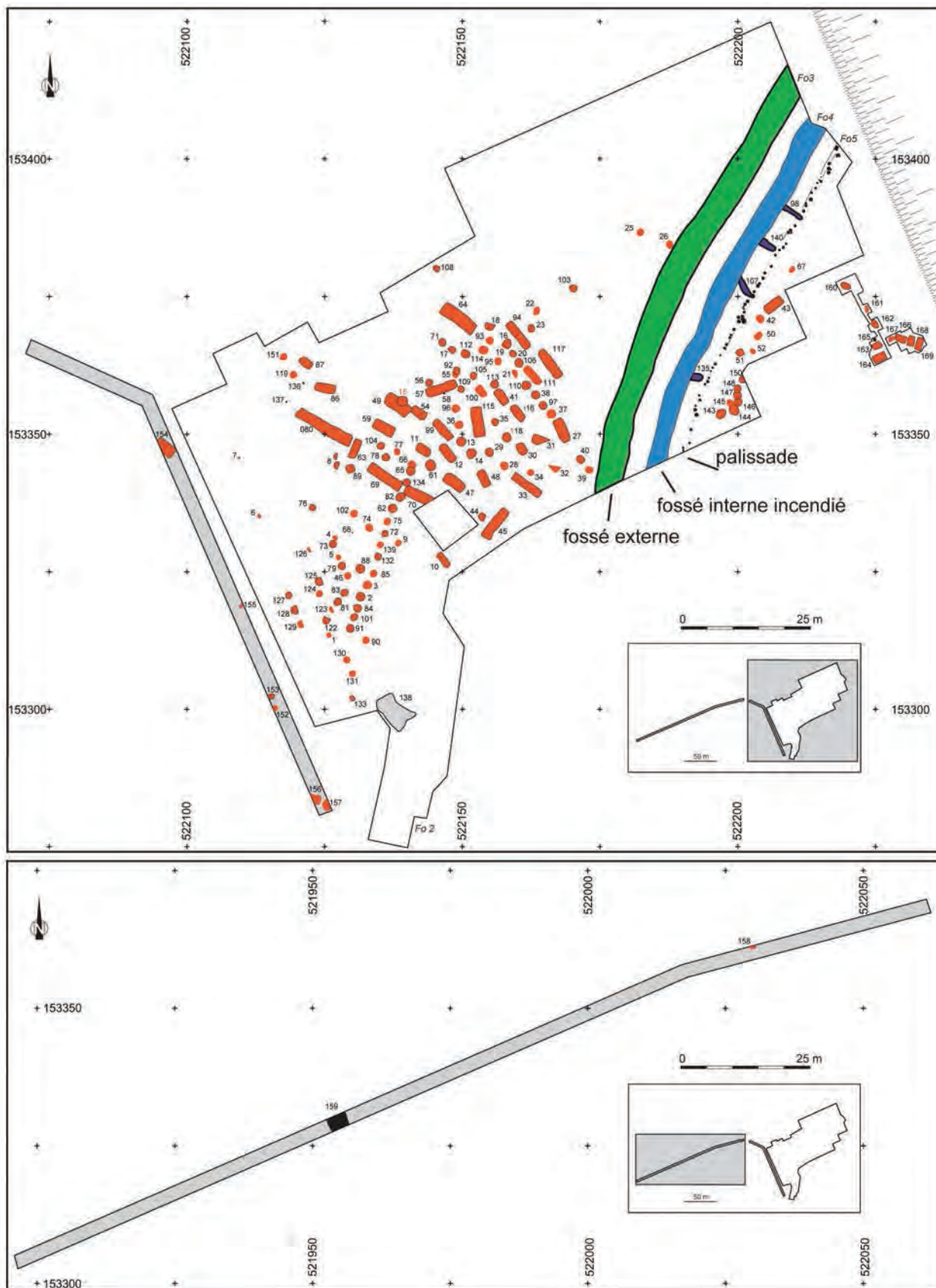
*Vue panoramique du chantier de fouille de l'Inrap jouxtant la station d'épuration. On voit à gauche une vue partielle des fossés néolithiques et au premier plan des groupes de structures de combustion à galets chauffés en cours de dégagement (© Inrap, S. Puech).*

La présence de ces fours à l'extérieur du retranchement suggère que les mêmes activités de cuisson ou de torréfaction ont eu lieu des deux côtés de l'enceinte. Toutefois, la réalité n'est sans doute pas aussi simple car les nombreuses datations au radiocarbone réalisées à partir des charbons de bois des fours révèlent que ceux-ci ont une chronologie qui s'étale sur une durée de près de 600 ans (de - 4350 à - 3750) alors que les structures d'enceinte n'ont fonctionné que pendant quelques décennies (entre - 3900 et - 3800). Il n'est pas possible avec les données disponibles d'établir des liens de synchronie entre les divers aménagements, mais il est certain que de nombreuses structures ponctuelles sont antérieures à celles de l'enceinte fossoyée.

## **UNE FORTIFICATION NÉOLITHIQUE INCENDIÉE**

Le fait de protéger un établissement de plein air par une enceinte faite d'un fossé doublé d'une palissade de rondins est un phénomène courant au Néolithique dans toute l'Europe. À Château Percin, comme ailleurs, les néolithiques ont tiré parti de la topographie d'un site de confluence en ne réalisant leur retranchement que sur le côté plat du site (voir plan page ci-contre). Généralement, la fortification se composait de trois éléments complémentaires. En arrière, vers l'intérieur du site, se trouvait une palissade de rondins et au centre un talus en terre appuyé sur la palissade formait un obstacle en relief qui était précédé d'un fossé augmentant la hauteur de l'escarpe.

À Château Percin, dès le début de la fouille, il est apparu que les deux fossés parallèles avaient des remplissages très différents, ce qui suggère qu'ils n'ont pas été synchrones. Le fossé externe contenait du sédiment limoneux assombri par les matières organiques et des rejets anthropiques divers, ce qui correspond à l'aspect habituel des remplissages de fossés néolithiques. Le fossé interne dégagé sur 70 m



Plan du site comportant une enceinte interne à fossés et palissade incendiée (en bleu), une enceinte à fossé externe (en vert) et des structures ponctuelles dont la majeure partie sont des fours à galets chauffés (en rouge) (© Inrap, F. Pons)



*Vue du fossé interne en cours de fouille avec son remplissage de boules de terre (bauge ou torchis) cuites par l'incendie (© Inrap, S. Puech)*

de long contenait un remplissage d'aspect inhabituel sur une quarantaine de mètres. Son comblement était rouge vif correspondant à des masses importantes de terre cuite, ce qui n'avait jamais été vu dans un tel contexte.

La fouille exhaustive a révélé que tout le comblement du fossé se composait de mottes de terre rubéfiée et souvent en partie vitrifiées ou scoriacées, ce qui indique une chauffe à plus de 1000 °C (ci-contre fossé rempli de boules cuites). Ces éléments étaient associés à des résidus de combustion sous forme de cendres et de charbons de bois, voire de pieux et de branches carbonisées en bois de chêne (ci-dessous vue des troncs carbonisés). Il s'agit des éléments constitutifs d'un rempart qui a été incendié sur place, puis qui s'est effondré en masse dans le fossé à partir de son flanc interne. Les éléments organiques qui le constituaient ont continué à brûler au sein même du fossé en rubéfiant ses parois et en cuisant les mottes de terre qui le constituaient (page 5 coupe du



*Vue de la base du fossé d'enceinte contenant divers troncs de chênes carbonisés provenant de l'effondrement du rempart incendié (© Inrap, S. Puech)*

fossé). Dans la mesure où ces restes de rempart incendié occupaient tout le remplissage du fossé, on peut en déduire que l'incendie qui a figé ces matériaux s'est produit juste après son creusement et qu'il l'a comblé de façon quasi instantanée. Cela explique l'absence ou la rareté de vestiges issus de la vie quotidienne qui sont habituellement abondants dans ce genre de structure. Un seul dépôt constitué de tessons, d'ossements et de pièces lithiques a été trouvé à la base du fossé sous le



*Vue d'une coupe transversale dans le fossé interne montrant l'amas de boules de terre cuite en disposition dissymétrique qui indique un effondrement du rempart incendié à partir de son bord interne (© Inrap, S. Puech)*

niveau incendié. Ces éléments sont dans le style du Chasséen ancien il pourrait provenir d'un puits plus ancien recoupé par le creusement de celui-ci.

Les causes et les modalités de l'incendie qui a détruit les élévations jouxtant le fossé sur son flanc interne ne sont pas connues. Il a pu s'agir d'un incendie accidentel ayant touché les parties en bois de l'élévation, mais il est possible d'envisager aussi qu'il résulte d'une attaque au feu, avec un apport volontaire de combustible par des assaillants voulant créer une brèche dans le retranchement. Quoiqu'il en soit, grâce la cuisson des matériaux argileux, on peut se faire une idée assez précise de son mode de construction. Jusqu'à présent on pensait que les enceintes néolithiques étaient conçues selon le principe du vallum de l'Antiquité romaine, c'est-à-dire composées d'une palissade de rondins garnissant un talus précédé d'un fossé. Dans un tel système, le fossé représentait à la fois un obstacle et surtout la carrière d'extraction des matériaux qui formaient le talus, en étant accumulés en vrac au-dessus de son flanc interne. Le bord incliné du fossé, augmenté de celui du talus formaient une escarpe de 5 à 6 m de hauteur couronnée par la palissade, dont la base était ainsi protégée contre une attaque au feu. L'étude des structures et des vestiges incendiés de Château Percin démontre que le retranchement chasséen était d'une conception plus complexe. Il ne s'agissait pas d'une simple accumulation de matériaux mais d'une véritable construction en bois et en terre maçonnée.

La palissade établie sur le côté interne représentait l'ossature fermement ancrée de la structure. Elle se présentait comme une enfilade de trous de poteaux subcirculaires dont il ne subsistait que la base conservée sur une profondeur de 0,50 à 0,70 m. Les négatifs des poteaux qu'ils contenaient n'étaient pas bien visibles. Vu la forme des trous et leur diamètre moyen de 0,40 m, on suppose qu'il s'agissait de troncs de chênes d'environ trois décimètres de diamètre et de plusieurs mètres de hauteur. Ils devaient être, initialement, disposés en file et calés dans une tranchée. Quelques trous sont jointifs, mais la plupart sont relativement écartés (intervalles de 1 à 2 m), sans qu'on puisse savoir, vu le mauvais état de conservation, s'ils étaient ainsi à l'origine ou si quelques poteaux bien plantés en soutenaient d'autres simplement posés au fond de la tranchée et reliés entre eux par des ligatures en liane ou en écorce ou bien par du clayonnage.

Le fossé fouillé sur 70 m de long se trouvait entre 3 et 4 m en avant de la palissade. Sous le niveau décapé il était conservé sur 2 m de profondeur et présentait une section trapézoïdale de 3,50 m de large au sommet et 1,50 m à la base. On peut estimer qu'il mesurait 4 m de large à l'ouverture et 2,50 m de profondeur. Son creusement aurait fourni pour chaque travée d'un mètre près de 7 m<sup>3</sup> de matériaux représentant environ 4 m<sup>3</sup> de limon et 3 m<sup>3</sup> de graviers et de galets. Ce volume correspond en partie à celui de l'élévation interne qui contenait en plus de grandes masses de bois formant l'ossature.

L'intervalle séparant le bord interne du fossé et la palissade qui mesurait près de 3 m à l'origine est l'espace sur lequel s'élevait la construction dont les matériaux argileux brûlés se sont effondrés dans le fossé où ils ont continué à cuire. L'intensité



*Vue d'une boule de bauge cuite montrant qu'il s'agit du matériau composite (argile et tiges végétales) fabriqué par malaxage avec de l'eau (© CNRS C.-A. de Chazelles et H. Gazzal)*



*Vue d'une boule cuite avec empreinte d'une armature en bois figée par l'action thermique de l'incendie révélant qu'il s'agit de torchis c'est à dire d'un mélange d'argile et de paille plaqué à l'état plastique sur une armature en bois (© CNRS C.-A. de Chazelles et H. Gazzal)*

de la cuisson qui est allée jusqu'à la vitrification d'une partie des blocs d'argile indique que cette élévation ne comportait pas que de la terre mais aussi une part importante de bois et de matières organiques combustibles dont il subsistait des traces sous forme de bûches et de branches carbonisées ou bien d'empreintes de bois refendus et parfois écorcés ou taillés. Près de 40 000 blocs et boules d'argile cuite ont été recueillis à Château Percin et ont été analysés par Claire-Anne de Chazelles (2018). Il s'agit non pas de mottes de terre naturelle, mais de terre à bâtir constituée d'un mélange argilo-limoneux et des fibres végétales (tiges de graminées) qui a été mis en œuvre avec de l'eau et malaxé sous formes de boules (fig. 6 : photos de boules). Ces éléments qui peuvent présenter des empreintes de doigts ou des traces de lissage et de modelage étaient ensuite utilisés sous forme plastique comme modules élémentaires d'une construction mixte en terre crue et en bois. Ce matériau pouvait s'apparenter à du torchis en étant appliqué sur des structures en pans de bois ou en clayonnage ou bien en lits superposés de terre massive correspondant à de la bauge. L'élévation qui jouxtait le fossé interne de Château Percin était donc un mur ou rempart maçonné en terre hourdée sur une ossature de bois et non une simple levée de terre comme on l'envisage généralement pour les retranchements de cette période. On peut estimer qu'il était en appui contre la palissade et qu'il avait entre 4 et 5 m de hauteur.



*Proposition de restitution graphique de l'aspect de l'enceinte néolithique avec son rempart en terre et en bois hérissé de cornes de bovins (dessin aquarellé de R. Charlas Tranier)*

Sur quelques 748 blocs de bauge cuite, des empreintes cylindriques doubles s'effilant partiellement en spirale ont été reconnues de part et d'autre d'une sorte de chaperon d'argile qui couronnait probablement le rempart. Il se pourrait que ces empreintes symétriques correspondent à des négatifs de cornes de bovins qui auraient été hérissées au sommet de la construction (voir au dessus - dessin de restitution). Un tel ornement symbolique qui est attesté sous d'autres formes dans divers autres contextes néolithiques du bassin méditerranéen confère à cette construction une dimension monumentale qui était insoupçonnée jusqu'à présent dans le cadre du Chasséen. Outre l'énorme travail collectif et le soin apporté au retranchement, on peut considérer que les cornes ou bucranes qui ornaient son sommet étaient là pour affirmer de façon ostentatoire la valeur, la richesse et la fierté des occupants du site qui étaient à la fois éleveurs de bovins et probablement aussi des chasseurs d'aurochs et qui ont pu exhiber les cornages bovins comme des sortes de trophées ou d'emblèmes.

## **LE FOSSÉ EXTERNE**

Situé à trois mètres du précédent, le fossé externe a été fouillé sur près de 80 m. Il était bien parallèle au précédent et il a probablement été creusé en fonction de ce dernier car il suit pratiquement le même tracé. Il était légèrement plus large (5 m de large) et plus profond (2,80 m de profondeur). Il a été comblé plus lentement que le précédent en recevant de la terre organique et des dépôts qui proviennent surtout du côté interne du site et qui indiquent l'existence probable d'une levée de terre de ce côté. Cette dernière devait se trouver au-dessus du premier fossé comblé. Il a fait l'objet de 6 datations dont 3 sur des charbons de branches à courte durée de vie qui permettent de situer le début de son remplissage entre - 3915-3820 et sa fin entre - 3875-3785. Grâce à ses résultats, il apparaît que les fossés de Château Percin se sont succédé rapidement et ont pu fonctionner pendant une durée probable de quelques décennies (dans une fourchette de temps comprise entre - 3930 et -

3735). La fortification n'a donc joué qu'un rôle bref dans le cadre d'une occupation beaucoup plus longue du site qui se situe entre le 43<sup>e</sup> siècle et le 38<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Cette proposition ne vaut évidemment qu'à l'échelle de la zone fouillée sans tenir compte de l'existence éventuelle d'autres enceintes beaucoup plus étendues dont l'existence n'a pas vraiment pu être prouvée, mais reste possible si l'on se réfère aux autres sites du Toulousain sur lesquels de multiples enceintes concentriques se sont développées au cours de la première moitié du 4<sup>e</sup> millénaire avant notre ère.

## CONCLUSION

La fouille préventive réalisée sur le site chasséen de Château Percin permet de renouveler notre perception des techniques de construction des enceintes néolithiques dont l'aspect défensif a parfois été contesté. Dans la vallée de la Garonne, ces retranchements sont apparus au cours du 5<sup>e</sup> millénaire avant notre ère et se sont multipliés pendant toute la durée du Chasséen garonnais, c'est-à-dire jusqu'au milieu du 4<sup>e</sup> millénaire avant notre ère. On en compte une dizaine sur le site de Saint-Michel-du-Touch au nord de Toulouse et au moins six sur le site de Villeneuve-Tolosane et Cugnaux. Pendant toute cette période on constate l'existence de barrages en palissades de rondins ou en système plus complexes à fossé, talus et palissade. Lorsque les dégagements archéologiques ont été suffisamment importants il a été possible de remarquer que ces retranchements comportaient de multiples passages et appartenaient au système des « causewayed enclosure » largement répandus en Europe et interprétés de façons diverses en fonction des trouvailles ou des faits archéologiques révélés par les fouilles. L'interprétation de ces sites fait toujours l'objet de débats entre les tenants de fonctions socio-économiques (ouvrages défensifs, lieux de stockage de richesses, place de pouvoir ou d'échanges) et les tenants de lieux d'activités cérémonielles ou rituelles (lieux de rassemblement pour des activités religieuses ou funéraires).

Quoiqu'il en soit, il est certain que la réalisation d'une enceinte par une communauté néolithique représentait un travail collectif organisé qui mobilisait la plupart des unités familiales dans une opération de grande envergure qui renforçait la cohésion sociale de l'ensemble d'une communauté. Dans ce domaine, Château Percin apporte des arguments nouveaux en révélant que la construction du retranchement était plus complexe que celle envisagée jusqu'à présent. En raison de l'incendie qui a cuit les matériaux argileux utilisés pour la levée de terre, il apparaît que celle-ci n'était pas seulement un talus constitué par les déblais du creusement du fossé mais un véritable rempart construit en terre crue sur une armature de pièces de bois taillées et assemblées par des ligatures en lianes ou en lanières d'écorce. Ce rempart était fait avec des boules de bauge, un matériau composite fait d'argile d'eau et de paille ou de tiges de graminées et d'herbes qui étaient malaxées puis transportées et assemblées de façons diverses sur des armatures en bois (torchis) ou en lits de terre massive (bauge). Il s'agissait d'une vraie construction qui a dû mobiliser beaucoup de main d'œuvre peut-être même davantage que celle nécessaire au creusement du fossé et à l'abattage et au transport du millier de troncs d'arbres mis en œuvre dans la palissade. L'investissement en temps de travail, en nombre de personnes et en effort d'organisation apparaît beaucoup plus considérable que ce qu'il était estimé auparavant. Il faut ajouter à cela que les multiples empreintes de cornes de bovins observées sur les éléments effondrés du chaperon de ce rempart néolithique documentent une pratique qui était tout à fait ignorée. Ces cornes confèrent à ce genre de construction une dimension symbolique et lui attribuent une grande importance non seulement dans le champ social mais aussi dans le domaine idéologique.

## BIBLIOGRAPHIE

**Chazelles (C.-A. de) (2018)** - Les vestiges architecturaux du rempart effondré dans le premier fossé.

*In Pons, Gandelin (dir.) - Le rempart chasséen de Château-Percin à Seilh (Haute-Garonne).* Paris, CNRS éditions et Inrap. Série Recherches archéologiques, n°14, 2018, p. 38-58.

**Pons F., Gandelin M. (2018)** - *Le rempart chasséen de Château-Percin à Seilh (Haute-Garonne).* Paris, CNRS éditions et Inrap. Série Recherches archéologiques, 2018. 313 p.

**Gandelin M., Ard V., Vaquer J., Jallot L. (dir.) (2018)** - *Les sites fortifiés de la préhistoire : nouvelles données, nouvelles approches, Actes de la table-ronde de l'ADREUC, Carcassonne, 12 -13 octobre 2012.* Éditions des Archives d'Écologie Préhistorique, EHESS, Toulouse, 2018, 239 p.

**Vaquer J.** 1990 - *Le Néolithique en Languedoc occidental.* Paris-Toulouse, éditions du CNRS, 1990, p 412

**Vaquer J.** (2019) - *3900 Les Chasséens des bords de Garonne,* série Cette année-là, à Toulouse, éditions midi-pyrénéennes, Portet 2019, 48 p.

Blagnac Histoire et Mémoire remercie chaleureusement M. Vaquer, Mme Gandelin et M. Pons pour leur contribution à notre revue.

# Saint Exupère

par Annie Thomas

La réalisation d'un film sur Saint Exupère et les peintures murales de l'oratoire a été décidée par la mairie à l'automne 2022 avec le partenariat de Blagnac Histoire et Mémoire



Située à deux pas du centre ancien, la chapelle Saint-Exupère a été érigée au XIV<sup>e</sup> ou au XV<sup>e</sup> siècle en souvenir d'Exupère, sixième évêque de Toulouse de 400 à 415. Elle veille sur le plus ancien cimetière de la ville.

Cet édifice, et en particulier ses peintures réalisées à quelques siècles d'intervalle, sont d'un intérêt majeur pour notre patrimoine et l'histoire de cet évêque. Il serait né à Arreau dans les Hautes-Pyrénées et fut évêque de Toulouse en ces temps troublés où l'empire romain commence à s'effondrer progressivement sous la poussée de « vandales » qui firent le siège de Toulouse, d'une économie déclinante et des guerres intestines. C'est aussi l'époque où le christianisme s'installe véritablement dans notre région après que les réformes de l'empereur Constantin aient favorisé largement son essor.

## BLAGNAC, LE HAVRE DE PAIX D'EXUPÈRE

D'après la légende, Saint Exupère venait se reposer à Blagnac des fatigues de son épiscopat. Il resta toute sa vie un enfant des champs et de la nature et n'hésitait pas à labourer lui-même. Il aurait fait construire une petite maison à l'emplacement actuel de la chapelle Saint-Exupère et c'est là où il mourut le 28 septembre 415, d'après la tradition, et où il fut inhumé. Ses ossements n'auraient été redécouverts qu'un siècle après et transportés à la basilique Saint-Sernin. Depuis cette date son culte a fait l'objet dans notre ville d'une véritable dévotion populaire qui s'est poursuivie au long des siècles. Nombre de Blagnacais ont mille anecdotes à nous raconter à ce propos. Sa statue accueille les visiteurs à l'entrée de la ville, il est le saint patron de notre ville et le 28 septembre, jour présumé de sa mort, est toujours la date de notre fête locale.

## UN PATRIMOINE UNIQUE MAIS INCONNU ET « À L'ABRI DES REGARDS »

Les peintures murales de l'oratoire réalisées au XVI<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle racontent sa vie et son épiscopat en images et en langue romane occitane. Les plus anciennes témoignent d'une technique de dorure et de peinture métallique du XVI<sup>e</sup> siècle en Languedoc dont la presque totalité a disparu.

La configuration de la chapelle désormais une salle de théâtre, non ouverte au public de manière permanente, et les nécessités de protection du site ont convaincu la mairie de faire réaliser un film, mode de diffusion le plus adapté pour valoriser le personnage illustre, ses actions et l'œuvre picturale qui raconte son histoire.

La réalisation a été confiée à Passé simple, une société narbonnaise après une mise en concurrence avec trois devis. Le film, remarquable, a été présenté à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre et est désormais visible sur le site de la mairie ainsi que sur celui de notre association.

Nous encourageons tous les Blagnacais et les institutions blagnacaises à se l'approprier et à le diffuser largement. Notre ville renferme un trésor et désormais il est à la portée de tous.



# La confrérie de saint Jacques le Majeur à Blagnac

par *Christiane Combelles*

Découvrez un document de 1523, récemment édité grâce à Mme Roselyne Baychelier, dont le travail est porté à la connaissance de nos lecteurs,

- Blagnac sur les chemins de pèlerinage vers Compostelle,
- La place d'une confrérie dans la structuration de la foi populaire et de la société
- La richesse de l'église Saint-Pierre.

## 1523 : LES DÉBUTS DE LA CONFRÉRIE ?

Un beau manuscrit conservé aux Archives Municipales de Toulouse, relate un événement survenu en 1523 dans l'église paroissiale Saint-Pierre de Blagnac. Il présente les statuts d'une confrérie « *fundada de novel* » : nouvellement fondée ? ou fondée à nouveau donc refondée ? Il s'agit de la confrérie saint Jacques le Majeur. Le manuscrit est orné d'une enluminure qui représente saint Jacques tenant un



Bibliothèque  
municipale  
de Toulouse

grand bourdon de sa main droite et un livre sous le bras gauche (l'Évangile ? rappelant alors son rôle de prédicateur, les statuts ?), deux pèlerins agenouillés à ses pieds, un homme et une femme vêtus de leur pèlerine, d'un chapeau accroché dans le dos, portant leur bourdon et leur besace ; les trois personnages se détachent devant une tenture rouge piquée d'étoiles d'or, au-delà de laquelle on voit une étendue d'eau avec de nombreux bateaux, la Garonne ? l'océan atlantique près de Saint-Jacques de Compostelle ?

Le texte comprend un préambule, 13 articles clairement identifiés (chaque début orné d'une lettrine alternativement rouge ou bleue) rédigés en languedocien, une supplication en français adressée à

Monseigneur l'Archevêque de Toulouse pour obtenir son autorisation et celle-ci en latin donnée par le Vicaire Général du diocèse de Toulouse.

La confrérie de Blagnac illustre le développement du mouvement confraternel à travers le Moyen-âge, mouvement dont l'apogée se situe aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : ainsi, à Toulouse, on compte alors 89 confréries et 142 réparties dans 77 paroisses rurales alentour dont Blagnac. Elle illustre le développement du culte de saint Jacques le Majeur. C'est un des apôtres les plus importants avec Pierre et Jean dont il est le frère, les premiers appelés, les plus proches de Jésus, ceux qui participent aux épisodes les plus emblématiques de sa vie ; à ne pas confondre avec un autre apôtre Jacques, dit le Mineur, qui a joué un grand rôle dans l'Église de Palestine. Saint Jacques le Majeur passe pour l'évangéliste de l'Espagne ; Compostelle

devient au XII<sup>e</sup> siècle un des 3 grands centres de pèlerinage avec Jérusalem et Rome. Aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, l'attrait du pèlerinage faiblit avec les crises sanitaires comme la peste noire, militaires comme la guerre de 100 ans. Pourtant, des pèlerins continuent à traverser le Sud-Ouest et les Pyrénées. Toulouse est une étape importante sur les chemins de Saint-Jacques, celui qui, passant par Arles, draine les pèlerins venus d'Italie à destination du Somport, baptisé *Via Tolosana*.



*les chemins de pèlerinage en France*

La tradition veut que l'église Saint-Jacques de Toulouse (abattue au XIX<sup>e</sup> siècle) voisine de la cathédrale Saint-Etienne, ait été fondée par Charlemagne lui-même et dotée de reliques insignes, la tête du saint dissimulée sous un pilier. Ce souvenir perdue à travers le temps mais ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> siècle, au moment précisément où l'attrait du pèlerinage faiblit, que la recherche de cette relique devient une préoccupation majeure et aboutit à « l'Invention » de 1491 ; des morceaux de mâchoire, des dents, des os des mains et des pieds sont trouvés au pied du pilier... De quoi alimenter la ferveur des pèlerins d'autant que l'Invention est suivie de miracles. Ajoutons que la basilique Saint-Sernin possède aussi des reliques de saint Jacques prestigieuses... Tout concourt à faire de Toulouse un centre de pèlerinage pour les « jacquets » et de ses confréries Saint-Jacques un modèle pour le voisinage. À l'origine, il faut pour adhérer à une confrérie jacquaire avoir fait le pèlerinage à Compostelle ou s'engager à le faire dans l'année, mais, avec le temps et selon les lieux, les règles sont devenues moins rigides ; en 1523, rien de particulier ne semble exigé des postulants blagnacais ; la confrérie de Blagnac est donc une confrérie de « non-pèlerins » cas assez habituel écrit Catherine Vincent.

Plan de Toulouse  
au XIV<sup>e</sup> siècle  
avec St-Etienne  
et St-Jacques



### Une confrérie « dévote »

La confrérie de Blagnac est une association pieuse qui regroupe des laïcs et des clercs, des hommes et des femmes. Elle prend en charge dans le cadre de la paroisse le secours matériel et spirituel de ses membres ; les statuts rendent compte de

La chapelle  
Saint-Jacques  
dans l'église  
St-Pierre



l'importance respective de ces objectifs (à les lire, il n'y a pas de doute le spirituel l'emporte sur le matériel).

Elle a une chapelle dédiée dans l'église paroissiale, la chapelle de Saint-Jacques, à droite du maître-autel.

L'année est ponctuée de célébrations.

Les unes inscrites dans le calendrier liturgique ou s'intégrant dans ce calendrier : messe hebdomadaire propre à la confrérie (elle fait suite à la messe dominicale), messes lors des fêtes de Notre-Dame et des Saints Apôtres.

Fêtes de saint Jacques le Mineur le 1<sup>er</sup> mai et saint Jacques le Majeur le 25 juillet, célébrées avec éclat : messe solennelle avec diacre et sous-diacre, complies, vêpres pour saint Jacques le Majeur ; procession sous la bannière de la confrérie, les confrères vêtus du surplis et portant un cierge.

Les offices doivent être célébrés par des prêtres confrères ; en cas d'impossibilité, on fera appel aux prêtres disponibles de la paroisse.

Les autres, occasionnelles, concernent les obsèques des confrères et confrères. On ne peut qu'être frappé par la minutie qui préside à l'organisation des funérailles. La mort est le moment où le fidèle quitte la vie terrestre pour la vie éternelle ; ce passage doit être un parcours sans faute. D'autre part, l'accès au paradis n'est pas immédiat pour un certain nombre de mortels qui passeront par le purgatoire ; il faut hâter leur délivrance, prières et messes vont y concourir.

Le décès est annoncé par un crieur vêtu de la livrée de la confrérie, agitant une clochette. Glas pendant une heure de la grosse cloche de l'église s'il s'agit d'un homme et de la petite s'il s'agit d'une femme...

Tous les confrères doivent réciter cinq *Pater noster* et sept *Ave Maria* pour l'âme du défunt. Ils doivent se rendre à l'église pour aller chercher la dépouille à domicile en procession avec la grande Croix ; la dépouille sera portée par des laïcs s'il s'agit d'un laïc et par des prêtres s'il s'agit d'un clerc.

En cas de mort par maladie contagieuse, si les confrères refusent de porter le corps, la confrérie doit payer un porteur. Ici, s'exprime la peur provoquée par la peste dont la pandémie a frappé l'Occident à partir de 1348. À Toulouse, flambées de la maladie entre 1501-1503, 1521-1523 : la fondation ou refondation de la Confrérie est peut-être directement liée à ce dernier épisode.

La messe de sépulture est célébrée en l'honneur du défunt aux frais des confrères. L'inhumation est précédée d'une procession entre l'église et la tombe à l'intérieur du cimetière situé autour de l'église jusque dans les années 1780.

Toutes les cérémonies sont obligatoires sous peine d'amende (1/2 livre de cire) ; on ne peut s'en dispenser qu'en se justifiant sous la foi du serment.

### **Une association charitable**

Elle doit assistance à ses membres lorsqu'ils sont dans le besoin. Deux cas sont prévus :

- la maladie : les malades doivent être visités par les responsables de la confrérie et des secours fournis si nécessaires.

Si l'issue de la maladie est fatale, la confrérie prendra en charge l'organisation des obsèques. Il est bien précisé qu'elle doit rentrer dans les frais engagés auprès des héritiers.

- l'excommunication qui exclue le fidèle de la communauté ; la confrérie prévoit de donner pendant un an un secours de 2 livres tournois mais si, au bout de ce délai, le confrère n'a pas fait pénitence et réintégré l'Église, Il sera exclu de la confrérie (qui aura donné au pécheur le temps de se racheter).

### **Une réplique de l'administration communale**

Une assemblée générale (qui rappelle le conseil général de la communauté) se

réunit le 25 juillet après les vêpres et choisit les quatre bayles ou régents ou syndics (qui sont le pendant des quatre consuls du village) qui géreront la confrérie pendant un an. Les bayles de 1523 sont Jean del Passet, Antoine Ribes, Jean Andric et Thomas Bertran.

Les bayles reçoivent les nouvelles adhésions et le renouvellement des anciennes, les font inscrire dans un registre dont ils ont la responsabilité.

Les bayles veillent au respect des obligations statutaires, en termes de piété, de charité ; Ils peuvent être amenés à refuser ou exclure des membres s'ils sont de mauvaise vie :

« larron avéré, ruffian notoire (souteneur), concubinaire manifeste, blasphémateur du nom de Dieu et de la Vierge Marie, condamné pour crime certain par la justice ». Ils peuvent aller en justice.

Les bayles gèrent les finances de la confrérie, notent recettes et dépenses dans un deuxième registre.

Au titre des recettes, ils perçoivent :

- Les cotisations d'entrée dans la confrérie (5 sous tournois pour les hommes, 2 sous 3 deniers pour les femmes)
- La cotisation annuelle (2 sous 6 deniers pour les hommes, 1 sou 3 deniers pour les femmes), versement attesté par la carte de la confrérie et un cierge qui sera utilisé pendant les processions.
- Les amendes perçues pour les manquements à la règle (les absences non justifiées aux cérémonies) : demi-livre de cire.
- 2 tournois versés à chaque enterrement pour payer des messes en faveur de défunt.

Les autres revenus (cités sans explication qui peuvent venir de dons, notamment de legs, faits à la confrérie.

Les frais de clôture pour les confrères qui quittent la confrérie, quelle qu'en soit la raison.

« *Simon Tirul 1788 1789 1790 1791 1792 1793 décédé le 21 novembre 1792 resquiescant in pascem et apayé la clôture* » 1793 a été biffé puis la totalité de l'article.

Au titre des dépenses, la confrérie paie :

- Un scribe qui tient les registres,
- Un porteur lorsque le mort est contagieux, Des secours aux malades et aux excommuniés,
- Des frais pour les registres, les cartes, les cierges... (ils ne sont pas signalés expressément mais ils existent forcément).
- Les funérailles des membres décédés et des messes pour le salut de leur âme.

À la fin de leur mandat, les bayles rendent compte de leur gestion.

Au terme de cette analyse, une remarque s'impose : la disparition du banquet confraternel dans les festivités du 25 juillet. Ont dû jouer les circonstances épidémiques et peut-être la pression du clergé, peu favorable à une pratique jugée trop favorable aux débordements...

## LA CONFRÉRIE À L'ÉPREUVE DU TEMPS

La confrérie connaît une longue vie dont on trouve trace dans des documents ecclésiastiques et civils.

Deux visites de l'archevêque de Toulouse en 1647 et 1746, mentionnent les confréries blagnacaises, attachées à l'église paroissiale dont la plus importante est celle de Saint-Jacques et, hors les murs, la confrérie de saint Exupère, le saint patron de la ville, dont le culte se célèbre dans la chapelle, au nord du village, édifiée sur les

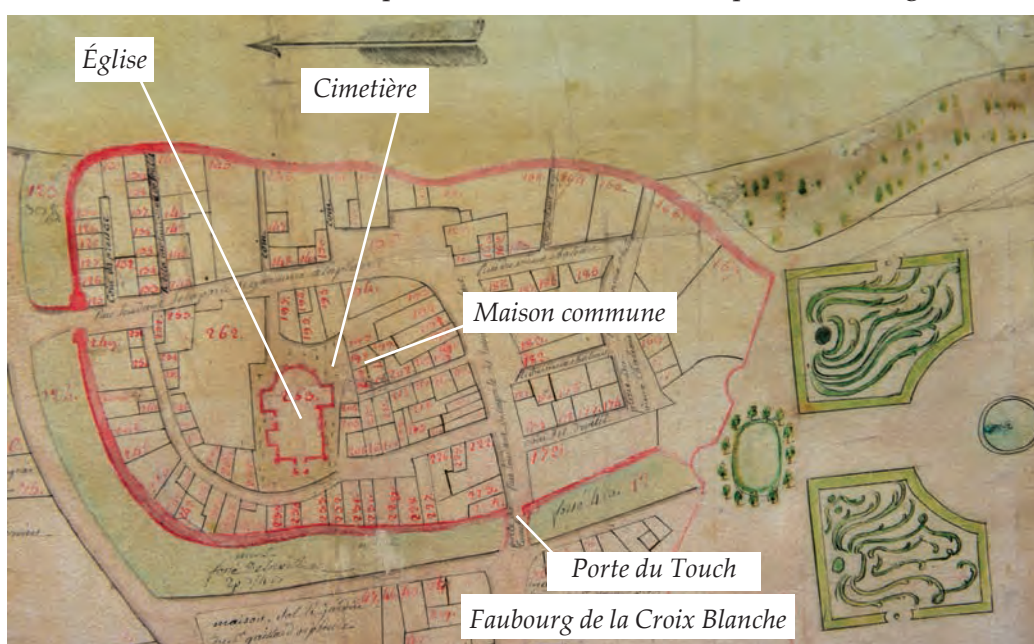
lieux-mêmes où il serait mort au début du V<sup>e</sup> siècle, confrérie qui apparaît à M<sup>sr</sup> l'Archevêque « fort négligée » en 1746.

En 1688, baptême de la cloche Saint-Jacques, qui appelle aux enterrements des confrères : Le parrain est Charles Dumont, baron de Blagnac, la marraine sa fille Magdeleine.

Les documents tirés des archives de la confrérie sont des reconnaissances de fief (28 actes de 1610 à 1720) et portent en marge des indications précieuses sur les « tenants » successifs des dits fiefs.

Ils témoignent de l'ancienneté de la confrérie. Plusieurs actes donnent 1497 comme date de renouvellement de leurs baux donc la confrérie existe bien avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; 1523 est la date d'une refondation, à rapprocher de celle de la confrérie de l'église Saint-Jacques de Toulouse en 1513.

Ces reconnaissances disent les possessions de la confrérie qui donne en fief selon la formule consacrée des maisons dans le « fort » de Blagnac (l'espace clos de murs), hors du fort à la porte du Touch (un petit faubourg s'y constitue dit de la Croix Blanche) et dans le terroir des pièces de terre de labour ou plantées en vignes. Aussi



*Le terrier des années 1780. Le fort de Blagnac. AM Blagnac*

la confrérie est-elle soumise à la taille (impôt payable sur les terres non nobles), la seule en 1530, dans le premier rôle des tailles dont nous disposons. Si les statuts privilégient le spirituel, le matériel ici reprend ses droits.

Ces reconnaissances montrent les liens tissés entre les notabilités de la vie locale, barons, consuls, bailes.



*Les armes des barons dans la chapelle funéraire Saint-Jacques*

Les barons partagent avec la confrérie la chapelle Saint-Jacques dont ils ont fait leur chapelle funéraire.

Les barons tiennent en fief des biens de la confrérie.

L'acte le plus intéressant est une reconnaissance de 1610 d'une certaine Bonette qui tient de la confrérie une maison dans le fort. En marge de l'acte est consignée l'histoire de la maison au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ; après Bonette, la maison est « tenue » par M. de Malard, époux d'Isabeau de Voisins, héritière avec son frère César de la baronnie ; Mademoiselle de Malard, la donne à Jeanne, épouse de Jean-Pierre Pellefigue ; celui-ci la vend à M. d'Aldeguier qui à son tour la vendra à M. Charles Dumont, époux de Marguerite de Voisins, baronnesse à la mort de son père César en 1665 et nièce d'Isabeau.

Ce même César réclame en 1649 le « déguerpissement » ou délaissement d'un enclos dans le fort car la maison qui s'y trouvait « ruineuse et manquant de choir » s'est effondrée au bout de quelques jours, les matériaux pourris n'ont pas pu être réutilisés ; demande acceptée, César verse 6 livres (élégance ou précaution) et sera ainsi à l'abri de toute réclamation ultérieure.

Les barons sont « reçus » à la confrérie. C'est le cas des Amieu, nouvelle famille baronniale depuis 1714 ; l'adhésion concerne Jean-Baptiste, héritier de la baronnie en 1728, sa femme et sa mère :

*« Monsieur Amieu, trésorier de France, et dame Thérèse de Davite son épouse et Guillemette Dandre, seigneuresse de Blagnac ont été reçus à la dévote confrérie de saint jacques le premier novembre et ont payé la confrérie 1728 »*

Leur réception est enregistrée dans le manuscrit des Statuts, c'est dire l'importance que les uns et les autres lui accordent.

Les consuls siègent dans la « maison commune » près de l'église dont on apprend dans un acte de 1720 qu'elle est la maison de la confrérie.

Entre les bayles et les consuls, les frontières sont poreuses : des bayles accèdent au consulat ; la confrérie permet de se former à la gestion des affaires collectives. Les exemples sont multiples : Andric, bayle fondateur de 1523 est consul en 1530, Louis Drouilh et Guillaume Delmas bayles en 1610, sont consuls à plusieurs reprises entre 1611 et 1624. C'est le cas aussi des bayles Jean Cugnat, Jean Coudoing, Pierre Dadé en 1661, de Jean Caumont et Charles Mellat en 1667, consuls entre 1662, 1672 et 1683.

Les reconnaissances donnent aussi quelques renseignements sur la « clientèle » de la Confrérie, les « tenants » de fief. On trouve majoritairement des « locaux », laboureur, travailleur (Suzanne Béret complète « travailleur de la terre » et pense que ce serait une situation intermédiaire entre le brassier qui ne dispose que de ses bras comme force de travail et le laboureur qui a un attelage), pêcheur, meunier, forgeron, tonnelier, tisserand de lin, couturier, notaire.

Dans les derniers actes, de 1719-1720, on constate la présence d'un « bien tenant forain » (étranger au village où il possède des biens) M. Borrust, maître-chirurgien à Toulouse, qui dispose de plusieurs « fiefs » dans Blagnac. Les bien tenants forains font partie du paysage social à Blagnac ; nobliaux, membres du clergé régulier et séculier, bourgeois toulousains sont attirés par un terroir si riche et si proche. La confrérie est un moyen de faire sa place.

## **1792 : LA FIN DE LA CONFRÉRIÉ ?**

La Révolution se déploie sur la France depuis l'été 1789 ; l'ordre ancien est progressivement démantelé. Le 12 août 1792, les congrégations religieuses et les confréries sont supprimées par décret de l'Assemblée législative.

Un dernier document témoigne de ce temps troublé, un registre de la confrérie

acheté en septembre 1792 par François Cabriforce, confrère et secrétaire de la jeune municipalité. Cette mise en vente semble officialiser la suppression de la confrérie mais l'achat ne traduit-il pas la volonté des confrères blagnacais (et de la municipalité ?) de sauvegarder ce qu'ils peuvent de l'institution ; l'hypothèse n'est pas gratuite ; le registre continue à être utilisé en 1793 et donc la confrérie à vivre.

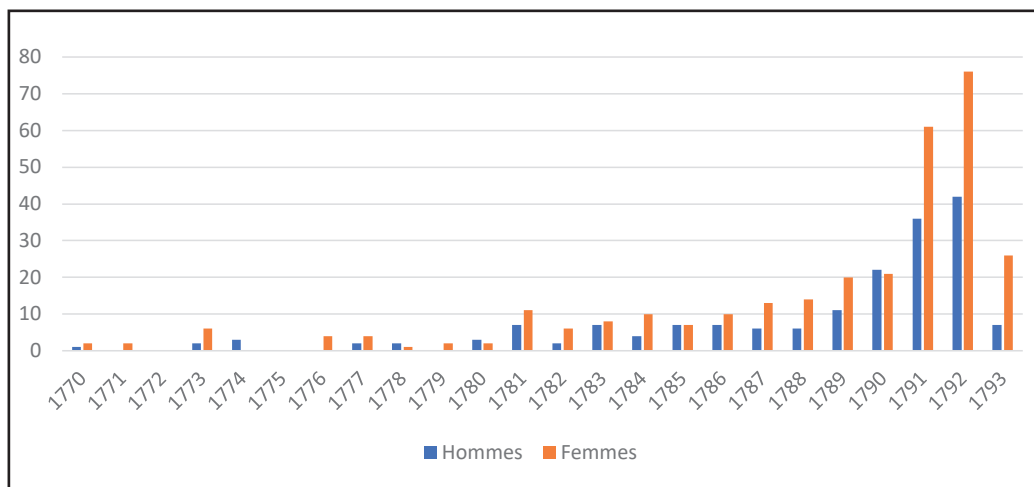
Nous avons pour la première fois une liste de membres, répertoriés par les noms de baptême ; ce choix, peu rationnel, s'impose-t-il dans une « dévote » confrérie ? La liste est incomplète : manquent les pages correspondantes aux lettres G, H, N, K, O, P, Q, X, Z (soit des prénoms peu courants) et une partie des J (très nombreux Jean).

Beaucoup de prénoms ne sont accompagnés que d'une date, celle de l'adhésion ? les professions sont rarement indiquées, peut-être pour la raison simple que la majorité des confrères sont des paysans sur lesquels tranchent quelques artisans comme forgeron, cordonnier, blancher, boulanger, tailleur, femme de couture, femme de tournée ? enclésièrè ? et quelques notabilités, le curé Lasserre qui a refusé de signer la constitution civile du clergé en 1791 devenant ainsi prêtre insermenté (remplacé à la tête de la paroisse par un prêtre jureur), des membres de la nouvelle municipalité, le premier maire, François Cantayre, le secrétaire-greffier, Cabriforce, soit des représentants de l'ordre ancien et de l'ordre nouveau comme le fait remarquer Françoise Baychelier.

On dénombre 500 adhérents entre 1764 et 1793 dont 182 hommes et 318 femmes ; dans les confréries, le recrutement est en général familial et les femmes sont souvent un peu plus nombreuses que les hommes mais ici la dissymétrie est particulièrement forte, exceptionnelle.

Les dates d'adhésion à la confrérie, éparses dans les décennies 1760-1780, se font plus nombreuses vers la fin des années 1780 et explosent de 1789 à 1793, 322 Blagnacais ont adhéré dont 118 hommes et 204 femmes pour une ou plusieurs années, le pic est enregistré en 1792. Blagnac compte à cette date quelque 1200 habitants.

La confrérie a donc connu un regain remarquable de ferveur ; sans doute les temps troublés ont-ils inquiété les fidèles, les femmes en particulier, et les ont-ils poussés vers les vieux organismes de dévotion et de solidarité. Rappelons le contexte : en 1792, la France révolutionnaire est en guerre contre l'Europe monarchique. La patrie est déclarée en danger le 12 juillet, des corps de volontaires sont levés (à Blagnac, on compte 25 engagés, 10 dans l'armée de terre, 15 dans la marine) ; Le 24 février 1793, c'est la levée en masse de 300 000 hommes et la conscription universelle le 23 août. La municipalité proteste dès février, Blagnac a déjà fourni des volontaires



*Adhérents de la confrérie de St-Jacques (1770-1793)*

et a besoin de bras pour les travaux des champs.

La crise est aussi intérieure (soulèvement de la Vendée, crise des subsistances, hausse des prix). Pour faire face à tous ces périls, la « Terreur » est à l'ordre du jour, soit un gouvernement d'exception qui, de juin 1793 à juillet 1794, instaurera le tribunal révolutionnaire, la loi des suspects, la taxation des denrées de première nécessité.

La confrérie peut apparaître alors comme un élément rassurant ; elle continue à recruter.

« *Françoise La Croix, fame de Jean Pellagon reçu confreres de Saint jaque en l'an quatrième de la Liberté 1793* ».

Le forgeron François Bégué, adhérent en 1783, cotisant régulier jusqu'en 1788 paie ses arrérages en 1793, témoignant de sa confiance dans l'avenir, mâtinée peut-être de ses inquiétudes concernant le présent.

Autre témoignage de la survivance des confréries : deux tableaux de l'église Saint-Pierre, cadeaux de confréries dont les bayles sont cités.

L'un, dans la nef, de dimension modeste, daté de 1793 (étant bayles les citoyens Jean Pressac, Georges Laux, Jean Miquel, François Rocolle) montre saint Exupère sauvant Toulouse des Vandales au début du V<sup>e</sup> siècle ; ce tableau n'est pas un ex-voto comme on le trouve indiqué dans diverses publications y compris la nôtre et sous ma plume, mea culpa ; c'est un appel au secours et un acte de foi ; devant le danger, les Blagnacais s'adressent à leur saint patron, il ne saurait les abandonner face à l'Europe coalisée...

*Saint Exupère  
repoussant  
les Vandales  
assiégeant  
Toulouse.  
Tableau de 1793*





*Saint Pierre  
Tableau de l'an IX  
de la République  
1800-1801*

À quelle confrérie a-t-on affaire ? Est-ce la confrérie Saint-Exupère comme pourrait l'indiquer le sujet du tableau ? En 1793, la confrérie a perdu son lieu d'attache, la chapelle Saint-Exupère, déclarée bien national en 1790 et fermée au culte (mais nous savons que des prêtres insermentés comme Lasserre l'ont utilisée en catimini). La confrérie Saint-Jacques ? dans le registre de 1792, nous trouvons de nombreux Jean Miquel et deux François Rocolle ; pas de Jean Pressac ni de Georges Laux mais cela peut correspondre aux trous du registre. Nous savons la confrérie en plein recrutement ; autant de raisons de penser qu'elle est bien à l'origine du don. L'autre est un grand tableau de belle facture, représentant saint Pierre, placé dans le chœur entre l'autel et la chapelle Saint-Jacques, daté de l'an IX de la République Française (septembre 1800 - septembre 1801) ; toujours un don de confrérie dont les bayles sont Antoine Caumont, Jean Laux, Jean Garros et Jean H. (le nom est

caché par le cadre).

Voilà « l'ex-voto » : en l'an IX, la Révolution est finie ; les relations entre l'État et la religion catholique en voie d'apaisement (le concordat en cours de négociation avec la Papauté est signé le 15 juillet 1801, reconnaissant le catholicisme comme religion de la majorité des Français) ; les fidèles, les confrères ne peuvent que s'en réjouir et remercier solennellement le saint titulaire de la paroisse, le chef de l'Église qui plus est. L'ex-voto prend une dimension plus grande que locale ; peut-il ne pas être un cadeau de la confrérie Saint-Jacques, la plus puissante de Blagnac avant 1789 et une réponse éclatante à la supplique de 1793 ?

Des temps paisibles se profilent... c'est le temps des « refondations », épisodes habituels dans l'histoire des Confréries.

Qui dit refondation ne dit pas similitude de destin.

La Confrérie Saint-Jacques, refondée en 1808, se manifeste en 1836 lorsque ses statuts sont réécrits puis s'éclipse discrètement dans le silence des archives.

En revanche, la confrérie Saint-Exupère, refondée en 1806, connaît une deuxième vie très active ; c'est la revanche du saint local. Elle retrouve sa chapelle, achetée en 1797 par Hilaire Bosc, notable blagnacais qui en fait retour à l'Église en 1806 en la vendant à la paroisse ... Elle est animée par des prêtres de choc comme Joaquin Samson (1803-1848) qui rénove les statuts en 1838 et Philipe Massot (1887-1928) qui réaménage la chapelle mortuaire du saint où il fait illustrer sa vie par de nouvelles fresques ; la solidarité s'organise dans le cadre d'une société de secours mutuel. Si la confrérie s'étiole peu à peu, le culte de Saint-Exupère se maintient jusqu'au lendemain de la Deuxième guerre mondiale ; comme en témoignent les archives municipales et privées, et les souvenirs d'un certain nombre de seniors blagnacais.

#### SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE :

Bibliothèque Municipale de Toulouse : manuscrit 1566.

Françoise Baychelier : Edition des statuts et ordonnances de la confrérie de la paroisse Saint Pierre de Blagnac 1523.

Mémoire de Master 2. Université de Toulouse Jean-Jaurès. Septembre 2021.

Archives municipales de Blagnac : Série Culte

N°3 registre de la confrérie St-Jacques de 1792,

N°18 actes de vente de la chapelle St-Exupère 1797 et 1806 S 4. Reconnaissances de fiefs.

Catherine Vincent : les confréries médiévales dans le royaume de France XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle. Bibliothèque Albin Michel Histoire 1994

Toulouse sur les chemins de Saint Jacques. Skira Seuil 1999

Nouvelle histoire de Toulouse sous la direction de Michel Taillefer. Privat 2002

Bertrand Lavigne : Histoire de Blagnac, 1875. Réédition 1978.

Marie Bernède, Louise Bessières, Simone Mirouze, Janine Serres, Marie-Louise Troullet, Antoinette Vallat, Pierre Guilhem : Blagnac 1789-1799 Le Village et la Révolution

Jean-Louis Rocolle : dossier sur la paroisse St Pierre, conservé au presbytère. Blagnac, Questions d'Histoire. N° 34, N° spécial « Gouverner Blagnac » [Fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org) : Itinéraires du pèlerinage de saint Jacques en France.

Je remercie vivement Monique Lanaspèze qui a pris en charge le registre de 1792 et représenté l'évolution de la confrérie de 1763 à 1793.

# L'architecture des années 30 à Blagnac : style Art Déco et courant Néo-basque

par Marie-Christine Sempé-Raufast

La ville de Blagnac ne peut pas rivaliser avec Toulouse pour subjuguier les amateurs d'Art Déco et du style Néo-basque. Toutefois, elle peut s'enorgueillir de compter dans ses murs une très belle école et quelques maisons remarquables datant des années 1930 qui possèdent des éléments caractéristiques de cette période. Ces bâtiments participent à l'histoire et à la beauté de notre centre-ville.

L'Art Déco, abréviation de l'art décoratif, est un mouvement artistique né dans l'entre-deux guerres, il a été stoppé par la Seconde Guerre mondiale et a marqué la fin d'une période délicieusement légère appelée « Années folles ». Le style Art Déco tire son nom de l'Exposition internationale des Arts décoratifs et industriels modernes qui s'est tenue à Paris en 1925.

Les visiteurs ont pu y découvrir plusieurs pavillons magnifiques ainsi que les tissus de Sonia Delaunay, l'argenterie Christofle... C'est le premier mouvement d'architecture-décoration de nature mondiale.



Le style Art Déco est une réaction contre les volutes, les arabesques et les formes organiques de l'Art Nouveau appelé péjorativement quelquefois « Art nouille ». L'Art Déco consiste en un retour à la rigueur classique, symétrie, ordres classiques et s'inspire de la géométrisation cubiste. Son unité stylistique tient à l'emploi de la géométrie pour apporter la « pureté » donnée par la simplicité.

L'Art Déco s'applique à l'architecture, la peinture, les vitraux, l'ébénisterie, la céramique, l'orfèvrerie, la mode vestimentaire, la publicité, la ferronnerie. L'Art Déco est le premier style à avoir eu une diffusion mondiale, créé en Belgique et touchant ensuite la France, le Portugal,

l'Espagne puis de nombreux pays dans le monde.

## CROISSANCE ÉCONOMIQUE DES ANNÉES 1925-1929

Ce style s'est ancré dans la période de croissance économique et de développement industriel des années 1925-1929. L'industrie automobile prend de l'essor, Sonia Delaunay y travaille et assortit ses vêtements à la décoration cubique et colorée des voitures.

Avant l'apparition de l'aviation commerciale au long cours, le principal moyen de transport intercontinental est le paquebot, les nations se livrent une lutte de prestige pour mettre en ligne des paquebots toujours plus rapides, élégants et confortables.

Le *Normandie* de 1935 est une véritable cathédrale sur mer sublimant l'Art Déco. Les paquebots transatlantiques de luxe sont de tels symboles de progrès et d'opulence, que les architectes capitalisent sur ce prestige et dessinent des immeubles inspirés des plus beaux navires transatlantiques. Cette variante de l'Art Déco est souvent dénommée style paquebot.

## CARACTÉRISTIQUES DE L'ART DÉCO

L'Art Déco est le royaume des lignes droites et des formes géométriques. Le béton est le matériau privilégié car il permet des constructions rationnelles et des formes fluides. En effet, il autorise les garde-corps pleins, les balcons filants, les corniches, les bandeaux, les frises. A ce matériau s'ajoutent, en fonction des régions, la pierre de taille ou la brique très présente dans notre région. L'ornementation peut comporter des frises ou des bas-reliefs décorés quelquefois de mosaïques. Le maître mot est lumière. Tout est conçu pour que les habitations voient arriver massivement la lumière. Les oculi ou hublots permettent ce passage tout en étant objets de décoration. On voit apparaître sur les façades des bow-windows pour sécuriser les balcons, pour casser la monotonie d'une façade ou pour faciliter la circulation de l'air et de la lumière.

## LES ARCHITECTES

Dès les années 30, quelques architectes toulousains, attentifs à l'étude de l'architecture rurale et du renouveau occitan soutenu par le félibrige tentent de développer un régionalisme architectural dont la brique est la reine. Ce régionalisme s'étend jusqu'au Pays Basque entraînant la vogue de la villa Néo-basque.

Outre Jean Montariol, le célèbre architecte toulousain (dont nous avons décrit la vie et l'œuvre dans la revue Blagnac Questions d'histoire N° 65), notre métropole compte d'autres artistes natifs de notre région ou ayant abondamment travaillé à Toulouse. On peut citer Robert Armandary, Edmond Pilette, Léon Jaussely, **les frères Thuriès**.

Les frères Thuriès Pierre (1887-1946) et Antoine ou Antonin (1885-1937), ont beaucoup travaillé ensemble pour Toulouse.

Ils sont issus d'une famille simple, le père est cordonnier et la mère brodeuse.

Ils font leurs études à Toulouse. Pierre rentre aux Beaux-Arts de Toulouse, puis à Paris grâce à une bourse de la municipalité, Antonin va poursuivre sa formation avec son frère dans l'atelier d'Esquié à Paris.

Les deux frères vont travailler sur un plan de cité-jardin à la Roseraie ainsi que dans des communes à la périphérie de Toulouse. Il reste extrêmement difficile, aujourd'hui, de déterminer la part de l'un et de l'autre dans leurs projets. Pierre « serait » plus artiste mais cela ne donne aucune indication sur la réalité de leur travail respectif. À la mort d'Antonin, Pierre s'associe avec son neveu Roger et poursuit les dossiers en cours. Malheureusement Roger est fauché par la guerre et son oncle dévasté reste seul à la tête de ce qui est à l'époque le plus grand cabinet d'architecture de Toulouse. Il est aussi expert auprès des tribunaux Civils et de Commerce. Son projet le plus spectaculaire et le plus délicat est l'Observatoire du Pic du Midi où un chantier de construction devient un exploit. Pierre décède tragiquement pendant le chantier de la poste, rue Kennedy, en tombant dans une trémie. Pierre Thuriès est l'architecte régional dédié aux PTT, il a conçu la poste centrale de Toulouse qui porte aujourd'hui le label « Architecture contemporaine remarquable ». La porte est un exemple de ferronnerie Art Déco, les lettres PTT faites de lignes droites géométriques sont typiques de ce style.

Pierre est également l'architecte de l'usine Job.

## LE PAQUEBOT DES SEPT-DENIERS : L'USINE JOB



Bien que l'usine Job soit située à Toulouse, nous avons choisi de l'évoquer car elle est à la limite de Blagnac.

Entre 1929 et 1931, l'architecte Pierre Thuriès dessine, pour la famille Pauilhac, les plans de l'usine Job des Sept-Deniers, unité de production complète située sur un vaste terrain de 4,7 hectares, entre la route de Blagnac et la Garonne. Le programme est ambitieux : 7 500 m<sup>2</sup>, répartis sur deux niveaux. Le bâtiment adopte les lignes horizontales, soulignées par des balcons filants, qui se détachent sur l'enduit blanc, évoquant un immense navire. Le bâtiment « amiral » demeure aujourd'hui un témoignage

essentiel du patrimoine industriel des années trente, par son architecture, son importance économique et les souvenirs attachés à cette dynastie papetière.

Mais le plus important pour les Blagnacais, c'est le superbe bâtiment qu'il a laissé, la magnifique école Jean Moulin, que nous évoquerons plus loin.

## L'ART DÉCO À BLAGNAC

### Les maisons particulières

Certaines maisons particulières de Blagnac datant des années 1930 allient souvent les caractéristiques de l'Art Déco et les influences du Néo-basque. Leurs architectes ne sont pas forcément connus mais elles possèdent néanmoins un charme indéniable. La plupart sont visibles rue du Docteur Guimbaud, avenue du Général Compans et avenue Servanty. Nous allons donner quelques exemples d'architecture et de décoration.

**Les éléments architecturaux et de décoration typiques de l'Art Déco sont en gras dans le texte.**

Le style Néo-basque est un style architectural néo-régionaliste né au début du XX<sup>e</sup> siècle et allant jusqu'en 1940. Les bâtiments néo-basques sont typiques de l'architecture bourgeoise en vogue pendant l'entre-deux-guerres, ils allient tradition et modernisme. Dans les années 1920 - 1940, le style connaît son heure de gloire à Toulouse.

La mode des bains de mer, notamment à Biarritz, se généralise pour les familles aisées. L'architecture des maisons basques inspire les vacanciers.

Edmond Rostand, célèbre auteur, apprécié par les lettrés, fait construire la villa Arnaga à Cambo-les-Bains au début du XX<sup>e</sup> siècle. La conception de la maison est inspirée par les fermes basques du Labourd. Nous pouvons confirmer cette influence à Blagnac sur le portail d'entrée d'une maison avenue du Général Compans où l'on peut admirer un magnifique coq et l'inscription CHANTECLERC en ferronnerie typique de l'art déco : lettres majuscules géométriques. Un petit rappel de littérature : Chanteclerc est une pièce de théâtre d'Edmond Rostand qui met en scène des



animaux. Le héros est un coq, nommé Chanteclerc, persuadé que c'est son chant, chaque matin, qui fait lever le soleil.



On reconnaît ces maisons de style Néo-basque à leurs jeux de colombages et bardages décoratifs en béton peint.

Tous les Blagnacais et visiteurs ont admiré une maison particulière construite à l'angle des avenues Compans et du 11-novembre.

Elle comporte de multiples éléments Art Déco. Nous pouvons noter tout d'abord les angles des murs arrondis, en effet le style Art Déco n'aimait pas les angles droits. La façade se compose en son milieu d'une avancée surmontée d'un **fronton géométrique** en lignes droites et en deux parties, le seul connu à Blagnac et qui n'est pas sans rappeler, plus modestement, celui de l'immeuble de La Dépêche à Toulouse. Les toits de ces maisons sont, en principe plats mais ils ont souvent été refaits suite à des problèmes d'infiltration.

Un petit balcon composé de **poteaux en béton** et d'une **balustrade tubulaire** en fer surplombe et protège le sas d'entrée maçonné de la maison ouvert par un **arc**

en **plein cintre** et de deux petites fenêtres en plein cintre également.

Toutes les fenêtres sont ornées de pans décoratifs, les appuis de celles du bas sont soutenus par des **corbeaux** en béton. Sur le côté gauche de la photo on voit une terrasse / **pergola** dans le même style que le balcon et qui abrite le garage. Les voitures réservées à la haute bourgeoisie commencent à apparaître.

Enfin, la **ferronerie**, art très prisé et très utilisé, orne le portillon de la maison. Sauf dans les cas de budget limité, les portes, les **garde-corps**, les grilles, les balcons demandent le travail du plus simple au plus complexe d'un ferronnier. Le portillon en demi cintre avec des formes géométriques se compose de la lettre T (initiale du premier propriétaire ?) toute en volutes et d'une **corbeille de fruits** stylisée, motif préféré de l'Art Déco, symbole d'abondance et d'amour de la nature.



Revenons à la maison Chanteclerc qui nous enchante également par sa magnifique **ferronerie**. Outre le superbe coq, nous pouvons admirer la belle grille extérieure et le **garde-corps** des fenêtres qui rappelle les motifs de trois **vagues** et une **spirale**. La vague est utilisée dans les villes qui ont un rapport à l'eau. Serait-ce ici pour évoquer la Garonne ou la Côte Basque? La spirale est l'émanation directe de la volute grecque que l'on peut trouver sous une forme simple, stylisée ou bicornue.



Un peu plus loin, un superbe panier de fleurs agrmente le balcon d'une maison.

Une autre grille de clôture remarquable se situe sur une maison rue Servanty. Très stylisée, elle évoque une corbeille de fleurs ou peut-être une fontaine.



Cette maison, posée dans son écrin de verdure, possède de nombreuses caractéristiques de l'Art Déco. Le soubassement est en pierres taillées provenant de la Garonne. Des **bow-windows** arrondis de part et d'autre de la façade coupent la monotonie des lignes épurées et forment un décrochement harmonieux. Les



**bow-windows** avancent souvent sur la rue, agrandissent la surface intérieure, apportent la lumière et créent du relief à l'extérieur. Les baies sont séparées par des colonnes en béton et les garde-corps sont eux aussi ornés d'une délicate colonnade.

Nous pouvons voir un escalier latéral avec un **garde-corps** plein qui mène à une pergola et à une entrée. L'usage de pergolas révèle un besoin de communiquer avec la nature. Goût ou besoin que l'on retrouve dans les paniers de fleurs et corbeilles de fruits, fleurs stylisées en forme de spirale.



Une autre très jolie maison avenue du Général Compans met également en scène les caractéristiques décrites ci-dessus : soubassement en pierre taillées, **deux bow-windows** circulaires en trois pans dont les baies sont séparées par des colonnes agrémentent la façade, des colonnettes enjolivent les **garde-corps** pleins, colonnettes que l'on retrouve dans les piliers de l'entrée. Un **escalier latéral** grimpe jusqu'à une belle **pergola**. Quelques touches de régionalisme apparaissent, un panneau de briques casse le béton blanchi de la façade et un petit clin d'œil nous est adressé avec la décoration de tuiles sur le toit de la pergola.

Les **hublots** typiques de l'Art Déco ne sont pas très utilisés à Blagnac. On en voit à l'école mais aussi sur une maison avenue du Général Compans, sur la façade et sur la porte d'entrée ainsi que sur une autre à hauteur du grenier, ils sont liés à l'influence des gros paquebots. Cette maison comporte toujours le soubassement en pierre, l'**escalier latéral** qui mène à l'arche de l'entrée soutenue par une colonne et des parements de briques.

L'élément de décoration, le **calepinage**, très utilisé dans l'Art Déco est très rare à Blagnac, on ne le trouve que sur une maison avenue du Général Compans.

## L'ÉCOLE

L'école moderne des filles Jean Moulin a été largement dépeinte dans les Revues Blagnac Question d'Histoire N° 8 et 9 et 30, nous ne ferons qu'un rappel.

Malgré les vicissitudes de l'histoire de Blagnac, le beau bâtiment Art Déco nous interpelle toujours par sa grâce.

Les premiers plans ont été réalisés en 1931 par Pierre Thuriès, présentés en 1933 et adoptés définitivement en 1936. L'école doit accueillir les élèves en... 1939. Les locaux sont occupés pendant la guerre notamment par l'armée de l'air française, les réfugiés belges, de nouveau par l'armée de l'air puis réquisitionnés par les Allemands. Ces occupations successives ont engendré d'importants dégâts. La rentrée se déroule en 1946 après de gros travaux.

Deux bâtiments symétriques à trois niveaux réservés aux enseignants encadrent la partie centrale plus basse, une petite cour permet l'accès au hall d'entrée de l'école.

Le béton et la brique sont largement utilisés. On peut reconnaître les particularités de l'Art Déco, des **poteaux en béton** supportent une belle **corniche arrondie** à



plusieurs bandeaux, nous retrouvons également sur les deux niveaux deux grands **bow-windows** qui assurent l'élégance de l'ensemble.

Les appartements des enseignants bénéficient de **balcons filants** agrémentés de parements de briques et des **hublots** décorent la façade.

L'hygiène, la santé, la lumière animent les projets sociaux des architectes de l'époque. On recherche l'éclairage naturel par de larges baies vitrées, la circulation de l'air est assurée par ces mêmes ouvertures et par des galeries couvertes. L'hygiène est une des priorités de cette période, on installe des lavabos, des toilettes, des vestiaires. Le chauffage central apporte la chaleur nécessaire à un enseignement dans des conditions plus confortables.

## CONCLUSION

Comme dans toute l'Occitanie, l'Art Déco est très présent à Blagnac. Notre ville possède une magnifique école dessinée par le grand architecte Pierre Thuriès mais aussi de très jolies maisons des années 30 comportant de nombreuses caractéristiques de l'Art Déco et de l'architecture Néo-basque. Ces résidences ne possèdent peut-être pas la magnificence de ses voisines toulousaines mais certaines sont superbes et ont un charme indéniable. Cet engouement est si ancré dans notre histoire du patrimoine que l'on voit des bâtiments plus récents comme la BNP ou les très

récents immeubles du quartier Andromède qui nous transportent dans l'univers Art Déco.

Amis Blagnacais, en vous promenant, cherchez les maisons d'influence Art Déco ou Néo-basque mais peut-être avez-vous la chance de vivre dans l'une d'elles ?

## SOURCES

*J'adresse mes remerciements à Marie Ténégal documentaliste de la mairie de Blagnac à la retraite, à Madame Railhac qui m'a accueillie chez elle et à Philippe Théron, président de l'association Toulouse Art Déco, qui a pris le temps d'arpenter les rues de Blagnac avec moi*

<https://www.architecture-art-deco.fr>

<https://www.pss-archi.eu/immeubles/FR-31555-7655.html>

<https://www.cilac.com/455-toulouse-les-aventures-du-paquebot-job>

<http://pum.univ-tlse2.fr/IMG/pdf/Introduction - ARCH07.pdf>

[Association Toulouse Art Déco - Facebook](#)

WIKIPEDIA

Geneviève Furnémont, *L' Art Déco*, conférences, 2021

Rémi Papillault (directeur), Laura Girard et Jean-Loup Marfaing, *Guide d'architecture du XX<sup>e</sup> siècle en midi toulousain*, Collection Architectures, Presses Universitaires du Midi, 2016, 239 pages.

Blagnac Questions d'Histoire N°8, 9, 30 et 65

[#toulouse urbanisme #toulouse années20](#)

[http://societearcheologiquedumidi.fr/.../T\\_58/cop001.htm](http://societearcheologiquedumidi.fr/.../T_58/cop001.htm) (illustration)

# Edith Goldapper, une adolescente autrichienne sur les routes de l'exil (1938-1945)

par Annie Thomas

Grâce au récit autobiographique d'Edith Goldapper nous découvrons le destin hors-norme d'une centaine d'enfants juifs que leurs parents, Allemands et Autrichiens, ont tenté de sauver des nazis dès 1938 en leur faisant quitter leurs pays. Pris en charge dans des foyers de Bruxelles, ces enfants découvrent la violence de la guerre et de l'exode en mai 1940. Dans le chaos de la défaite de la Belgique et de la France ils échouent à Seyre dans la Haute-Garonne puis au château de la Hille en Ariège. Visés par les rafles d'août 1942, ils sont prêts à tout pour fuir la police de Vichy et les nazis.

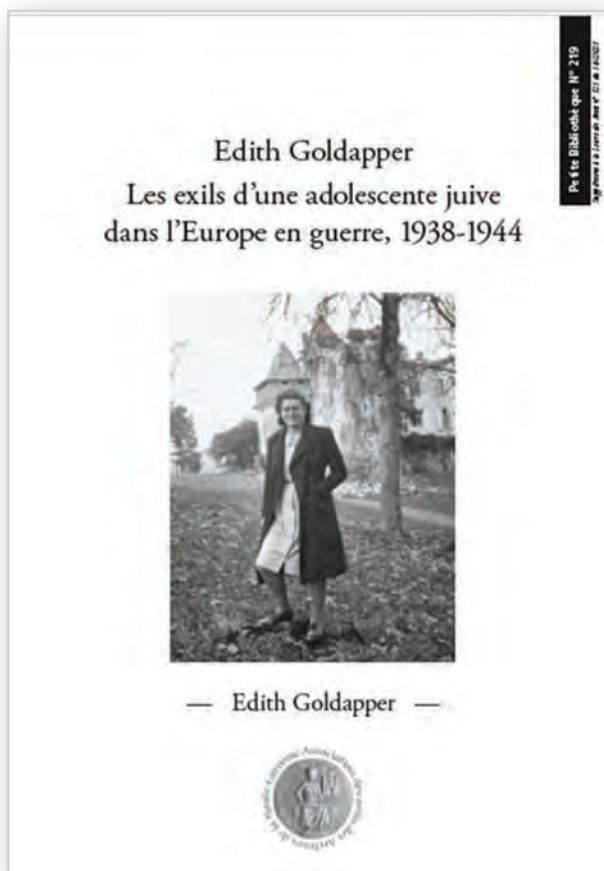
Parmi ces enfants et adolescents une jeune Viennoise, Edith Goldapper, nous a donné un court récit autobiographique rédigé en 1943 et 1944 en France et en Suisse. Elle nous raconte leur vie au quotidien en Belgique et en France et sa fuite en Suisse dans la neige. Elle émigrera après-guerre aux États-Unis. Des mots simples sur des événements dramatiquement historiques.

Ce récit est publié pour la première fois en France par les Amis des Archives de la Haute-Garonne et l'édition critique est réalisée par Jack Thomas membre de Blagnac Histoire et Mémoire. La traduction en français a été effectuée grâce aux membres de l'Amicale Franco-Allemande de Blagnac. Un partenariat exemplaire

que nous souhaitons souligner.

Le livre a été présenté lors de deux conférences au Musée départemental de la Résistance de la Haute-Garonne et au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation en Ariège à Varilhes. Une soirée cinéma lui a été consacrée au cinéma REX de Blagnac le 9 novembre.

Le livre est en vente sur le site des Amis des Archives de la Haute-Garonne au prix de 15€ : <https://www.2a31.net/>.

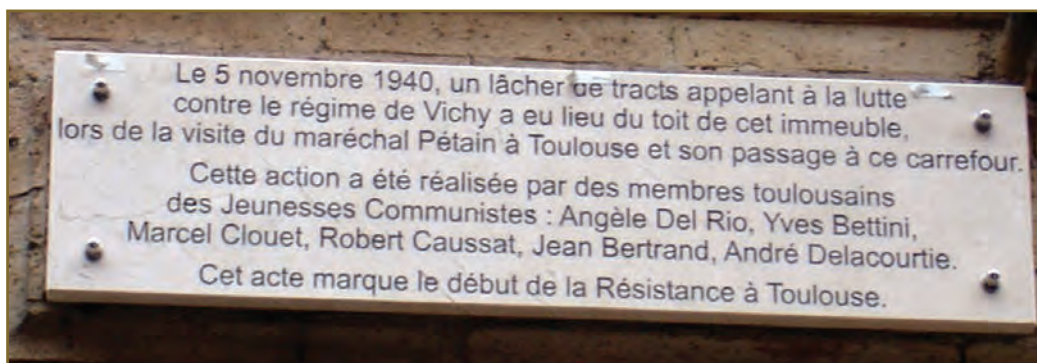


# Jean Bertrand le Résistant

par *André Arnal*

Avec cet article nous poursuivons la présentation des acteurs de l'éphémère maquis d'Esténois (Haute-Garonne) qui vit l'arrestation de Robert Caussat, Jean Castagnet et Jean Bertrand et la fuite de leur chef, Pierre Guerre, au Maroc ou il s'engage dans la Deuxième DB.

Le 5 novembre 1940, au 13 boulevard Alsace-Lorraine, six jeunes communistes projettent des tracts sur le convoi de Pétain en visite à Toulouse. Chaque année, lors de la cérémonie de commémoration de ce premier acte de Résistance toulousain, pour chacun de ces jeunes courageux militants un élément de leur biographie est rappelé, sauf pour l'un d'entre eux : Jean Bertrand.



*Plaque commémorative  
Plaque apposée  
au 13 rue Alsace  
Lorraine par la  
municipalité de  
Toulouse  
le 5/11/2009*

Un halo de mystère entoure la vie de Jean Bertrand. Dès 1940 donc, Jean choisit le camp de la Résistance et jusqu'en 1944, il participe à ses combats. En 1945, son destin bascule, il est poursuivi par la justice. En 1948, il quitte la France pour la Pologne. En 1959, le tribunal militaire de Bordeaux, le condamne par contumace aux travaux forcés à perpétuité. En 1971 il est amnistié. Ce parcours illustre une page peu connue de l'histoire de l'après-guerre, beaucoup de résistants ont été mis en accusation, à tort ou à raison, et condamnés.

Le procès de Jean Bertrand nous interroge. A partir de quelques témoignages, d'ouvrages et de documents d'archives nous avons pu retracer sa vie mouvementée.

## LA GUERRE, LA RESISTANCE

Le 26 novembre 1940, il est arrêté, à une heure du matin, au domicile de ses parents où il vit. Les policiers découvrent dans sa chambre des documents communistes interdits. Son dossier judiciaire nous renseigne sur lui et sa famille. Il est né le 22 juillet 1922 à Toulouse, il mesure 1,81 m, il est blond aux yeux bleus. Il exerce la profession d'ajusteur mais « depuis le 16 juillet 1940 il ne se livrait à aucun travail, il avait été mis en position de non-occupation par la société de construction aéronautique nationale avec une indemnité journalière de 12 francs ». « Il est un primo-délinquant » jusque-là, « sa conduite, probité et moralité serait bonne ». Sa famille ne manifeste pas d'idées politiques et ne reçoit pas de personnes étrangères. « Elle passe pour aisée par le travail du chef, cuisinier au Grand Hôtel et Tivollier, rue de Metz, de plus, elle est propriétaire de l'immeuble qu'elle habite, 30 rue Benjamin Constant, en compagnie de trois locataires ».

## UNE PAGE MÉCONNUE DE L'APRÈS-GUERRE

En 1945 avec le retour de l'ordre et de la légalité républicains, succédant à l'anomie de l'occupation allemande des résistants sont poursuivis pour des actes commis pendant la guerre, parfois pour des raisons justifiées, parfois de manière abusive dans un contexte de guerre froide où la Résistance a été mise en accusation. Ces procès constituent une page méconnue de l'histoire de l'après-guerre. Ce sont plusieurs milliers d'anciens résistants, et pas seulement des communistes, qui ont eu affaire à la justice. En 1946, dans la revue « France d'abord », Pierre Villon, secrétaire du Front National (1), signale au ministre de la justice le nombre de 2000 résistants détenus provisoires en attente d'un jugement. Il s'agit de résistants poursuivis pour des actions menées sous l'occupation : exécution de collaborateurs, de délateurs, réquisitions, extorsion de fonds à des trafiquants... La justice s'intéresse aux faux maquisards qui ont confondu leurs intérêts personnels (argent, vengeance...) avec ceux de la lutte patriotique. Mais il est difficile de distinguer entre les vrais et les faux maquisards en raison du caractère clandestin et subversif de leurs actions. Ces procès très vite se déroulent dans un contexte de guerre froide, l'anticommunisme se développe, l'extrême-droite et une partie de la droite dénigrent les maquis, des collaborateurs sont graciés ou amnistiés. Le dernier de ces procès, concerne Guingouin, le chef emblématique des maquis de Haute-Vienne, et cinq de ses hommes poursuivis pour des faits survenus en novembre 1947. La procédure dure des années, Guingouin est innocenté en 1959, et le procès se termine en 1961.

Bibliographie : Fabrice Grenard « La Résistance en accusation » <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2016-2-page-121.htm>

(1) Front National, organisation de Résistance créée par le parti communiste. Bien évidemment rien à voir avec le FN de la famille Le Pen.

### L'ingénieuse tapette

D'après le compte rendu de son interrogatoire, Jean fréquente les milieux communistes et se livre à une propagande très active. Il dément avoir appartenu



Carte postale  
Grand Hôtel et  
Tivollier

aux Jeunesses Communistes avant-guerre, il était seulement membre des Amis de l'URSS et indique avoir fondé une section des jeunes de cette association à Toulouse et avoir posé les bases d'une autre dans l'Ariège. Il avoue aux policiers avoir distribué à 5 reprises des tracts soit de la main à la main ou à la volée dans la foule, soit avec la fameuse tapette, piège à rats au ressort inversé, utilisée le 5 novembre, dont il est l'inventeur. Il avait eu cette idée lors de la projection d'un film soviétique montrant une distribution originale de tracts sur les toits de Berlin. Il avait imaginé, sur une planchette, un balancier en bois, avec à une extrémité une pièce de fer faisant fonction de contre-poids et à l'autre, une boîte en fer percée, remplie d'eau. La boîte se vide goutte à goutte jusqu'au moment où le contre-poids touche la pointe où l'on met d'habitude l'appât

pour attirer le rat, provoquant le déclenchement et la projection avec force du paquet de tracts (jusqu'à 150 selon Jean Bertrand). Ce dispositif ingénieux de lancement de tracts à retardement, minutieusement expérimenté à domicile, lui laisse un laps de temps de 10 minutes pour s'échapper avant l'arrivée des forces de l'ordre.



*Maquette du lance-tracts qui se trouve aux archives du PCF à Toulouse - Photo Robert Bettini*

### **La première arrestation**

Après son arrestation, il est conduit à la prison Saint-Michel où il retrouve Marcel Clouet, Yves Bettini, Robert Caussat et d'autres communistes dont Jean Llante. Comme tous ses amis, il subit de mauvais traitements.

Le 17 mars, son père écrit au colonel, commissaire du gouvernement pour réclamer l'indulgence pour son fils, « faible, maladif, (*atteint de tuberculose pulmonaire*), toujours au régime, n'ayant pas d'instruction ». Il a subi l'influence d'ouvriers communistes. Il implore sa pitié et promet de tout faire pour le ramener à de bons sentiments. La famille fait appel à maître Estingoy, ami de la famille, connu comme défenseur de la bourgeoisie. Jean Bertrand, faisant preuve d'un caractère à l'opposé de celui décrit par le père, avertit l'avocat : « Si dans votre plaidoirie, vous attaquez le parti ou Maurice Thorez, je vous fais asseoir en tirant sur votre bavette. » Il n'a pas à le faire. Le 19 mars 1941, le tribunal militaire le condamne, tout comme Marcel Clouet (1), à 4 ans de prison avec sursis, une condamnation assez clémente, selon Llante (2), en raison de leur état de santé (4).

### **Le début de la clandestinité et la prise de responsabilités dans la Résistance**

Dès le lendemain, Marcel Clouet et Jean entrent en clandestinité. La fédération des jeunesses communistes, en la personne de Clouet, lui confie la responsabilité politique des jeunes communistes de Toulouse. Deux mois après, pour raisons de santé, « je crachais abondamment le sang », il ne peut continuer.

Le 30 mai, il entre au sanatorium à Osséja (Pyrénées-Orientales) jusqu'au 30 juin 1942. Dès sa sortie, il est envoyé en mission spéciale pour les Jeunesses Communistes sur la Côte Vermeille, région de Perpignan. Puis « placé à la disposition de l'instructeur inter du parti, il occupe plusieurs postes de confiance au sein de la région toulousaine ». Le 11 novembre 1942, il rejoint la région de Saint-Gaudens-Montréjeau en qualité d'instructeur commissaire politique FTPF (5). En mars 1943, il participe à la création du maquis FTPF d'Esténos (Haute-Garonne) avec plusieurs camarades dont Robert Caussat et Jean Castagnet. Dans la nuit du 14 au 15 mars, ils cambriolent la mairie d'Esténos pour se procurer des armes et des bons de ravitaillement. Le lendemain, tous les trois sont arrêtés par les gendarmes et incarcérés à la prison de Saint-Gaudens. L'arrestation est mouvementée : après une course poursuite de plusieurs heures, Jean est frappé d'un violent coup de crosse et perd connaissance. Il reste inanimé plusieurs heures. Robert Caussat témoigne (6) : « Durant le long parcours entre le lieu où nous avons été faits prisonniers et celui de l'interrogatoire je fus d'ailleurs contraint de le porter dans des conditions les plus inhumaines qu'il soit, en descendant la montagne, au milieu d'un torrent : pendant tout ce temps Bertrand ne reprit pas connaissance ». De ce traumatisme,

il gardera des séquelles avec de fréquents maux de tête. Le 14 décembre, avec la complicité du gendarme Gentès, chargé de le garder, il s'évade de l'hôpital de Saint-Gaudens où, souffrant (ses problèmes pulmonaires s'étaient aggravés), il avait été transféré (7).

Après son évasion, il est instructeur politique dans des maquis pyrénéens. Le 28 janvier 1944, il prend la direction d'un groupe de FTPF à Boulogne-sur-Gesse en Haute-Garonne.

Le 23 février 1944, il intègre le triangle de direction des FTPF des départements Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Gers, Landes et Gironde libres, la région R3. Il est commissaire technique sous le nom de Pontié. Marcel Thourel, responsable du parti communiste dans R3, note (8) dans son livre « Jeannot, le plus jeune du trio avait déjà un passé prestigieux, en arrivant dans la région ». Le 30 mai 1944, il est chargé d'organiser des détachements itinérants de harcèlement qui jouent un rôle prépondérant lors des engagements contre les forces d'occupation de Casteljaloux, Houillès, Nérac (Lot-et-Garonne). Le 17 juin, son détachement de 14 hommes tombe dans une embuscade tendue par des miliciens de Darnand (voir note 24). Les maquisards parviennent à se dégager

après des heures de combat au cours duquel un des leurs et de nombreux miliciens perdent la vie. Ce fait d'arme lui vaudra la croix de guerre. Lors de cet affrontement, il est blessé deux fois, une balle de mitraillette lui traverse le genou, un éclat de grenade l'atteint à la tempe. Il est soigné pendant 15 jours à l'infirmerie de campagne des détachements FTPF placé sous les ordres du chef de bataillon Maurice Lecerf (9). Après son rétablissement, il devient responsable adjoint du service de renseignements du bataillon Arthur, le groupe B, nouvellement créé.

## APRÈS LA LIBÉRATION

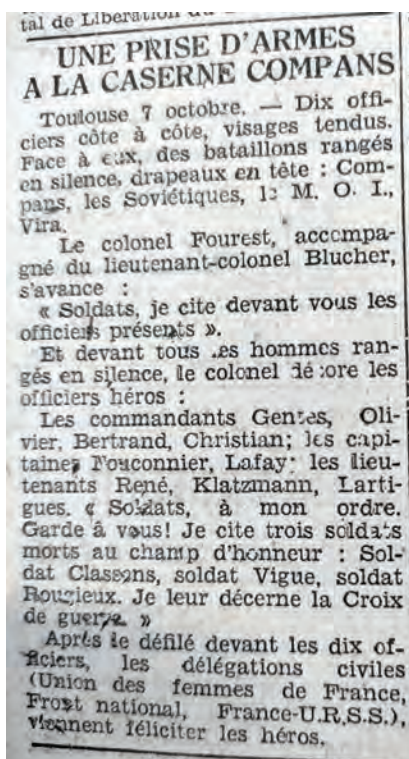
Avec le grade de commandant FFI (10), le 31 août 1944, il est muté à Toulouse puis à Pamiers, il prend le nom de Fontan.

Du 1<sup>er</sup> octobre 1944 au 12 mai 1945, selon son dossier militaire, en Ariège, au sein du 2<sup>e</sup> régiment de Toulouse, chargé de protéger la frontière avec l'Espagne, il mène une carrière de militaire

Attestation  
Lecerf



Photo article  
le Patriote  
08.10.44  
cérémonie  
à la caserne  
Compans



exemplaire. Le 7 octobre 1944, au cours d'une prise d'armes à la caserne Compans à Toulouse, solennellement, le colonel Fourest, commandant le 2<sup>e</sup> régiment de la Haute-Garonne lui remet la croix de guerre avec palme, ordre national.

Il est commandant d'état-major, adjoint au colonel Blucher – son supérieur hiérarchique dans le Lot-et-Garonne – qui depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1944 commande le 2<sup>e</sup> régiment en Ariège. Il est le directeur-rédacteur en chef du journal du régiment, « L'Action ». Le 11 novembre 1944, à Pamiers lors de la cérémonie commémorative, il prononce un discours au nom des FFI. Son dossier militaire mentionne sa motivation : « servir la France et le peuple français, c'est tout » et indique qu'il a été proposé pour la croix de la Libération. Le chef régional signant ce dossier conclut « Très beaux titres de résistance. A su dès 1940 assumer de grandes responsabilités. Ne peut en raison de son inexpérience militaire et de son jeune âge être maintenu au grade de commandant. Peut-être pourrait-on l'homologuer au grade de capitaine ? ». Le 2 février 1945, son grade de commandant FFI est homologué capitaine dans l'armée française. Il est démobilisé à Foix, le 12 mai 1945, par la 103<sup>e</sup> compagnie du train. Un document comptable indique la solde qu'il perçoit.

Pendant son séjour dans l'Ariège, le 14 mars 1945, il épouse Simone Loupia, fille du lieutenant-colonel Blucher. Simone a été agente de liaison de la Résistance (alias Denise) dans le Lot-et-Garonne. Les noces ont lieu à Camplong-d'Aude, village symbolique pour les communistes audois, une des plus vieilles municipalités communistes de France. Les deux témoins sont des militants très engagés : André Sanz, volontaire dans les Brigades internationales en Espagne et Lubin Ressler, secrétaire fédéral de l'Aude : le Maitron (11) rend hommage à tous deux. Nous pouvons imaginer le bonheur des jeunes mariés et des invités, nous sommes à quelques semaines de l'écrasement définitif du nazisme à Berlin et de la mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) par un gouvernement comprenant des ministres de leur parti. Les années noires où ils n'ont connu que « la peur, la faim, le froid » vont se terminer et « les jours heureux (12) » sont devant eux.

## RETOUR A LA VIE CIVILE ET DÉBUT DES ENNUIS JUDICIAIRES

Après sa démobilisation, il a de nouveaux ennuis de santé. Charles Désirat (13), ami de Jean, raconte : en juin 1945, Jean se trouve en région parisienne où il travaille bénévolement pour le Secours Populaire mais : « ses violents maux de tête » et « son état pulmonaire cause de saignements fréquents » le contraignent « à regagner le midi chaud et sec, meilleur climat pour ses poumons. » Le 11 février 1946, Jean écrit (14) : « Je suis en mauvaise santé, les médecins camarades m'ont donné un mois de repos dans la maison de Penne d'Agenais avec ma femme qui vient de sortir d'une assez grave maladie. »

Mais il doit surtout faire face à des problèmes judiciaires : « l'affaire Fontan ». Cette affaire nous est révélée dans un dossier (15) du Fonds Latapie du musée de la Résistance de Toulouse et dans deux autres, des archives départementales de Haute-Garonne (côtes 3329w78 et 2066w1260). Mlle Defaye-Deroubaix, 23 ans, alias Chantal dans le maquis de Montauban est enlevée, le 3 octobre 1944, dans l'après-midi, devant la caserne Compans dont Fontan est un des responsables. Un inculpé dans cette affaire, arrêté, charge ce dernier. Il est mis en cause par la mère de la disparue, il aurait été vu avec la veste en fourrure de la jeune fille sous le bras. La suite nous est révélée partiellement par deux lettres, l'une de Jean, et l'autre de Charles Désirat.

Le 7 janvier 1945, par courrier (16), Jean demande à la fédération communiste de Haute-Garonne sa mutation dans l'appareil politique des Jeunes Communistes pour des raisons de santé et de sécurité. Sa forme physique est assez bonne mais

elle ne l'est pas suffisamment pour partir au front. Et « En tant que responsable FTPF et par mes actes que j'ai été avec d'autres camarades appelé à faire, je suis recherché par l'Intelligence Service (17). Etant recherché dans l'armée et dans l'inter C (18), il me semble bon de quitter cet inter et l'appareil militaire » Il demande de rejoindre l'Aude où il n'est pas connu et où une famille dont il est proche prendra soin de lui. Il prend un nouveau pseudo et en 1946 il signe ses lettres Raymond Jean.

Le 30 avril 1947, Charles Désirat (19) écrit à Chaumeil (responsable de la commission nationale des cadres du PCF). Il lui signale que la police et l'Intelligence Service recherchent Jean Bertrand. Ses parents ont reçu la visite des gendarmes, son père leur a déclaré qu'ils sont fâchés avec leur fils et qu'ils ne l'ont pas vu depuis un an. Mais lors de l'enquête de voisinage, des voisins ont indiqué que « Fontan » est venu chez eux à plusieurs reprises. Un des gendarmes aurait dit : « on s'occupe sérieusement de Fontan à la PJ à Paris, qui fait du bon travail ». L'auteur de la lettre rapporte que « Fontan » déclare « être absolument hors de cause dans cette affaire » et il demande au responsable du parti « de faire venir cette affaire et de régler définitivement et d'une façon satisfaisante sa situation (de Bertrand). Il est certain que c'est gaspiller la vie d'un militant que de la contraindre à la situation actuelle s'il y a la possibilité d'y changer quelque chose. »

## L'EXIL ET LE PROCÈS

En mars 1948, Jean et Simone, toujours recherchés, partent en Pologne, une « démocratie populaire », « un pays communiste ».

En décembre 1954, ils ont une fille, Denise. En février 1958, ils quittent la Pologne pour la République Démocratique Allemande (RDA).

### La condamnation du Tribunal militaire de Bordeaux

En 1959, il est jugé par contumace par le tribunal militaire de Bordeaux. Il est inculpé pour « arrestations illégales, séquestrations arbitraires et complicité d'assassinat ». Notre travail sur ce procès est limité par l'état actuel de la documentation accessible aux chercheurs. Les archives du Service historique de la défense concernant la justice militaire après 1920 sont entreposées au Dépôt central des Archives de la justice militaire (DCAJM) au Blanc (Indre). Or ce service a pu seulement nous envoyer les copies de l'acte d'accusation (le 10 mars 1958) et le jugement de condamnation (le 20 mars 1959). Le reste de la procédure qui contient 695 pièces (rapports, procès-verbaux, déposition de témoins, pièces de l'accusation...) se trouve toujours au Blanc mais indisponible aux chercheurs.

La forme du procès est déterminée par l'absence de l'accusé, Jean Bertrand se trouve, comme nous l'avons vu, en Pologne (1958) et en République démocratique allemande (1959). En tant que contumax, l'article 120 du Code de justice militaire s'applique : « Nul défenseur ne pourra se présenter pour le prévenu défaillant ou accusé contumax... ». L'ensemble des pièces de la procédure, les 695 documents, sont tous lus par le greffier à l'audience. Autrement dit, Jean Bertrand n'avait aucun moyen de se défendre. Les dépositions de témoins ne pouvaient être contestées ni par l'accusé, ni par un avocat. Notre connaissance du procès vient donc uniquement du point de vue de l'accusation. Autre spécificité de cette juridiction et du statut qui incombe au contumax : un condamné ne peut recourir à la Cour de cassation. Seule la puissance publique pouvait le faire si elle estimait que la condamnation était trop faible.

### Les faits qui lui sont reprochés

Voici les faits qui sont reprochés à Jean (curieusement dans l'acte d'accusation ne

figure pas l'affaire Fontan d'octobre 1944) : du 20 juillet au 22 août 1944, le groupe B du maquis Arthur (20) procède à 7 exécutions collectives, 6 femmes et 18 hommes sont abattus, certains subissent des sévices. Ce groupe B, service de renseignements, chargé de la sécurité du maquis, est commandé par Zéphirin Lanusse (21) (alias Grosjean) et son adjoint, Jean Bertrand. D'après l'acte d'accusation, la plupart des personnes exécutées sont des collaborateurs ou collaboratrices notoires des Allemands, l'une est un maquisard déserteur voyou mais cinq d'entre elles sont victimes de rumeurs sans fondement les accusant d'avoir pactisé avec l'ennemi et trois autres, selon le tribunal, auraient eu un comportement de patriotes exemplaires. En particulier Charles Boisvert : à cet industriel de Marmande « il aurait été reproché (par les maquisards) ses prises de position politique ». Il a publié un livre critiquant le système communiste de l'URSS et il a été candidat en 1936 contre le député communiste Renaud Jean, réélu. Pendant la guerre, il cesse toute activité politique. Il est estimé par ses ouvriers dont il cherche à améliorer le sort, il embauche aussi bien des ouvriers communistes que catholiques. Il cache des réfractaires au STO. Charles Boisvert est arrêté « fortuitement » par Pontié et exécuté avec ses deux amis, le 3 août.

Pour le tribunal, Jean Bertrand serait le seul responsable des exécutions. « Ses chefs n'avaient aucun droit de regard sur son activité, mieux il s'était octroyé le droit de contrôler l'activité du bataillon Arthur ».

Cette affirmation repose sur les dépositions d'anciens résistants qui ont témoigné et rejeté la responsabilité des exactions sur Bertrand qui n'est plus en France depuis 1948... Nous ne connaissons pas leur contenu et nous ne savons pas quand elles ont été enregistrées.

Il est reconnu coupable avec les circonstances atténuantes et condamné aux travaux forcés à perpétuité (22).

Cet acte d'accusation et le jugement nous laissent perplexes. N'ayant pu accéder aux pièces du procès nous n'avons pas pu répondre définitivement à nos questions mais nous voudrions exprimer ces interrogations.

### **Des interrogations**

- Le Tribunal permanent des forces armées a une longue histoire, il s'agit d'un tribunal d'exception. D'ailleurs, en 1958 et 1959, sa principale activité porte sur la guerre d'Algérie, notamment des procès contre des indépendantistes algériens mais aussi des compagnons de route et des insoumis. Il est composé de sept juges dont un magistrat civil de la cour d'appel de la juridiction et six militaires choisis en fonction du grade de l'accusé. Dans le cas de Jean Bertrand, il est jugé comme l'étaient des soldats, des caporaux, des brigadiers et des sous-officiers par des militaires dont le plus haut gradé était un lieutenant-colonel et le moins gradé un adjudant-chef, tous affectés à des unités de la juridiction, ici la région militaire de Bordeaux. Se pose ici une première question : pourquoi Bertrand n'a pas été jugé comme officier – il était capitaine – et non comme simple soldat ?

- Pourquoi le procès a-t-il lieu 14 ans après les faits ? Quelle explication à cette lenteur de la justice ?

- Pourquoi le Tribunal ignore le contexte d'extrême violence dans lesquels se sont déroulés les faits reprochés à Bertrand. Un contexte qui explique bien des exactions commises par les maquisards. En effet la forêt landaise du Lot-et-Garonne, a été le théâtre de terribles affrontements. Deux témoignages en attestent, l'un de Maurice Lecerf l'un des chefs de Jean Bertrand qui évoque les blessures de Jean lors de ces combats et l'autre de la main même de Jean Bertrand qui nous donne ainsi sa version des faits ce qu'il n'a pu faire au procès.

## Les combats dans le Néracais

Dès juillet 1943, dans la bande landaise du Lot-et-Garonne (arrondissement de Nérac), couverte de la forêt de pins, profonde, épaisse, des maquis de différentes

Forêt  
landaise



obédiences (FTP, AS, ORA (23) trouvent refuge. Cette partie de l'ouest du Lot-et-Garonne, repliée sur elle-même, au réseau routier peu dense leur offre une planque idéale. Dans la population locale, agricole, ouvrière, métayère, aux fortes traditions de luttes politiques et syndicales, ils trouvent de nombreuses complicités. La lande constitue ainsi une base stratégique à partir de laquelle les maquis opèrent des coups de main à l'extérieur et où ils se replient après chaque opération.

Les troupes d'occupation n'ont de cesse de les combattre. Mais n'osant s'aventurer dans la forêt, trop risquée pour eux, les Allemands emploient les grands moyens : des troupes nombreuses, des blindés, bombardement aérien, incendie de la forêt pour déloger les maquisards. Ils appliquent le principe de la responsabilité collective : après chaque attaque des maquis, des civils sont arrêtés, parfois exécutés, des maisons sont livrées aux flammes. La gestapo pourchasse les résistants, torture, assassine... La milice (24) de Darnand, auxiliaire fidèle des Allemands, martyrise également ses prisonniers pour les faire parler, elle se livre au pillage, elle prend des otages parmi les civils.

Les maquis rendent coup pour coup à leurs adversaires. Dans les combats, qui peuvent durer des heures, des pertes sévères sont infligées aux ennemis. Des miliciens, des collabos sont abattus. Pour répondre aux prises d'otages des hommes de Darnand, des collaborateurs sont enlevés pour être échangés contre des patriotes détenus. Poursuivis par les Allemands, parfois, les partisans sont amenés à abattre leurs prisonniers.

## L'épuration sauvage et la terreur nazie dans le Néracais

Les exactions commises par les nazis et leurs amis libèrent dans la population, ici plus qu'ailleurs, une soif de vengeance qui donnera lieu à ce que l'on a appelé l'épuration sauvage à la Libération... Dans le Néracais, 50 corps de personnes exécutées par les maquis, entre octobre 1943 et 1946, ont été retrouvés sur le territoire de l'arrondissement de Nérac, soit 1/3 des exécutions identifiées dans le département. (Voir carte des exécutions sommaires dans *Été 1944, la Libération du Lot-et-Garonne et de la Gironde rattachée*, Privat, 2015, p. 139).

Dans les agglomérations et au bord des routes le nombre particulièrement élevé de stèles atteste de la férocité des combats dans la forêt landaise du Lot-et-Garonne. La répression allemande et milicienne dans l'arrondissement de Nérac est terrible ; Jacques Brissaud, « *Crimes de guerre en Agenais* », avance les chiffres de 81 exécutés et de 53 déportés. Et ses listes sont incomplètes...

- L'acte d'accusation décrit un meurtrier froid et méthodique échappant à tout contrôle or cette description semble peu compatible avec l'organisation et la discipline des maquis FTPF



Cette stèle rend hommage à des résistants tombés lors d'une embuscade - <https://maquisards-defrance.jeu.fr/t1586-resistance-dans-le-lot-et-garonne>

### **L'organisation des Maquis et FTPF**

L'acte d'accusation reproche à J. Bertrand de « s'être arrogé

le contrôle du maquis Arthur », de n'en faire qu'à sa tête. Il serait le seul responsable des exécutions et donc le seul poursuivi par la justice. Peut-on imaginer une telle indiscipline dans un maquis FTPF de la part d'un chef adjoint du groupe B ?

Robert Noireau (25), le colonel Georges, chef des FTPF du Lot, dans son livre « *Le temps des partisans* » (page 184), décrit ces groupes de sécurité composés de maquisards sélectionnés, aux responsabilités particulièrement sensibles.

*« Je savais qu'un homme entré au maquis ne devait plus pouvoir s'en aller. Il n'y a plus de sécurité si le maquis est un hall de gare qu'on traverse pour aller ailleurs. Aussi très vite avons-nous été amenés, pour confirmer le rôle des maquis de triage, à constituer des équipes de sécurité. Cet appareil s'est mis en place au fil des semaines. Ces équipes étaient chargées de repérer les agents ennemis (éventuellement de les abattre), de collecter tous renseignements divers et enfin de récupérer les fonds. Son organisation copiait celle des secteurs. Ses membres étaient sélectionnés, ses responsables souvent des gens de métier connaissant la pratique et les techniques. Bien pourvus en armement et en moyens de transport, les équipes pouvaient sillonner le département et travailler en liaison avec leurs correspondants dans chaque canton... »*

*C'est qu'il y avait au maquis tout l'échantillonnage de la faune humaine, que l'on retrouve dans toute société, le meilleur et le pire. Si l'énorme majorité était composée de gens motivés, résistants et patriotes, il y eut, cela est certain, quelques truands à qui le maquis seroit de refuge, mais leur séjour parmi nous a généralement tourné court et s'est fort mal terminé pour les intéressés. Deux d'entre eux pris en flagrant délit de vol et de pillage, furent exécutés. »*

Quant à Marcel Thourel, responsable du parti communiste pour R3, à qui les chefs de maquis FTPF devaient rendre compte de toutes les opérations engagées, il évoque la discipline très stricte de cette organisation.

*« Toutes nos forces étaient orientées vers l'action contre l'occupant. Il faut*

*-maintenir une discipline constante*

*- avoir l'esprit de décision*

*- ne fournir que des renseignements sérieux et contrôlés*

*- une obéissance aux ordres reçus*

*- ne pas hésiter à se séparer des incapables, des faibles, qui, par peur, deviennent un danger certain*

*-exercer à tous les niveaux un contrôle constant sur l'état de l'organisation et l'exécution des directives*

*Sur ce dernier point, les régions devaient m'adresser tous les mois un rapport qu'après annotations je devais envoyer au centre (26)»*

Il nous semble peu probable que le mouvement des FTPF, très structuré, ait toléré qu'un jeune FTPF (Bertrand n'a que 22 ans), adjoint au chef du groupe B, responsable de la sécurité du maquis, se soit arrogé le droit de le contrôler et qu'il n'ait été soumis à aucun contrôle sur ses actes. Et donc qu'il soit le seul responsable des exécutions.

## **Des contradictions apparaissent**

Nous avons relevé certaines contradictions dans les faits reprochés par le tribunal, des témoignages ont été écartés. Certains témoignages qui auraient pu être favorables à Jean semblent ne pas avoir été pris en compte par les juges.

Pour la première exécution, le 21 juillet, au château de Vielle (commune d'Arx - Landes), le tribunal rejette les témoignages des maquisards, favorables à l'accusé. Leur version des faits est évoquée mais repoussée : le maquis poursuivi par les Allemands est acculé dans le château, un prisonnier tente une évasion, un gardien lâche une rafale de mitraillette, tuant 7 personnes (27). Par contre, les juges retiennent la version donnée par deux anciens prisonniers au château : Pontié, inconnu des prisonniers, entre dans la grange où ils sont retenus, un papier à la main, la liste des victimes, il appelle sept noms. Dans la nuit ces personnes sont exécutées.

## **L'importance du témoignage de la petite-fille de Charles Boisvert en 2016**

La petite fille de Charles Boisvert, en 2016, a publié un article dans la revue « Amis du vieux Marmande » consacré à son grand-père, homme de conviction et dynamique industriel de Marmande. Elle confirme qu'il a publié, en 1934, après un voyage en URSS un livre critiquant le communisme. En 1936, tenté par la politique, il est candidat « indépendant de droite » contre le député sortant communiste Renaud Jean, réélu. Pendant la guerre, il cesse toute activité politique. En 1940, il crée une usine de moteurs gazogènes près de Marmande employant jusqu'à 400 personnes. Il est un patron social, « il embauche tous les jeunes de Marmande », n'hésite pas à recruter un juif, il cache des jeunes réfractaires au STO (28). Il met en place un comité social (ancêtre de nos comités d'entreprise) qui, notamment, organise une cantine d'entreprise.

Mais elle précise les circonstances de son arrestation qui apportent un éclairage différent sur le drame vécu par sa famille. Le 17 juillet, alors que les Allemands interdisent toute circulation automobile, son grand-père est arrêté au volant de sa voiture par le maquis. Elle s'interroge : a-t-il négligé cette interdiction ou a-t-il obtenu un « ausweis » ? Dans son véhicule, les maquisards trouvent des documents commerciaux écrits en allemand et ses deux passagers, des clients, ont un fort accent allemand. Il n'en faut pas plus pour qu'il soit considéré comme suspect et arrêté. Apprenant son arrestation, ses amis se mobilisent pour tenter de le sauver. Une pétition signée par ses ouvriers est remise à des chefs de la Résistance du Lot-et-Garonne, elle parviendra trop tard au maquis Arthur. Des résistants de Marmande demandent que Charles leur soit remis, nouvelle démarche également trop tardive. Le bataillon Arthur, attaqué par les Allemands, lors des combats ne peut se permettre de garder ses prisonniers. Certains sont libérés, d'autres, dont Charles Boisvert, sont abattus. Pour sa petite fille, il était au mauvais endroit au mauvais moment. Ces témoignages laissent planer un doute sur les charges retenues contre J. Bertrand.

- Enfin, sentiment personnel et subjectif, la personnalité de Jean telle que nous l'avons découverte ne nous paraît pas correspondre avec le profil de tueur froid et méthodique décrit par l'acte d'accusation.

## **Une vie difficile en exil**

En novembre 1960, après des demandes réitérées, « le parti fait revenir Simone en France », sa fille la rejoint en mai 1961. Ces années d'exil sont difficiles, Simone dans une lettre (29), adressée à Léo Figuières (Maire communiste de Malakoff, ancien résistant), du 4 décembre 1962, évoque ces années « loin de son pays, de sa famille, de ses amis, de son parti ». Elle décrit la situation « ressentie très douloureusement par ses beaux-parents, très âgés (78 et 80 ans) qu'elle a vus cet été, ils n'ont que ce fils et se raccrochent à l'idée de ne pas mourir avant de l'avoir

vu ». Elle évoque les problèmes de santé de Jean. Sa fille, Denise « ne laisse pas passer une journée sans me parler de son père et elle est là sans comprendre pourquoi elle ne le voit plus ».

Jean travaille à la radio « Berlin international (30) », il est journaliste. Contrairement à d'autres camarades d'autres nationalités, il ne bénéficie pas du statut de réfugié politique et d'ancien résistant et de ses avantages financiers. Selon une lettre du 3 juillet 1961, « sa situation est désagréable », il ne peut pas prendre des vacances et il ne peut envoyer « à sa fille quelque chose chaque mois », il « est aigri » et a l'impression qu'on l'a laissé tomber.

Hormis ses parents, Il n'a pas d'autres interlocuteurs que le parti et pour toutes les démarches il s'en remet à ses camarades (31). Jean écrit au secrétariat du parti le 19 décembre 1962 pour demander d'examiner la possibilité d'un voyage en France, pour des raisons familiales, « c'est une nécessité pour moi ». Il semble qu'il soit entendu. Une note manuscrite du dossier Bertrand des archives départementales de Seine-Saint-Denis, non datée, indique que le père de Jean a effectué des démarches pour établir « les documents de résistant » de son fils. Il a eu la visite de policiers qui lui ont demandé comment il avait eu ces papiers. L'auteur de la note ajoute que la police sait où se trouve Jean, ce qu'il fait et il affirme que ses parents l'ont vu à Berlin et à Paris.

### **Une vie sous surveillance**

Jean Bertrand se sent surveillé, menacé, il signe ses lettres d'un nouveau pseudo, Jean Balard, et demande à ses correspondants de « le joindre par le canal habituel ». Ses parents lui écrivent, mais pour brouiller les pistes, ils masquent la parenté, ils s'adressent à leur « cher ami » et le vouvoient. Sa mère joint un mot à la lettre de son père et indique qu'elle ajoute un mot à la lettre de son ami. Ils s'inquiètent de sa santé, lui demandent s'il a de nouveaux problèmes pulmonaires ou s'il s'agit des séquelles des blessures de guerre. Son père se réjouit qu'il se soit décidé à s'occuper de son affaire. « Renseignez-vous bien, de ne rien négliger pour ne pas avoir de surprises. Nous pensons que la justice fait le nécessaire pour tous les frais, que cela leur incombe, il est juste que ce soit ainsi car vous le méritez... Vous méritez bien un peu de bonheur car vous avez bien souffert dans votre vie. Je veux croire avec plaisir que cela est assez bien amorcé, bien préparé et étudié avec grand soin, avec des hommes compétents. Il faut avoir confiance, après tout vous sollicitez votre droit et affirmez que vous n'êtes pour rien dans cette vieille affaire. C'est d'ailleurs sur ce dernier point ni témoin ni coupable » (lettre 28.11.1963) (32). Ils évoquent leurs malheurs « nous pensons à toutes les difficultés et épreuves que nous avons eu dans notre triste existence (33) sans jamais avoir de bonheur et nous serions content de vous savoir heureux (lettre 10.12.1962) (34).

### **Une séparation et une nouvelle compagne**

Dans le même temps, le couple Simone et Jean se délite, Jean rencontre une nouvelle compagne, Christa.

Il a rencontré Christa à la radio où elle est technicienne. Elle est veuve et mère de deux enfants. Ils se marient en 1975 après la dissolution de son premier mariage. Jean adopte les deux enfants de Christa. Ils vivent à Berlin. Ils louent un petit terrain dans le quartier la Nouvelle Venise, où Jean construit un petit bungalow avec des dépendances. Toute la nouvelle famille nombreuse de Jean s'y retrouve. Il aime également y recevoir ses amis, en particulier ses amis berlinois qui disent « on va manger des escargots chez le Français », il les prépare lui-même.

C'est un homme idéal, très attaché à sa famille et à ses amis nous dit Bärbel (belle-sœur de Jean, la sœur de Christa) Très discret, il ne parle pas de son passé

Carte postale :  
palais de la  
République  
BERLIN d'avant  
la chute du mur  
(1982)



Christa au musée  
de Champigny  
devant une autre  
maquette  
du lance-tracts  
au Musée de la  
Résistance Nationale  
de Champigny sur  
Marne en 2006  
- Photo Bärbel Zeun



de résistant et ne se plaint jamais. En Allemagne il est très engagé. Il est impliqué dans l'association « Les femmes françaises de Ravensbruck ». L'ami de Jean, Francis Laudet (35), résidant à Anthony, décrit un homme ouvert, avenant, joyeux, convivial, très débrouillard.

D'après Bärbel, Jean reste en contact avec sa première femme Simone Loupia, remariée en France avec Lucien Villa (36), député communiste. Les deux couples se rendent visite fréquemment. Il garde le lien avec sa fille Denise. A Malakoff, il entretient des relations : le maire, Léo Figuères, met à sa disposition un appartement où ils séjournent. Jean conserve de nombreux amis en France. Jean Llante, député communiste, dirigeant national et fédéral de Haute-Garonne du parti dans son livre « Libertad », publié en 1981, parle de sa grande amitié avec lui. Un cadre de la sécurité sociale de Toulouse, Jo Rigail, communiste, l'aide à constituer son dossier de retraite militaire. Bärbel cite son ami Charles Désirat de Cahors. Elle évoque aussi son amitié avec Léo Gerhard, résistant de nationalité allemande, auteur de « Un Allemand dans la Résistance. Le train pour Toulouse » dans lequel il rend hommage à Bertrand. Cette personnalité attentive aux autres, aux nombreuses amitiés, ne nous semble pas correspondre au profil d'un meurtrier.

## ÉPILOGUE ET CONCLUSION

Au début des années 1970, Jean demande à bénéficier de la loi d'amnistie votée en 1968. Il est amnistié et viendra plus souvent (7) en France mais sa vie est en RDA, auprès de sa famille qui partage ses convictions politiques. Une vie apaisée, toujours

fidèle, jusqu'à sa mort, à ses idées communistes pour lesquelles il a consenti tant de sacrifices.

Il s'implique dans la vie de la RDA. Il meurt en 1990, ses proches n'ont pu réaliser son vœu : mourir en France. Le caractère fulgurant de sa maladie ne l'a pas permis. Christa meurt en 2013. Simone Loupia, sa première épouse, décède en 2020.

Nous avons conscience après ces recherches sur Jean Bertrand qu'une part de mystère demeure sur sa vie, en particulier sur le procès... Ce qui frappe dans sa vie consacrée à l'action, à la lutte, malgré ses ennuis de santé récurrents, c'est sa capacité de résilience. En 1940, il abandonne ses parents pour une vie clandestine où il risque la torture, la mort. En 1948, il quitte son pays, ses amis... et chaque fois il rebondit. Cette force d'âme, peu commune, ne pouvait reposer que sur des convictions très fortes, la conscience d'avoir choisi le bon chemin en se battant pour un monde meilleur qui fatalement devait triompher, Nous savons ce qu'il est advenu de ce rêve dans le monde soviétique, mais cela est une autre histoire... et n'enlève rien à l'héroïsme du combat contre le nazisme de Jean Bertrand.

## NOS SOURCES

### TÉMOIGNAGES

Bärbel Zeun (sœur de Christa et belle-sœur de Jean) et Hartmut Zeun, son mari - Berlin

Francis Laudet, ami de Jean - Antony

Catherine Margaté, ancienne Maire de Malakoff – Malakoff

### BIBLIOGRAPHIE

outre les ouvrages cités dans les notes

« *Collaboration et épuration en Lot-et-Garonne* » 2003 et « *Il pleut mais l'été viendra* » 1990 » Jean Pierre Koscielniak

« *Ami si tu tombes, les communistes du Lot et Garonne dans la Résistance* » (éditions « Le travailleur du Lot-et-Garonne » 2009)

### ARCHIVES

Archives privées de Bärbel Zeun (une centaine de lettres, documents, photographies)  
Archives départementales Seine-Saint-Denis 261J6/ (62) : dossier Jean BERTRAND : plusieurs lettres datées de 1959 à 1966, des notes manuscrites non-datées, non-signées

Archives PCF - place colonel Fabien – fiche autobiographique de Jean Bertrand, rédigée en janvier 1945 et plusieurs lettres datées de 1945 à 1947

Musée de la Résistance Nationale Champigny -sur-Marne : dossier Jean Bertrand  
Dossier judiciaire de l'affaire du 5 novembre 1940 à Toulouse - tribunal militaire 17<sup>e</sup> région TOULOUSE - Archives départementales Toulouse

Dossier Jean Bertrand - service historique de la Défense - Vincennes 16P55149

Dossier avocat remis par Francis Laudet

Dépôt central des Archives de la justice militaire (DCAJM) au Blanc (Indre) : Acte d'accusation tribunal militaire Bordeaux 10 mars 1958 et Jugement par contumace 11 février 1959 Tribunal militaire Bordeaux

### REMERCIEMENTS :

Isabelle Evenat et sa maman Denise, petite-fille et fille de Jean Bertrand et Simone Loupia pour leur relecture du texte.

Didier Chapuy pour les recherches généalogiques, Jack Thomas pour la recherche documentaire et sa large contribution à la rédaction de l'article et Annie Thomas pour son rôle de coordinatrice.

Gauthier Gabarrot pour son rôle d'interprète lors de mes conversations avec Bärbel ainsi que l'Amicale Franco-Allemande de Blagnac pour la traduction des questions adressées à Bärbel.

Jean Luc Rigail, Robert Bettini, Robert Bergeaud, (tous trois descendants de protagonistes de cette histoire) et Henry Garino pour leur aide.

Annie Lacroix-Riz, Bruno Vincens, Jean Pierre Koscielniak, Josy Eychenne et Robert Casevecchie pour la relecture de mon texte et leurs conseils.

(1) Marcel Clouet, ancien des Brigades internationales en Espagne, est mobilisé en 1939, il est blessé et amputé d'un bras en juin 1940. Résistant, le 16 mai 1944 il est arrêté, il est fusillé le 16 juin 1944 dans le même groupe de prisonniers que le célèbre historien Marc Bloch.

(2) J. Llante dans son livre « Libertad » raconte l'affaire du 5 novembre et ses suites en prison et au tribunal, nous lui empruntons beaucoup.

(4) Robert Caussat, Jean LLante et Yves Bettini sont condamnés à 2 ans de prison ferme.

(5) Francs-Tireurs et Partisans Français, organisation de combat créée par les communistes en 1942.

(6) Témoignage de Robert Caussat du 5 avril 1973 – archives privées Bärbel Zeun

(7) Pour cette affaire d'Esténos, le 17 mars 1944, il est condamné par contumace à 15 ans de prison par la section spéciale de la cour d'appel de Toulouse. Voir « Blagnac, questions d'histoire » n°64- 65 et « 3 cantons haut-garonnais dans la guerre : Aspet, Luchon, St-Béat » André Arnal

(8) « Itinéraire d'un cadre communiste-1935-1945- du stalinisme au trotskisme » éditions Privat 1980 p 175

(9) Témoignages du Lt- colonel Joseph Loupia (31.3.1973) et de Maurice Lecerf (5.4.1973) - Archives Bärbel Zeun

(10) FFI Forces françaises de l'intérieur, créées en juin 1944, regroupent tous les groupes militaires de la Résistance

(11) Le Maitron. Dictionnaire biographique, mouvement ouvrier, mouvement social. « *le maitron Lubin ressier.fr* » et « *le maitron andre sanz.fr* »

(12) Nom du programme du CNR dont les grandes réformes sociales marqueront le siècle, en particulier la création de la sécurité sociale et du régime général des retraites

(13) Charles Désirat, héros de la Résistance, secrétaire national du Secours Populaire « *le maitron charles desirat.fr* ». Témoignage écrit du 10 avril 1990. (archives privées Bärbel Zeun)

(14) Dossier Jean Bertrand, archives PCF - place Colonel Fabien

(15) Musée de la Résistance Toulouse- Dossier non côté, intitulé « Capitaine Damiens : témoignages », Monsieur Latapie avait tenu secret ce dossier, sur lequel, dans une courte introduction, il émet de très sérieuses réserves et il signale que les témoignages sont très subjectifs et qu'ils comportent certaines erreurs.

(16) Dossier Bertrand – Archives PCF – place Colonel Fabien. A sa lettre est agrafée une note de la région PC de Toulouse attestant qu'il est membre du parti, et que le parti est favorable à sa demande

(17) IS - Intelligence Service, services secrets anglais. Qui était cette demoiselle ? Robert Bergeaud, neveu de Marcel Clouet, nous a raconté qu'une rumeur avait circulé sur Jean Bertrand après la guerre. Il aurait quitté la France parce qu'il aurait abattu une agente double de la gestapo et de l'IS. Chantal serait-elle cette agente double ?

- (18) Inter C : région de Toulouse
- (19) Dossier Jean Bertrand, archives PCF - place Colonel Fabien
- (20) Le maquis Arthur porte le nom du pseudo d'André Delacourtie, commandant Arthur, abattu par la police vichyste le 9 octobre 1943, à Agen.
- (21) Zéphirin Lanusse, le supérieur hiérarchique de Bertrand est assassiné le 26 octobre 1944 mais son corps ne sera retrouvé dans la Garonne que le 9 novembre 1944 à Sainte-Bazille (47) dans des circonstances non élucidées, il a mauvaise réputation selon le tribunal.
- (22) Lors d'un jugement par contumace, c'est la peine maximale qui est donnée. Elle sera « réajustée » lors du jugement en présentiel.
- (23) Organisations de Résistance : AS : Armée Secrète - ORA : Organisation de Résistance de l'Armée
- (24) La Milice était une organisation politique et paramilitaire française créée le 30 janvier 1930 par le régime de Vichy, supplétifs de la Gestapo et des autres forces allemandes, les miliciens ont participé à la traque des maquisards, des Juifs, des réfractaires au STO... Le responsable de cette organisation fasciste était Joseph Darnant.
- (25) Le Colonel Georges est chargé, à la Libération, par le commissaire de la République Bertaux, du maintien de l'ordre à Toulouse
- (26) « Itinéraire d'un cadre communiste... » p 162
- (27) Dans un article « L'épuration sauvage en Albret », revue AVN n° 27, JP Koscielniak évoque cette affaire et cite le témoignage d'un maquisard qui confirme cette version en 1996.
- (28) STO : Service du Travail Obligatoire
- (29) Archives départementales 93 côte 261J6/[62]
- (30) Lorsqu'il cesse de travailler à la radio, il devient représentant des éditions Messidor (éditions proches du PCF) en RDA.
- (31) Léo Figières est son correspondant privilégié. Les grands avocats communistes Charles Lederman et Paul Vienney suivent son dossier.
- (32) Archives privées Bärbel Zeun
- (33) Jean avait eu un frère, Georges, décédé en 1927, à l'âge de 6 ans et demi.
- (34) Archives privées Bärbel Zeun
- (35) L'amitié de Francis Laudet et Jean débute dans les années 70. Francis ignorait ses ennuis avec la justice.
- (36) Ancien résistant, incarcéré à la centrale d'Eysse (Lot-et-Garonne) il participe à l'action des détenus en décembre 1943 qui s'opposent pacifiquement à leur transfert en zone occupée, événement dénommé « les trois Glorieuses ». En février 1944 ils se révoltent et sont sévèrement réprimés par la milice et les Allemands.
- (37) L'avis d'amnistie est signé le 29.7.1971. Mais selon Bärbel, Jean ne pourra revenir légalement en France qu'en 1974 et, malgré une demande aux autorités françaises, il ne put assister aux obsèques de ses parents (son père meurt en 1970, sa mère en 1973).

# Guerre d'Algérie : l'histoire partagée et apaisée

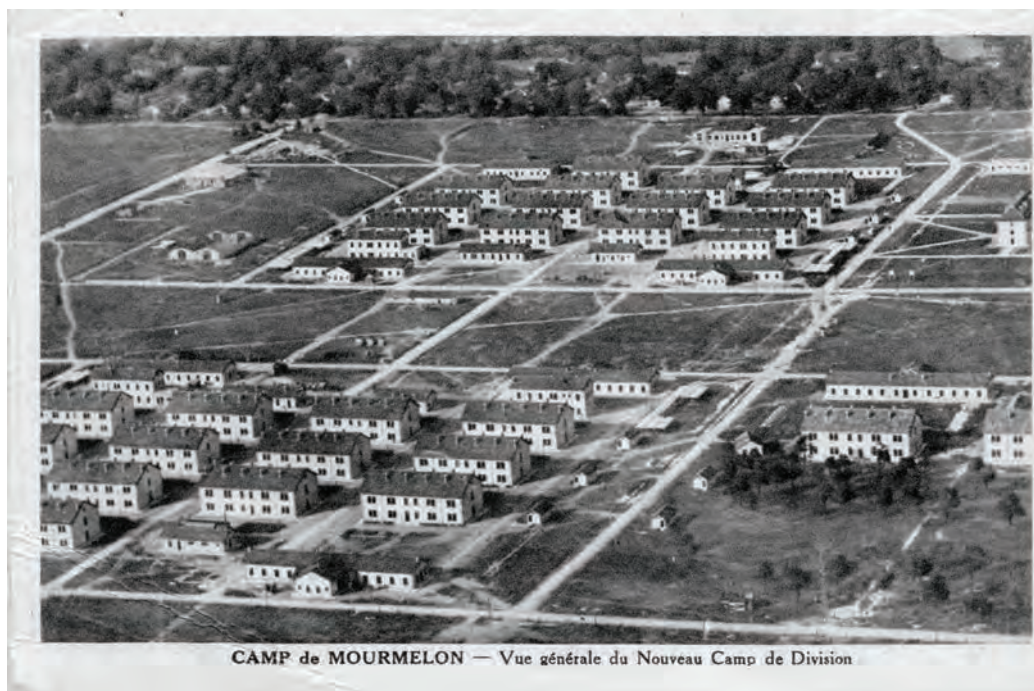
Blagnac Histoire et Mémoire continue l'exploration de la guerre d'Algérie et de ses différents acteurs. Roger Gau, membre de notre association, a répondu à notre appel et nous livre le récit de son vécu en Algérie. Il n'est resté que quelques mois comme officier, d'avril à août 1961, mais son arrivée a coïncidé avec le putsch des généraux en avril 1961 qu'il a vécu en direct et qui fut un tournant dans la guerre et dans la politique initiée par le général de Gaulle. Enfin, Roger Gau a participé à l'essai de la seconde bombe nucléaire française en avril et mai 1962 dans le Hoggar juste après les accords d'Evian. Qu'il soit remercié de ces apports précieux et ce témoignage.

## Mon témoignage sur la guerre d'Algérie

par *Roger Gau*

### L'INSTRUCTION MILITAIRE

À la suite à la loi du 31 mars 1928, l'instruction militaire était obligatoire (IMO) pendant la scolarité pour les élèves des grandes écoles, pour moi l'École Centrale de Paris. J'ai donc fait pendant trois ans, chaque année, un stage de deux semaines dans le camp de Mourmelon. Les deux premières années se sont passées sans mal.



Mais lors de la troisième année, la guerre d'Algérie était dans tous les esprits. L'instruction militaire était la bienvenue. Au terme de cette dernière année, il y avait un examen où j'ai été nommé sous-lieutenant le 1/10/1960 (JO du 5/1/1961). Le choix de l'arme se faisait en fonction du rang de sortie. J'avais opté en premier pour l'armée de l'air, en second pour les transmissions et en troisième pour le

matériel. Mon rang de sortie me permit d'obtenir les transmissions.  
Le camp de Mourmelon fut créé à l'initiative de Napoléon III. Dans l'éventualité d'une guerre avec l'Allemagne, ce camp pouvait permettre de rassembler 100 000 hommes. Dénommé « Camp de Châlons (1) » à ses débuts, il prit le nom actuel de « Camp de Mourmelon » en 1935.

## L'INCORPORATION

Notre départ pour l'Algérie était prévu dès notre incorporation. Je ne me souviens pas qu'au début ce départ futur pour l'Algérie m'angoissa particulièrement. Mon livret militaire stipule : « Classé service armé par le conseil de révision du Tarn de 1956. Sursis art. 23 accordé par le Conseil de révision du Tarn en 1956. Certifié exact Albi le 1/1 1958 », signé par le Commandant du Bureau de Recrutement Subdivisionnaire. Ce sursis accordé à cause de mes études justifie que bien qu'étant de la classe 1957 mon incorporation n'aura lieu qu'en 1960, après la fin de mes études et de l'instruction militaire citée ci-dessus. C'est ainsi que j'ai été affecté à l'École d'Application des Transmissions à Montargis le 9 octobre 1960 où je restais six mois. C'est là que j'ai eu une formation de sous-lieutenant en vue de mon séjour en Algérie, mais elle s'avéra très loin de ce que j'allais faire plus tard. Côté familial, le 27 décembre 1960, j'épousais Maïté qui me rejoignit à Montargis. Ainsi, dès le début janvier, je logeais avec elle dans un petit appartement que j'avais trouvé au premier étage d'une maison dont le rez-de-chaussée était occupé par la propriétaire. Je mangeais au mess à midi, mais le soir j'étais dans notre « petit nid douillet ».

*L'insigne  
du régiment*

*Maison Carrée Alger 1960 - Encyclopédie de l'AFN*





*Photographie (1960) coloriée d'une partie de la ville de Maison-Carrée. On y voit l'école maternelle (act. École primaire Abdelhamid Tata) au premier plan à droite de l'image et, au fond en haut, l'église du Sacré-Cœur.*



*Les généraux Zeller, Challe, Salan et Jouhaud, auteurs d'une tentative de putsch à Alger, avril 1961 - Fondation Charles de Gaulle*

Je me souviens des exercices militaires que nous faisons le matin dans un froid glacial, mais le seul souvenir marquant de cette période se passa le 15 février 1961. Alors que nous étions en manœuvre, j'ai assisté à ma première éclipse solaire. Elle était totale un peu plus au sud, elle fut partielle à Montargis, mais tout de même spectaculaire. Le ciel s'est notablement obscurci et nous avons dû arrêter notre opération. Elle eut un grand retentissement, car la précédente éclipse totale en France datait du 8 juillet 1942. Sachez que la prochaine éclipse de Soleil est prévue le samedi 14 octobre 2023.

## MON ARRIVÉE À ALGER

Après avoir embarqué à Marseille le 12 avril 1961, j'arrive le lendemain matin dans le port d'Alger affecté à la 1<sup>re</sup> Cie du 45<sup>e</sup> Régiment d'Instruction des Transmissions de Maison Carrée qui est une commune de la banlieue est d'Alger et qu'on appelle aujourd'hui El-Harrach.

Dès mon arrivée, je suis tombé sur des brochures montrant les exactions des fellaghas. Dès lors, c'était l'angoisse de la mort, et pis, des tortures qui m'étreignirent. Je trouvais un appartement à louer à Hussein Dey à mi-chemin entre Alger et Maison carrée et Maïté me rejoignit le vendredi 21 avril.

## LE PUTSCH DES GÉNÉRAUX

Le lendemain samedi 22 avril, à l'aube, la radio d'Alger, ex-France V, qui s'intitule Radio France, annonce : « L'armée s'est assurée du contrôle du territoire algéro-saharien ». De fait, dans la nuit du 21 au 22 avril, le 1<sup>er</sup> Régiment étranger des parachutistes et ses 1 300 bérets verts prennent le contrôle d'Alger, arrêtent le délégué général Jean Morin, le commandant en chef en Algérie, le général Gambiez et le ministre des Transports Robert Buron de passage en Algérie. C'était le fameux putsch des généraux. Ce putsch fut perpétré par les généraux Maurice Challe, Edmond Jouaud, Raoul Salan et André Zeller, et derrière eux, les colonels Argoud, Gardes, Lacheroy, Broizat, Godard. Ces derniers, depuis des mois complotent et bénéficient de la bienveillance complice de leurs camarades qui sont le véritable ressort de ce putsch avec à leur côté ce grouillement des extrémistes d'Alger appuyés sur les angoisses de la population pied-noir. Tous ceux-là s'opposaient au général de Gaulle pour l'Algérie française.

Le 22 avril, l'avantage est aux insurgés, même si à Paris Roger Frey qui assume l'intérim au ministère de l'Intérieur, fait arrêter, tous les activistes suspectés de tremper dans le complot et d'étendre à la métropole la sédition. Le Conseil des ministres institue l'état d'urgence et décide de déférer à la Justice militaire les chefs de la mutinerie.

Lorsque Challe arrive à Alger, il parle à la radio : « Je suis ici pour tenir le serment de l'armée de garder l'Algérie pour que nos morts ne soient pas morts pour rien. Un gouvernement d'abandon, etc. ». Je n'avais pas écouté la radio et j'appris la nouvelle en me rendant à la caserne avec le bus. Les bérets verts étaient à chaque carrefour, mais je n'eus pas de problème particulier à rejoindre mon régiment. En revanche, je suis resté consigné à la caserne et je n'ai eu aucun moyen de prévenir mon épouse. Le dimanche 23, à Alger, la situation est bonne, mais dans le reste de l'Algérie les défections sont nombreuses. Hélix Denoix de Saint Marc, à la tête du 1<sup>er</sup> REP, a mis en marche ce régiment sur Alger et prend le contrôle des principaux points stratégiques de la ville pour soutenir la rébellion contre la légitimité républicaine (2).

Mais à Paris, l'inquiétude grandit. Après avoir consulté le Premier ministre, les présidents des assemblées parlementaires et le Conseil constitutionnel, le général

de Gaulle décide d'assumer les pouvoirs exceptionnels prévus par l'article 16 de la constitution. Conformément à ce texte, il en informe la Nation. À 20 heures, le général de Gaulle, en uniforme, parle à la radio et paraît à la télévision : « Un pouvoir insurrectionnel s'est installé en Algérie par un pronunciamiento militaire. Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite. [...] Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route de ces hommes-là... J'interdis à tout Français et d'abord à tout soldat de n'exécuter aucun de leurs ordres... ». Il conclut : « Françaises, Français, aidez-moi. ».

« Cinq cent mille gaillards munis de transistors », comme il dit du contingent, ont entendu cet appel à la désobéissance légitime. Celle-ci n'est pas nécessaire dans mon régiment, car nos chefs se sont prononcés contre le putsch. Cependant, nous craignons d'avoir la visite des parachutistes pour nous remettre au pas. Ailleurs, on nous dit que les appelés réclament de leurs chefs qu'ils prennent position pour Paris, et refusent souvent d'exécuter leurs ordres. Leur situation n'est pas plus enviable que la nôtre. Dans la nuit du 24, Radio Alger lance un ultime appel à la population algéroise : « Population, rendez-vous au Forum pour empêcher la trahison ». Des milliers d'Algérois arrivent aux cris d'Algérie française. À minuit et demi, Challe apparaît une dernière fois au balcon du quartier général. Il veut parler, mais le microphone ne fonctionne pas. Le 26, il dort à Fresnes dans la cellule occupée jadis par... Ben Bella, futur président de la République algérienne. L'insurrection est terminée. L'une des rarissimes interventions de l'armée dans la vie politique française s'achève.

Pour ma part, je rejoins mon domicile en pleine nuit le 26 à une heure du matin. Après quatre jours d'absence sans donner de nouvelles, mon arrivée à cette heure matinale provoque un petit moment de panique, mais tout de suite après, c'est une explosion de joie de mon épouse et de moi-même. Avant de clore ce paragraphe, et pour la petite histoire, sachez que le 21 avril au soir, la veille du putsch, de Gaulle est assis dans la loge présidentielle de la Comédie française aux côtés de Léopold Sédar Senghor, président du Sénégal. On joue Britannicus de Racine. À un certain moment, Agrippine dit à Albine : « De quel nom cependant pouvons-nous appeler l'attentat que le jour vient de nous révéler ? » Sans commentaire bien sûr !

## MA PREMIÈRE MISSION

En dehors de ce coup fumant du début, mon travail à la caserne consiste à l'instruction de jeunes recrues qui arrivent juste de métropole. Mais ces soldats ne sont pas ordinaires ; en effet, ils sont tous plus ou moins éclopés. Pour pallier cet inconvénient, j'ai dû noter sur un carnet tous les handicaps affectant chacun d'entre eux pour en tenir compte dans les différents exercices. Par exemple lorsque nous faisons des marches longues, j'avais prévu une Jeep qui me servait de voiture-balai pour ceux qui ne pouvaient pas suivre. Mais j'avais toujours mon carnet pour que les tire-au-flanc ne profitent pas de la situation. J'avais aussi des « handicapés intellectuels » comme les qualifiait la terminologie militaire qui m'ont fait prendre conscience qu'il y avait encore beaucoup d'analphabètes dans notre belle France. À la fin de ces deux mois de « classes », comme on disait, nous avons passé une semaine au camp plage. Je garde un souvenir très vague de ce camp, mais avec des images fortes : la grande tente qui logeait toute la section, les moustiquaires sur les lits, la mer démontée et surtout l'important dispositif de sécurité. Nous avons des cours, mais chaque jour nous avons le droit de laisser nos hommes se baigner. On met des filets pour limiter la zone de baignade.

## LE MAINTIEN DE L'ORDRE

Les trois derniers mois de mon séjour en Algérie, j'ai une autre section, celle-là était bien aguerrie, avec une mission de maintien de l'ordre et de protection. Le maintien de l'ordre se passe essentiellement à Alger et consiste au quadrillage des rues avec interpellation et fouille des passants ayant des comportements suspects. Pendant les grèves de juin des Algériens, notre section est chargée du maintien de l'ordre dans la banlieue est d'Alger. La première journée est pour moi très dure. Nous avons l'ordre de contrôler toutes les personnes circulant dans ce secteur qui était réputé abriter un grand nombre de membres du FLN (Front de Libération Nationale). Pour les femmes, nous avons un détecteur que vous pouvez voir ci-dessous.

Tous les volets des maisons sont clos ; mais, de temps en temps, on en voit un s'entrouvrir puis se refermer, puis un autre, puis un autre. Comment s'empêcher de penser que derrière ces volets un « terroriste » pointe son arme sur nous ? Comment s'empêcher de penser que l'officier, moi en l'occurrence, est le plus exposé. Je garde toute la journée cette tension extrême. Et le lendemain se passe un peu mieux, le surlendemain encore un peu mieux, etc.



C'est fou comme on s'habitue au danger. Et la semaine passe sans encombre. La semaine suivante, les grèves cessent. Elles reprennent la semaine suivante et une autre section que la mienne est désignée pour le maintien de l'ordre de ce secteur. Hélas, le bilan n'est pas le même : deux morts, dont le sous-lieutenant qui dirigeait la section. Quand je repense à cet épisode, ma gorge se serre. Ce sous-lieutenant n'était ni plus coupable, ni plus innocent que moi, c'est lui que le destin a frappé.

J'ai aussi participé à deux ou trois opérations de bouclage après attentat semblables aux opérations de maintien de l'ordre avec hélas de nombreuses personnes mortes ou blessées.

J'ai quitté rapidement l'Algérie en août 1961, car on me rappela pour une mission particulière. Le Service Technique des Armées (STA) avait besoin d'un spécialiste ayant une formation d'ingénieur. Je ne sais pas comment j'avais été désigné peut-être grâce à mon professeur d'aviation à l'École Centrale. Nous étions plusieurs ingénieurs effectuant leur service militaire détachés au STA. J'étais affecté à la section des missiles antichars qui, à cette époque, étaient au nombre de trois : l'ENTAC, le SS10 et le SS11.

## LE RETOUR

Je n'ai jamais vraiment eu peur, mais lorsque le bateau « KAIROUAN » s'éloigne des quais d'Alger le 31 août 1961, c'est quand même une délivrance. Et lorsque quelques heures plus tard la côte française des environs de Port-Vendres apparaît, c'est la joie. Enfin, sur le quai, ma mère, mon père, ma sœur, les cousins Labrot Suzanne, Jean et petit Jacques (comme nous l'appelions alors) et tata Zilla m'accueillent.

## LA RECONNAISSANCE DE LA NATION

Un décret définissait qu'après avoir servi pendant au moins 90 jours, consécutifs ou non, dans une formation ayant participé aux opérations et missions en Algérie on avait droit à la reconnaissance de la nation. J'avais passé cinq mois en Algérie et je reçus donc à ce titre, une espèce de diplôme (voir ci-dessous).



Les conditions pour obtenir la qualité d'Ancien Combattant sont beaucoup plus sévères au début et je ne peux y prétendre. Ultérieurement, le critère change et 4 mois de présence effective en Algérie entre le 31.10.1954 et le 02.07.1962 sont suffisants. Après un parcours « du combattant », j'obtiens le précieux titre. Je pouvais dès lors acquérir la « Médaille commémorative de la guerre d'Algérie », mais je ne l'ai pas fait.

## DES RETROUVAILLES



Le 25 mars 2011, je reçois un message sur « Copains d'avant » du caporal qui était dans ma section. Il m'a envoyé ce jour-là la photo de notre section. Mon collègue caporal est à l'avant de la photo avec son calot à la Napoléon. Je suis accroupi à l'extrême gauche de la photo avec un calot sombre. C'est avec une grande joie que j'ai de temps en temps de ses nouvelles. Il est Algérien, enseignant à la retraite et vit à Oran. Depuis, nous correspondons régulièrement par « Copains d'avant ».

## **UNE AUTRE MISSION EN ALGÉRIE**

Lorsque j'étais au STA, j'ai été désigné pour une mission lors de l'essai Béryl (3) de la bombe nucléaire AN 11 dans le Hoggar en Algérie après la signature des Accords d'Évian. La mission a duré du 26 avril 1962 au 4 mai 1962. Le but était de faire de la détection d'explosion atomique par la sismographie. Lors de l'essai souterrain, le mur de béton qui devait obturer la galerie creusée dans la montagne a cédé sous la pression de l'explosion de la bombe nucléaire. Cela a entraîné l'évacuation du site en urgence. Je me trouvais assez éloigné du lieu de l'incident et j'ai été informé du problème quelque temps après. Revenu sur la base, lors des contrôles obligatoires, le compteur Geiger crépitait chaque fois qu'on le passait sur ma chevelure. Cela dura une dizaine de jours, jusqu'à ce que je demande qu'on me coupe la mèche de cheveux contaminée, celle qui dépassait de mon chapeau de brousse.

## **LA FIN DE MES OBLIGATIONS MILITAIRES : UNE LIBÉRATION**

Depuis 1950, la durée légale du service militaire était de dix-huit mois, mais des décrets successifs ont depuis 1956 « maintenu sous les drapeaux » les contingents, ce qui pour moi a provoqué « un retour dans mes foyers » (la quille) le 9 octobre 1962 soit vingt-quatre mois après mon incorporation. Malgré les accords d'Évian signés le 18 mars 1962, il faudra attendre le 21 décembre 1963 pour que la durée du service soit réduite par décret à seize mois.

### **NOTES**

(1) Châlons revendiquait l'implantation du camp sur son territoire, mais dut se contenter de lui donner son nom.

(2) Mais Saint Marc n'en était pas à sa première incartade. Lors de la bataille d'Alger de 1957, chef de cabinet du général Massu, celui-ci était parfaitement au courant des méthodes employées et en particulier de ce qui se passait à la villa Sésini et à la villa des Roses, et autres lieux de tortures de sinistre mémoires pratiqués par les hommes du 1<sup>er</sup> REP. Pourtant le commandant Hélix Denoix de Saint Marc sera élevé à la dignité de Grand-Croix de la Légion d'honneur en 2011 par le président Sarkozy. Son passé de résistant ne peut effacer son comportement dans la guerre d'Algérie. Je vous laisse le soin de juger.

(3) Nom donné au deuxième essai nucléaire souterrain français. Le premier baptisé Agathe a eu lieu le 7 novembre 1961 et s'est déroulé au même endroit de façon satisfaisante.

# Retour sur image !

## Germaine Chaumel

par *Marie Ténégal*

Les Journées Européennes du Patrimoine de ce dernier mois de septembre ont permis aux Blagnacais de découvrir ou de redécouvrir des photographies que Germaine Chaumel a consacrées à notre ville dans l'immédiate Deuxième Guerre mondiale.  
Genèse d'un projet généreux et participatif !

### GERMAINE CHAUMEL

D'abord tournée vers l'art lyrique, Germaine Chaumel aura pour deuxième passion l'art de la photographie dans lequel elle excellera. Avant-gardiste et féministe elle sera reporter-photographe dès 1935 et collaborera aussi bien avec la presse régionale, nationale qu'internationale en couvrant les grands événements qui ont marqué cette période. Venant régulièrement à Blagnac, elle a aussi immortalisé des moments de la vie des Blagnacais comme l'ont attesté les clichés d'une procession et d'une cérémonie commémorative exposés à l'espace des Caouecs à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.

### UNE IDÉE ORIGINALE DE PILAR MARTINEZ-CHAUMEL

Sa petite-fille Pilar a eu l'excellente idée de proposer de restituer aux habitants des photos, témoin de leur passé, en organisant une exposition à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Pour aller plus loin dans cette démarche, nous avons souhaité privilégier un temps de rencontre et d'échange, lors d'une séance privée, autour de ces moments marquants de leur vie.

La première tentative de ce projet remonte à la veille du confinement. Il aura finalement fallu pas moins de deux ans pour que la mise en lumière des clichés de Germaine Chaumel aboutisse enfin. Fruit d'une collaboration entre l'association Blagnac Histoire et Mémoire, et la ville de Blagnac, cet événement privé a fait remonter toute l'émotion que pouvait susciter ce bond de 70 ans en arrière.

### LES REPORTAGES PRÉSENTÉS

Une série de 10 clichés pris lors de la cérémonie célébrant le retour des prisonniers le 11 mai 1948, devant le monument aux morts, devant la mairie et lors de la messe devant l'église Saint-Pierre, nous fait revivre ce moment de recueillement au lendemain de la guerre. Nous reconnaissons Monsieur le maire Jean-Louis Puig, Madame Béziat et Madame Peyrouzet premières femmes engagées politiquement, et bien d'autres Blagnacais que vous avez reconnus à l'Espace des Caouecs.

Une série de 8 clichés représente une procession de communiantes et de communiantes le 11 mai 1950. Ces prises de vue, semblables à des tableaux, mettent en exergue la beauté des vêtements et du lieu où se joue la scène. Le blanc immaculé des robes apporte une touche romantique à cette cérémonie avant tout religieuse au cours de laquelle des pétales de roses étaient délicatement lancés ici et là.



## NOTRE MÉTHODOLOGIE

Il fallait parvenir à mettre un nom sur tous ces visages, mais comment procéder ? Nous avons opté pour la constitution d'un groupe témoin de Blagnacais. Trois séances et de nombreux mails au cours de l'hiver et du printemps auront été nécessaires pour parvenir à dresser une liste de 174 personnes reconnues sur l'ensemble des deux reportages photos. La tâche a été fort agréable, donnant l'occasion à tous les participants de se replonger dans ces événements passés. Certains même se sont reconnus, non sans émotion ! La liste des Blagnacais identifiés a grossi au fur et à mesure des rencontres. Dans un deuxième temps nous avons cherché leurs coordonnées ou celles de leurs enfants afin de les inviter à ce rendez-vous si inattendu. Plusieurs semaines se sont succédé avant de venir à bout de ces recherches. L'émotion et l'enthousiasme ont été le fil conducteur de ces rendez-vous durant lesquels la bonne humeur nous a toujours accompagné.

Ce projet a pu se concrétiser grâce au dynamisme et à la volonté de tous. Et nous

les remerciements chaleureusement.

*La réunion du  
groupe-témoign  
le 19 janvier 2023 -  
photo BHM*



## LA RENCONTRE DU 20 JUIN 2023

Tous n'ont pas répondu présent, mais celles et ceux qui se sont déplacés ont eu la surprise de redécouvrir des photos de leur jeunesse ou de leurs parents qu'ils avaient oubliées ou peut-être jamais vues.

Moment confidentiel et émouvant pour certains, se reconnaissant en communiant ou reconnaissant un proche sur le parvis de l'église lors de la cérémonie fêtant le retour des prisonniers.

S'il ne fallait citer qu'un moment fort de cet après-midi il faudrait évoquer la prise de parole de Jean-Louis Rocolle relatant avec tristesse et sanglot dans la voix, les conditions de la mort tragique de Monsieur Cartel qu'il a bien connu.

D'autres moments émouvants, Francine Estève retrouvant sa grand-mère lors de la procession des communiantes, René Mounibas citant sans se tromper le nom de la quasi-totalité des musiciens de la Clique municipale, photographiée devant l'église Saint-Pierre qui montre encore à ce moment les stigmates laissés par la guerre ou enfin sa sœur Gilberte se reconnaissant dans sa belle robe de communiant. « C'est moi » nous a-t-elle dit simplement des étoiles plein les yeux.

Ces instants partagés se sont transformés en retrouvailles heureuses et animées.

Illustration : 1 photo de la rencontre

## L'EXPOSITION À L'ESPACE DES CAOUECS

L'exposition des 18 clichés au format 40X40 a démarré à l'Espace des Caouecs le



11 septembre pour se poursuivre au moins jusqu'à la fin de l'année 2023. Présentées sur les vitres et visibles depuis l'extérieur de la salle, les photos auront donné l'occasion de reconnaître de nouveaux visages.

*Le 17 septembre  
2023, vernissage  
de l'exposition  
Germaine  
Chaumel -  
salle des Caouecs -  
photo BHM*

# De nouveaux quartiers et leurs places

par *Suzanne Béret*

Durant la décennie 1970, l'augmentation importante de la population blagnacaise entraîne au nord de la ville, la naissance des nouveaux quartiers du Ritouret et du Grand Noble où se côtoient en parfait équilibre l'emploi, les services, les commerces, les loisirs urbains, les espaces verts et, bien sûr, l'habitat, le tout autour ou près d'une place.

## UN PLAN D'URBANISME

En dix ans la population blagnacaise a doublé passant de 5 320 habitants en 1962 à 10 330 en 1971, augmentation causée en particulier par les nombreux emplois créés notamment dans l'aéronautique. Cette évolution commencée il y a une vingtaine d'années s'est accélérée depuis sept ou huit ans à un rythme particulièrement rapide créant le besoin de logements.

Pendant ce laps de temps, des constructions ont vu le jour mais, sans l'intervention de la commune. L'urbanisation est alors « *aux mains du privé* ». Les propriétaires ont vendu des terrains aux promoteurs à des prix très élevés favorisant la spéculation. Le bâti s'élève le long de l'avenue du Général Compans jusqu'au groupe ancien d'habitations du pont de Blagnac sous forme de pavillons individuels ; au Plateau, à la Palme et chemin d'Aussonne avec quelques immeubles collectifs ; de part et d'autre de la route de Grenade auxquels s'ajoutent, pour une cinquantaine de familles, les petits collectifs de la « cité Nord » rue de Carrière et les maisons individuelles chemin Barrieu.



*La cité Nord  
rue de Carrière -  
photo BHM*

Ce développement désordonné, l'éparpillement de la surface bâtie rendent très onéreux pour la commune l'installation des équipements collectifs indispensables à une vie urbaine harmonieuse et expliquent leur absence en certains endroits. Comme le fait remarquer Guy Éché, auteur de « Blagnac, ville et village », « *on a vendu des logements mais, pas grand-chose autour* » et le plus souvent « *sans souci environnemental. Des arbres ont été coupés et non remplacés* ».

Le maire Jacques Puig et les conseillers municipaux veulent bien voir se poursuivre

la croissance de la ville à condition de pouvoir l'organiser sans nuire au centre ancien et de façon que la commune « *garde son âme* », son originalité et son unité. Ils désirent délimiter eux-mêmes les zones résidentielles, industrielles et de loisirs tout en sauvegardant une activité agricole et maraîchère importante remontant à plusieurs siècles, préserver ainsi les intérêts des Blagnacais et assurer une urbanisation « *dynamique et sans motivation spéculative* ». Blagnac doit rester une ville au cadre de vie agréable, où il fait bon vivre et surtout ne pas devenir « une cité-dortoir ». Aussi, un plan d'urbanisme et de développement, adopté par le conseil municipal le 6 octobre 1969 et approuvé par le préfet en juin 1971, se plaçant dans le long terme, prévoit l'aménagement de 500 hectares et une population allant jusqu'à 25 000 habitants. Pour intervenir plus efficacement, les élus révisent ce P.U.D. en 1972 et préparent un plan d'occupation des sols (P.O.S.) (1) qui ne sera rendu public qu'en 1985.

En attendant, pour procéder à une urbanisation « cohérente et planifiée », qui favorise une politique sociale du logement sans négliger la qualité, ils vont se servir des possibilités offertes par la loi d'orientation foncière de 1967, instrument législatif nouveau.

## LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DE BLAGNAC RITOURET

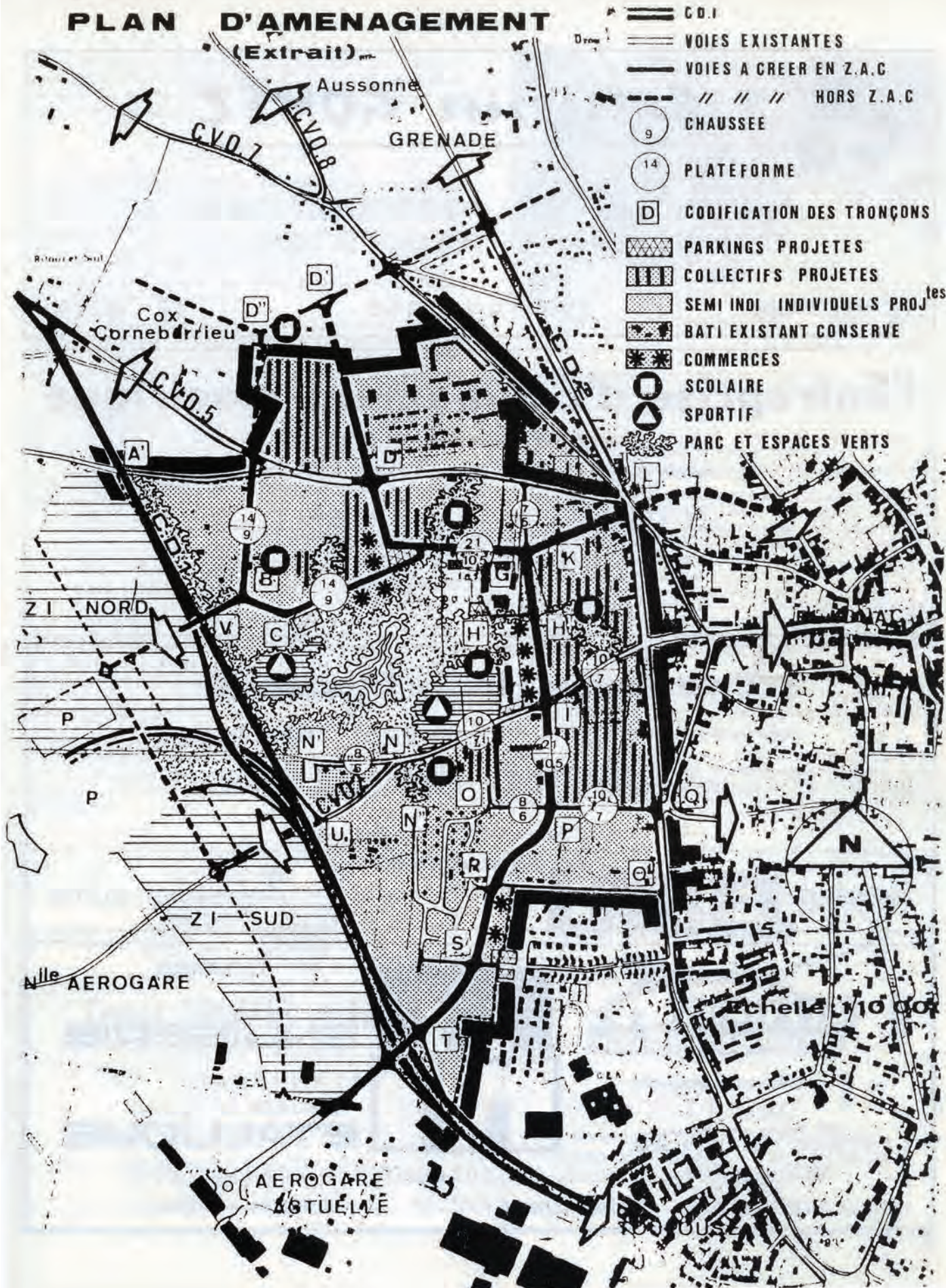
Cette loi « *donne aux collectivités de plus grandes responsabilités, en particulier dans la conception du développement communal par l'établissement de plans d'occupation des sols, dans l'action foncière par la création de zones d'aménagement différé (Z.A.D.) et sur la construction dans les zones d'aménagement concertée (Z.A.C.)* ». En conséquence, elle permet à Blagnac comme aux autres communes, d'acheter des terrains pour les aménager puis, de les rétrocéder à des promoteurs publics ou privés en obtenant un gain appréciable pour couvrir les frais d'équipement.

En 1973, devant la demande accrue de logements, « *d'équipements collectifs, scolaires, sociaux, culturels, sportifs et autres, indispensables au bien-être et au cadre de vie des nouveaux habitants* », la municipalité décide de créer la Z.A.C. dite de *Blagnac-Ritouret* à usage d'habitation. Délimitée par la route de Grenade, la zone aéroportuaire, le lotissement du Plateau et par la future Z.A.D. du Grand Noble, elle s'étend sur 98 hectares dont 23 environ déjà bâtis qui seront conservés (chemins de Bélisaire et d'Aussonne, le C.E.S. Henri Guillaumet...). Elle fait l'objet d'un dossier de création



# PLAN D'AMENAGEMENT

(Extrait)



- C.O.I
- VOIES EXISTANTES
- VOIES A CREER EN Z.A.C
- // // // HORS Z.A.C
- CHAUSSEE
- PLATEFORME
- CODIFICATION DES TRONÇONS
- PARKINGS PROJETES
- COLLECTIFS PROJETES
- SEMI INDI INDIVIDUELS PROJ<sup>tes</sup>
- BATI EXISTANT CONSERVE
- COMMERCES
- SCOLAIRE
- SPORTIF
- PARC ET ESPACES VERTS

## RITOURET

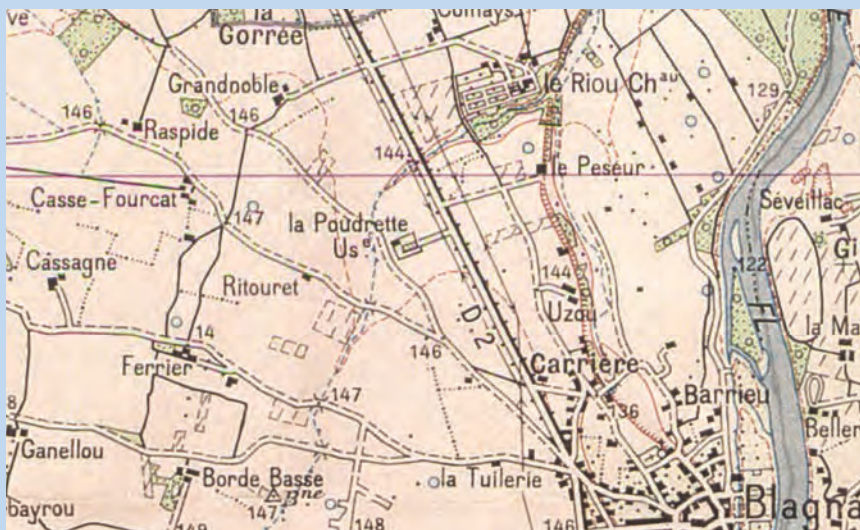
C'est le nom d'une petite ferme existant dans cette zone.

Ritou signifie curé, Ritouret, petit curé

L'étymologie vient peut-être de l'ancien occitan « reitouret » diminutif de « reitou » : recteur, chef d'une confrérie...

D'après les documents d'archives (recensements, documents fiscaux), il semblerait qu'elle n'existe pas encore au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1920, ces mêmes documents montrent qu'elle est incluse dans la section dite « Cassagna » et la majorité des terres qui l'entourent dans celle du « Grand Noble ».

Elles appartiennent à la veuve de Jean Darolle, à Patrice Bertrand et à Baptiste Galaut mais, le nom du propriétaire de la ferme n'est pas mentionné.



par l'AEPRAC (2) (Animation Études et Programmation Pour la Réalisation d'Aménagements Concertés) avec la collaboration de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine (AUAT) et des techniciens agréés de la ville de Blagnac. Le conseil municipal adopte ce projet le 24 septembre 1973, le préfet l'approuve le 11 décembre suivant et il est déclaré d'utilité publique le 2 décembre 1974.

À l'inverse de la Z.A.C. d'activités diverses de l'aéroport réalisée et aménagée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, la Ville de Blagnac assume seule la maîtrise d'ouvrage de celle du Ritouret afin de préserver les intérêts des nouveaux Blagnacais et de « s'assurer les moyens d'initiative et de contrôle indispensables à une urbanisation dépouillée de toute motivation spéculative ». Le maire et les conseillers municipaux insistent sur ce dernier point à plusieurs reprises.

En avril 1974, la Société dirigée par M. André Vandenberghe procède à l'étude des sols et M. Pierre Lebel est choisi comme géomètre expert. Le budget primitif de 1974 permet de régler leurs honoraires.

Les travaux d'alimentation en eau et de distribution commencent en juin 1974. La commune demande à la Direction départementale de l'Agriculture de prêter son concours à l'élaboration et au suivi du projet. Ceux de l'assainissement, de voirie, d'éclairage et du parc urbain débutent dès janvier 1975, se poursuivent tout au long de l'année et se terminent en 1976-1977. Les complètent ceux pour les superstructures : établissements scolaires, crèches, nouvelle gendarmerie... La dépense pour ces aménagements et équipements sera couverte par les emprunts amortis en 25 ans auxquels la commune a habituellement recours pour ce genre de travaux, par des emprunts particuliers à court terme contractés à la Caisse des Dépôts avec l'accord du préfet : 2 000 000 francs en 1974, 3 600 000 en 1975 notamment et par les versements des constructeurs calculés pour correspondre au prix des terrains viabilisés mis à leur disposition. Aussi, d'après les élus, cette Z.A.C. ne pèse pas sur le budget communal, au contraire, elle est une source d'enrichissement puisque les équipements « acquis gratuitement » profitent à l'ensemble de la population et à son bien-être.

Dès 1974, la commune acquiert des terrains, puis les revend une fois aménagés à la S.E.M.I.B. (3) dans laquelle elle possède la majorité des actions, à la Société Sud-

Construction, à la S.A.M.A.I., à la Société coopérative H.L.M. et à divers autres promoteurs. Les Domaines fixent le prix de l'hectare ne désavantageant personne et faisant disparaître les craintes de certains vendeurs. Le 20 mars 1975, le préfet approuve le programme financier, l'échéancier et les modalités de financement de la réalisation de la Z.A.C.

Pour ne pas couper ce nouveau quartier du Centre ancien, en février 1984, sera mis en service allée des Muriers, un passage sous la route de Grenade permettant la liaison directe entre le Ritouret et le centre-ville.

Pour environ 7 000 habitants, l'édification des 1 950 logements très diversifiés mais, toujours peu élevés et donc à taille humaine, comprenant des collectifs locatifs ou avec accession à la propriété vendus à des prix raisonnables et branchés sur le réseau de chauffage par géothermie (4) ou des pavillons individuels, se terminera vers 1983.

Une place occupe le centre de toutes ces constructions.

### **La place des Marronniers**

Elle est baptisée ainsi le 25 mai 1976 d'un nom d'arbre comme toutes les voies (avenues, rues, cheminements) jusqu'à Bélisaire suivies à partir de l'avenue de



*La place un jour de marché - Cliché photothèque municipale*



*Cliché photothèque municipale*

Cornebarrieu par des noms de fleurs jusqu'aux Baradels (5).

Cette vraie place de forme rectangulaire, pas très grande (1 386 m<sup>2</sup>), prend son véritable aspect entre 1978 et 1981 avec la plantation de pins-parasols récemment remplacés par des « feuillus » à haute tige et racines plongeantes. Bordées par des commerces, des cafés et des restaurants, une boîte aux lettres, elle joue bien son rôle d'attractivité.

En 1979, un supermarché SUMA (6) occupait tout le côté gauche en venant de l'avenue des Pins. Les familles y faisaient les courses car, d'après des témoins de l'époque, « *il n'y avait pas grand-chose à Blagnac, les supérettes du centre semblaient loin* ».

D'autres se souviennent que le Suma « *servait de ralliement entre copains avec achat de bonbons au Tabac, roulades dans l'herbe au parc, course dans les tournesols quand il n'y avait pas Odysud* »

D'autres encore ont su énumérer la liste des commerces présents en 1979. Du côté opposé au Suma, la pharmacie et le Tabac-Pressé existaient déjà suivis d'une « *cave* » à la place de « *Comme à la maison* », d'une poissonnerie rapidement remplacée par un dépôt de pain approvisionné par la boulangerie en face de l'église, un marchand de légumes et une petite boucherie. Sur le plan non alimentaire, les habitants pouvaient aller chez un coiffeur, un marchand de vêtements et dans une salle de sport.

**suma**

**Centre Commercial « LE PARC »**  
**Zone du Ritouret - Place des Marronniers**  
**Tél. : (61) 71.23.61 - 31700 BLAGNAC**

**UN CHOIX MONSTRE...**  
**à deux pas de CHEZ VOUS**

Parking gratuit

**suma**

**PROUVE  
QU'IL DEFEND  
LE CONSOMMATEUR !**

Un incendie a ravagé SUMA vers 1990 et toute la configuration a changé. À la place, se sont installés un cordonnier, un magasin de prêt à porter, un « *toiletage pour chiens et chats* » et la « *retoucheuse* » la seule qui s'y trouve encore et enfin, à l'angle côté parking, le petit supermarché Carrefour, fréquenté par les riverains et par des clients extérieurs au quartier.

Cette place, desservie par un arrêt du tramway depuis 2010, se situe au cœur du quartier, « ...au nord du parc d'Odysseus, à proximité de petits immeubles, de commerces de quartier...du collège Henri-Guillaumet, de la crèche Blanche neige, d'écoles maternelles », d'équipements sportifs (cours de tennis, plaine de jeux...) et du centre culturel d'Odysseus dont le rayonnement déborde des limites blagnacaises pour s'étendre à toute la région.

Aujourd'hui comme hier, elle constitue un lieu de vie important au centre du quartier telle une place de village, et offre à qui veut bien le voir, un lieu agréable avec l'ombre de ses arbres et son bassin, source de fraîcheur en été et royaume des canards et des poissons rouges qui nagent près des plantes aquatiques.

Elle est aussi la liaison entre la ville et le parc de 10 hectares, agrémenté d'un lac et même la véritable entrée de celui-ci « faisant bien la transition piétonne entre les parties du quartier construites et ce parc, entre l'urbain et la nature ». Elle en tire sa particularité, son originalité par rapport aux autres places blagnacaises.

Des jardinières près de l'avenue des Pins et des parterres de fleurs face à l'entrée du parc et le long du chemin menant au parking placé à l'arrière du supermarché, l'émaillent de taches de couleurs. Dommage que les containers à ordures, pourtant indispensables, soient si visibles en bordure de l'avenue des Tilleuls.

Animée tous les jours par les habitués des cafés et des restaurants, elle l'est encore plus le mercredi après-midi par la présence du marché de plein vent, demandé en 2004 par les habitants et effectif depuis le 4 avril 2012 ou lors de fêtes comme Noël... Sur un autre plan et toujours côté animation : le marchand de journaux, fermé depuis plusieurs mois, va normalement rouvrir à l'automne prochain et attirer à nouveau une nombreuse clientèle un peu perdue en son absence.

La place des Marronniers aux multiples atouts, est malheureusement victime des maux de notre époque : incivilités en tout genre, dépôts sauvages, bruits de jour et de nuit, rodéos en engins lancés à vive allure au risque de renverser une personne âgée ou une poussette, circulation de drogue et autres problèmes. Inquiets pour leur sécurité et leur tranquillité, les habitants ont fait appel à la municipalité, revendiquant en plus un peu plus d'animation dans leur quartier.

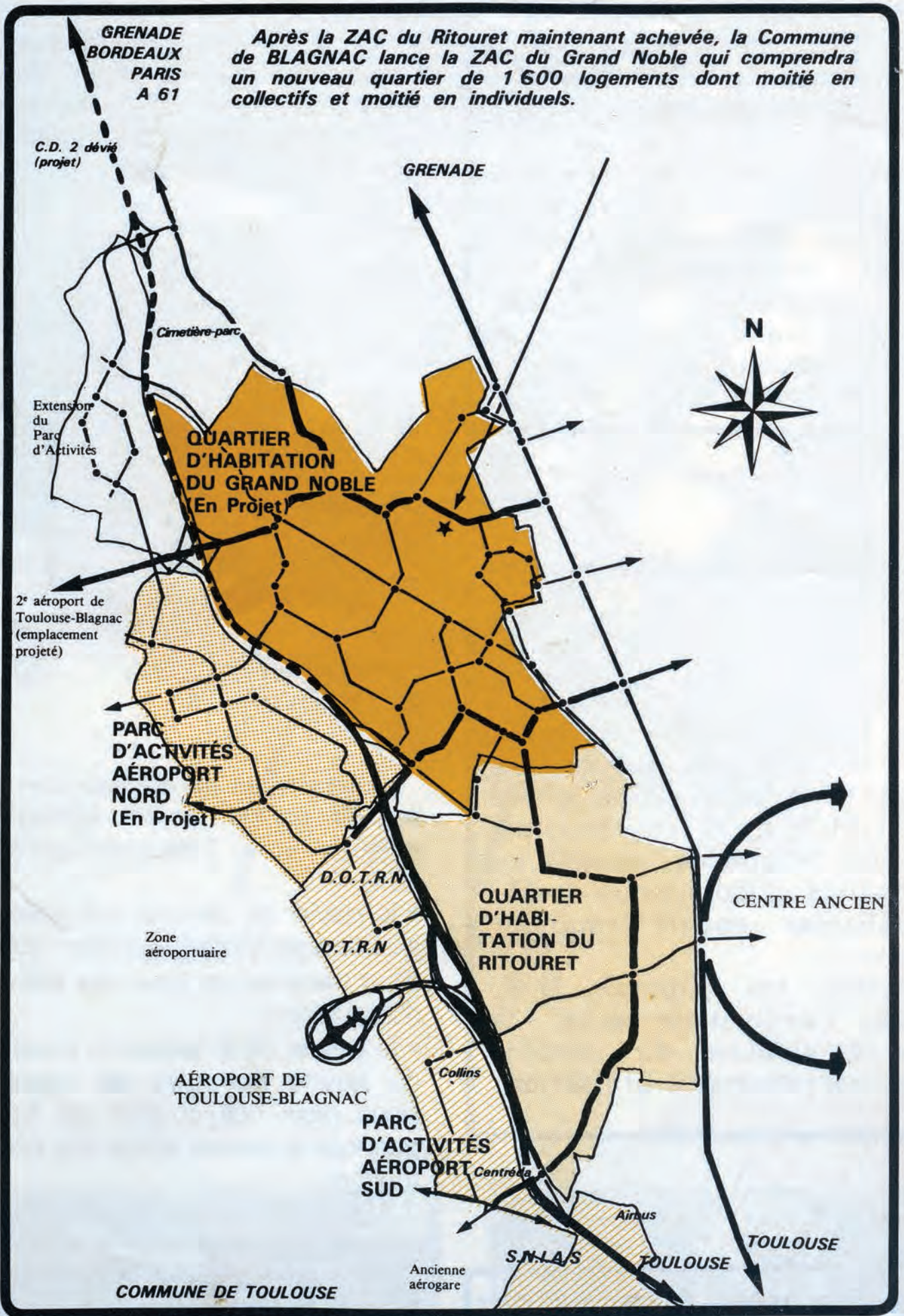
Aussi, depuis mars de cette année 2023, le maire, Joseph Carles, a organisé un atelier urbain dans lequel habitants, membres d'associations et des services municipaux réfléchissent ensemble et tentent d'apporter des solutions. Déjà des améliorations ont vu le jour : les policiers municipaux et nationaux font d'avantage de rondes ; le 28 juin dernier, des stands se sont installés sur la place autour « de la prévention et de la sécurité » avec les forces de l'ordre, un club sportif, les pompiers... À partir « des constats partagés dans ces ateliers et des possibilités techniques, il sera établi des scénarios d'aménagement et d'animation » de la place et du quartier.

En résumé, le quartier du Ritouret, avec sa place des Marronniers, « ses grands espaces, les couleurs où se mêlent toutes les nuances chaudes de l'ocre jaune, beige, rouge ou rosé des pavillons et des immeubles » est jugé par Guy Éché comme « une réussite incontestable et un lieu où il fait bon vivre ». Il ajoute très justement qu'avec ce nouveau quartier « le centre animé de Blagnac est fait de deux pôles : le centre culturel et la place de l'église ou encore entre les espaces verts du Ramier et ceux du Ritouret ».

## **LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DU GRAND NOBLE**

Le 30 décembre 1982, dans la séance du conseil municipal, le maire, Jacques Puig fait remarquer que « le parc industriel aéroportuaire lié à la création du nouvel aéroport de Toulouse-Blagnac sous l'égide et la conduite de la Chambre de Commerce et d'industrie et, dans le prolongement de celui-ci, le quartier du Ritouret avec de nouveaux équipements

Après la ZAC du Ritouret maintenant achevée, la Commune de **BLAGNAC** lance la ZAC du Grand Noble qui comprendra un nouveau quartier de 1 600 logements dont moitié en collectifs et moitié en individuels.





Le parc  
du Grand-Noble -  
Cliché BHM

*et surtout un habitat social de qualité sont maintenant terminés »*

Aussi, pour suivre la croissance de la ville, il propose, approuvé par les conseillers municipaux, d'adopter le dossier de création et de réalisation de la Z.A.C. du Grand Noble à usage d'habitation et d'activités dépassant les 200 hectares au nord-ouest de la commune. Le programme d'études pour cet aménagement débute dès 1980 avec les mêmes acteurs que pour le Ritouret : l'AEPRAC et l'AUAT. Mais, déjà, depuis 1970, « la commune a mis en œuvre une politique active dans le souci de maîtriser au mieux son développement urbain en créant une zone d'aménagement différencié (Z.A.D.) de 223 hectares sur le secteur du Grand Noble » et a préparé l'avenir en achetant des terrains comme l'y autorise le classement de cette zone. En plus, dès le 16 novembre 1973, une convention conclue avec le Fonds National d'Aménagement Foncier et d'Urbanisme accorde à la commune 265 760 francs pour l'acquisition de ces terrains, versés en mars 1974. Cette somme a pu être renouvelée trois fois, la dernière en juin 1984.

Toujours dans la séance du 30 décembre 1982, le maire ajoute « qu'avec le quartier du Grand Noble, la commune entend dépasser la simple action d'accompagnement par le logement pour conférer aux quartiers nord une vocation élargie à tous les domaines économiques et urbains. Le programme de cette opération complexe car plurifonctionnel » découle de « l'ambition de la ville à réussir sa croissance par un parfait équilibre entre l'emploi, l'habitat et les loisirs urbains, dans un cadre urbanistique et architectural de qualité ».

Ainsi, le projet, définitif en juillet 1983, prévoit, pour la décennie à venir, « la construction de 1 100 logements sur 50 hectares, l'aménagement de 15 hectares d'espaces verts et sportifs » et pour renforcer la vocation économique du Grand Noble, « la création d'environ 2 800 emplois répartis dans l'industrie aéronautique ou technologique sur 32 hectares dans la zone aéroportuaire, 10 hectares pour l'artisanat à Font Grasse, notamment dans les bâtiments rénovés de l'ancienne usine d'équarrissage, 5 hectares de bureaux à proximité de l'immeuble solaire et enfin 4 000 mètres carrés de commerces ».

La commune conduit elle-même l'action d'aménagement du Grand Noble en « Régie Directe Communale avec le concours du département de la Haute-Garonne pour les grandes infrastructures routières intégrées et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse pour les équipements hydrauliques de l'aéroport et de la zone aéroportuaire ainsi que pour l'aménagement du bassin du Riou ».

Le public peut voir en mairie le dossier du projet de la création de la Z.A.C. du Grand Noble du 2 novembre 1983 jusqu'au 6 janvier 1984.

Le Grand Noble passe véritablement de Z.A.D. en Z.A.C. avec l'arrêté du ministre de l'Urbanisme, du Logement et des Transports du 18 janvier 1985 approuvant le

dossier de création de ce nouveau quartier. La déclaration d'Utilité Publique date du 4 juillet suivant et l'approbation par les autorités du Plan d'Aménagement de la zone, du 27 novembre de la même année.

Le cabinet HIRTZ qui a déjà réalisé le parc du Ritouret, se voit confier, en juin 1983, le « *verdissement* » du Grand Noble par la création d'un parc urbain de 5 hectares autour de la plaine du Riou. Il tient compte de la flore, de la faune, de l'hydrologie et le rend compatible avec les installations prévues pour 2 450 000 francs, financé à 50% par le ministre de l'Environnement. En 1992, sera installée la fontaine en cascade, sculpture de Béatrice Germy, alliance réussie de l'art et de la nature. Ce parc par comparaison avec celui du Ritouret, prend le nom de « *Parc du Grand Noble* » le 20 avril 1989. Après le parc, suivent au cours des huit ou neuf années à venir, des plantations le long des rues et du Riou et dans les espaces laissés libres au pied des immeubles. Tous ces aménagements paysagers, contribuent à parsemer de vert ce nouveau quartier comme tous les autres de la ville.

L'école maternelle  
vue du Riou  
Cliché BHM



Le montant de l'assainissement s'élève à 3 009 270 francs auquel s'ajoute le coût des infrastructures routières et les équipements. La taxe professionnelle versée par les entreprises de plus en plus nombreuses, les subventions de l'État, de la région et du département et les emprunts de la commune couvrent les dépenses. À la clôture de l'exercice 1987, les conseillers municipaux font remarquer que « *malgré un endettement nettement supérieur aux moyennes régionales et nationales, la situation*

## GRAND NOBLE

Le « Grand Noble » est une grosse ferme qui existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle avec dépendances et pigeonnier. Elle est toujours là aujourd'hui, un peu cachée toutefois.



*financière de Blagnac peut être considérée comme bonne en raison d'une assiette fiscale qui demeure encore favorable et d'une aisance certaine de trésorerie ».*

Durant l'été 1987, l'aménagement de cette Z.A.C. débute par l'édification d'une part de la patinoire de taille olympique, une des plus importantes du sud de la France, située dans le prolongement de l'avenue des Pins, réalisée par l'entreprise SAES pour un montant de 33 millions de francs, subventionnée à plus de 50% par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, la région et le département et d'autre part, d'un collectif de 138 logements locatifs dans le prolongement de la patinoire et à l'arrière de 28 maisons individuelles, œuvre de la SEMIB.

La patinoire sera inaugurée en janvier 1989 tandis que immeubles et pavillons reliés par de nouvelles rues, proposés par différents constructeurs, continuent de sortir peu à peu de terre afin d'accueillir plus de cinq mille habitants.

Comme pour le Ritouret, les quartiers d'habitation du Grand Noble se bâtissent avec la volonté de préserver l'environnement et la qualité de vie. Les grandes orientations voulues par une équipe composée d'élus, de techniciens, d'urbanistes et d'architectes « *s'inspirent de celles qui ont fait du Ritouret un quartier parfaitement homogène* ». Dans le Grand Noble « *s'imbriquent* » aussi « *en un ensemble harmonieux toutes les composantes urbaines que sont l'emploi, l'habitat et les services* ». En mai 1988, les conseillers municipaux envisagent l'implantation d'une école maternelle près du Riou sur un terrain de 2 500 mètres carrés. Mais, après réflexion, il leur apparaît « *plus judicieux de regrouper plusieurs équipements et de réaliser un complexe jeune enfance de 4 classes et d'un restaurant* », d'une crèche et d'une halte-garderie. Un concours d'architectes est lancé. Le cabinet HERMET, 4 rue Taupin à Toulouse, l'emporte pour une somme avoisinant les 9 000 000 francs. L'école maternelle de « *l'Unité Petite Enfance* » ouvre en septembre 1989, la crèche et la halte-garderie suivront en 1990.

Sur le terrain voisin séparé par le Riou, d'une superficie de 2 000 mètres carrés, les élus pensent y implanter un Centre d'activités sociales et culturelles, en fait ce sera le Pôle Emploi.

De plus, apparaissent, échelonnés de 1989 à 2000, sur le plan scolaire : le C.E.S. (Jean-Mermoz, inauguré le 6 mars 1992, en présence de M. Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale), une école élémentaire (René-Cassin) et leur gymnase ; sur le plan sportif, le Complexe du Grand Noble et enfin sur le plan économique et de l'emploi, des entreprises, en particulier près de la zone aéroportuaire, et le Centre commercial Leclerc.

La même équipe a su organiser les lieux de détente et de loisirs près des résidences, créer des points forts pour l'animation, tracer des rues et des places pour que Blagnac sur tout son territoire reste « *une ville agréable en dépit d'une croissance récente et rapide* ».

### **Place de Catalogne**

Véritable porte d'entrée du quartier du Grand Noble, cette place circulaire, d'une superficie de 3 700 mètres carrés, joue le rôle de « *charnière* » entre celui-ci et le Ritouret.

Sa forme évoque une « *arène* » et plus concrètement « *un rond-point* » d'où partent des rues vers la patinoire, le Mail Louis Aragon ou la place de la Révolution (7).

Des arbres, arbustes, bacs de fleurs chaque fois que cela est possible et une pergola avec des plantes grimpantes sur son pourtour atténuent sa minéralité centrale et la rendent malgré tout très agréable. De plus, sa position près de la verdure du Parc du Grand Noble et des Jardins de Catalogne qui ont récemment remplacé les serres municipales compense cet aspect.

Son aménagement débute en 1988 par un parking souterrain de soixante-deux places, réalisé par une entreprise blagnacaise, Sud Ingénierie. Aujourd'hui, régi

*Cliché  
photothèque  
municipale*



par Toulouse-Métropole (8), il est ouvert à tous, muni de caméras pour la sécurité et fermé la nuit. Le projet initial prévoyait une halle couverte sur la dalle pour un éventuel marché, non réalisée depuis, peut-être à cause de la difficulté voire de l'impossibilité des marchands ambulants à y installer leurs camions.

La même année, s'élevèrent tout autour les premières constructions du Grand Noble, toujours à taille humaine, dans le même esprit que celles du Ritouret. Des immeubles de soixante-deux appartements à usage exclusivement locatif livrés en octobre forment le début de la Résidence de Catalogne. En avril 1989, une seconde tranche porte à cent trente-six logements la capacité de la Résidence. Le rez-de-chaussée abrite des commerces ou des services ainsi que la permanence du quartier : pharmacie, bureau de tabac, coiffeuse, point de restauration rapide, banque, auto-école etc. Malheureusement aujourd'hui, beaucoup ont tiré le rideau tandis qu'une supérette « Casino » vient d'ouvrir.

Cette place, pourtant « décentrée », se veut le centre, le cœur du quartier grâce justement aux commerces et aux professions médicales proches. Elle assume un peu moins cette « vocation » depuis l'arrivée du Centre commercial Leclerc, des nombreuses boutiques et du cinéma à l'autre extrémité du parc urbain.

*La place animée  
par les riverains  
- Cliché  
photothèque  
municipale*



Le stationnement reste le gros problème de cette place. Les voitures passent et ne s'arrêtent pas. L'arrivée du tramway n'a rien arrangé, lui aussi continue son chemin... Les élus ont bien pensé le faire s'arrêter sur la place. Cela aurait été l'idéal car un arrêt se situe à la patinoire et le suivant au Mail Louis Aragon. Mais, cette idée s'est avérée impossible à réaliser avec la présence du parking. Deux raisons à cela : d'une part, la dalle supporte seulement 250 kilogrammes par mètres carrés, ce qui est trop peu pour les rails et le tramway lui-même, d'autre part, un tramway ne peut pas démarrer dans un virage comme celui qu'il aurait dû prendre pour se diriger vers la rue Louis Aragon. Il a donc fallu choisir entre le parking, absolument nécessaire, et l'arrêt du tramway. La décision a été vite prise, même à regret.

De nombreux passants traversent la place en faisant très attention pour l'atteindre au flux incessant des voitures et au passage insonore du tramway. Certains se reposent un moment sur un banc à l'ombre de la pergola ou surveillent les jeux de leurs enfants qu'ils ne laissent pas y venir seuls, toujours à cause des dangers de la rue.

Même avec quelques difficultés, les habitants ou le CLIC (comité local d'initiative citoyenne) du quartier arrivent à faire vivre la place qui reprend alors son vrai rôle, à l'occasion des animations communes à toute la ville : Noël, la fête de la musique... Parfois, ils organisent un concert donné par la Musique municipale. En revanche, le repas de quartier « déménagement » dans le parc tout proche. Les barbecues et surtout les tables profitent de l'ombre généreuse des arbres. À cause de l'étendue du quartier du Grand Noble, il n'est pas évident d'y faire participer tous ceux qui y demeurent. Qu'importe, ceux qui viennent passent un très bon moment de convivialité.

Depuis début 2022 à la demande du maire, Joseph Carles, qui souhaitait revoir cette place dans son ensemble, une concertation est menée avec les habitants. Aussi, des travaux, en lien avec Toulouse-Métropole, ont déjà commencé : pose d'un revêtement thermique sur le sol de la dalle afin de diminuer la chaleur qui s'en dégage, installation de plateaux ralentisseurs sur l'avenue du Général de Gaulle pour réduire la vitesse des véhicules et rendre la circulation des piétons moins dangereuse.

D'autres aménagements sur cette place vont suivre dans les mois à venir toujours en concertation avec les habitants du quartier.

### **La place Georges Brassens**

Si la place de Catalogne est l'entrée du quartier du Grand Noble, la place Georges Brassens qui porte ce nom depuis le 25 juin 1992, semble en être la sortie.

Ces deux places diffèrent énormément, tout d'abord par leur forme : l'une circulaire, l'autre plutôt carrée. Ensuite, la grande place Georges Brassens (7 757m<sup>2</sup>), située dans l'avenue du même nom, se présente très arborée, verdoyante, avec au sol une vaste pelouse modelée en un semblant de relief, à l'inverse de la place de Catalogne à l'aspect minéral.

Cet aménagement paysager réalisé à l'automne 2000 par les employés des services techniques de la Ville, fait cohabiter cheminements à peine gravillonnés et plantations. Depuis 2010, le tramway qui traverse la place sans difficultés, apporte un peu de bitume dans tout ce vert.

Point stratégique, cette place dessert l'échangeur nord (postérieur à la place) et la voie rapide, la route de Grenade et l'écoquartier d'Andromède. Les nombreuses voitures suivent les voies qui la bordent pour s'y rendre ou pour en revenir.

Des immeubles l'entourent sur deux côtés, les deux autres étant réservés à des établissements d'enseignement : le groupe scolaire Louis-Weidknnet, l'Institut Universitaire de Technologie qui marie la traditionnelle brique à des matériaux novateurs. Avec le C.F.A. Commerces et Services tout proche, elle ressemble à un

*Cliché  
Christophe Picci*



*La place et l'IUT  
- Cliché  
photothèque  
municipale*



« campus urbain ».

Dépourvue de commerces, site particulièrement paisible, lieu de passage ou d'attente, faite pour les piétons, cette place doit son animation aux étudiants, aux enfants, aux usagers du tramway. Le bus 70, en fait le tour, prend des voyageurs en partance vers le centre de Blagnac et vers Toulouse. Ces deux moyens de transport se complètent et la font apprécier par leur présence.

La place Georges-Brassens où domine l'élément végétal, a une identité très « nature » qui la distingue de toutes les autres de la Ville.

Très étendu, le quartier du Grand Noble tire son « charme » de la diversité de ses paysages à l'image de ses deux places reliées en quelques minutes par le tramway. Jalonné d'espaces verts, doté d'infrastructures scolaires, universitaires, sportives, il contribue, comme le Ritouret, au bien vivre qu'offre Blagnac non seulement dans son centre ancien mais aussi dans chacune de ses extensions.

En 1989, les élus pensent qu'avec la réalisation du Grand Noble « point d'orgue et

*point final à l'expansion de la ville », Blagnac a atteint « son seuil de développement maximum ».*

Quelques années plus tard, le nouveau quartier d'Andromède, inauguré le 8 septembre 2006 par le maire, Bernard Keller, démontre le contraire.

## NOTES

1) Un plan d'occupation des sols est un outil juridique qui permet aux collectivités entre autres de délimiter les zones constructibles, de fixer les lieux d'implantation des équipements publics et de la voirie.

2) et 3) : voir l'article de Michel Marbehan dans la revue BQH n° 62

4) : voir l'article de Monique Izaga dans la revue BQH n° 60

5) Dans les années 1980, cela facilitait le découpage sur le plan scolaire : certains enfants allaient à l'école des Prés, les autres à celle du Centre

6) SUMA : enseigne de supermarché créée en 1959 par l'Alsacien Roger Jung. Le premier à Toulouse a été inauguré en août 1969 à Balma-Gramont et remplacé en 1972 par « MAMMOUTH ».

7) Voir la revue Blagnac et son patrimoine page 21

8) Pour mieux connaître « la Communauté d'agglomération » créée par la loi du 12 juillet 1999, née officiellement le 10 et transformée en « Toulouse-Métropole » le 1<sup>er</sup> janvier 2015, voir la revue « *Gouverner Blagnac du Moyen Âge à nos jours* », page 68 à 73

## REMERCIEMENTS

À Didier Chapuy concernant la place des Marronniers à son origine,

À Jean-Claude Magné pour son avis sur la place actuelle,

À Jean-Michel Mazardo, conseiller municipal, pour les renseignements sur la place de Catalogne et la vie du quartier Grand Noble,

À Sandrine Roussel, archiviste de Blagnac, qui a eu la gentillesse de photocopier certains documents,

À toutes les personnes qui ont bien voulu répondre à l'enquête menée sur facebook.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Archives municipales de Blagnac

Série D : 1D34 à 1D40, 33W1, 43W1

Série G : 2G 20

Bulletin Officiel Municipal n° 1, 2, 5, 6, 7, 8

FORUM des années 1980 et 1990

Services municipaux de la mairie de Blagnac : Direction du Développement Urbain Durable ; Département Démocratie Coopérative

ÉCHÉ (Guy) « *BLAGNAC, ville et village* » Toulouse Éché 1985 Toulouse.

# La petite histoire du Vélo Club Blagnacais

par Jean-Louis Sarote - Président du Vélo Club Blagnacais

Le 9 août 1983, les statuts du V.C. BL ont été déposés à la préfecture de la Haute Garonne signant ainsi la naissance de notre association qui fête ses 40 ans.

Le club est affilié à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), sous le sigle V-C-B, mais, comme un autre club du comité portait déjà ces initiales (club disparu depuis), nous avons ajouté la deuxième lettre du nom de notre ville, voilà pourquoi V-C-BL.

Le Vélo Club Blagnacais est un vrai lien social. La licence en poche, tu n'es plus chef de, responsable de, nous faisons partie d'un groupe où chacun apporte sa touche, d'humour pour certains, de fantaisie pour d'autres. L'engagement n'est

Vélo Club  
Blagnacais 1986  
- L'équipe  
compétition  
- Sponsor  
Café du Soleil



pas le même non plus ; chacun gère son planning à sa guise. Pour les sorties en groupe ou la participation à nos réunions, chacun fait avec son potentiel physique et ses disponibilités. Les notions que nous défendons sont : respect de chacun et convivialité. Jamais nous ne laissons un copain avec ses ennuis au bord de la route ou face à ses problèmes dans la vie de tous les jours. Il y a toujours le même plaisir de nous retrouver soit sur le vélo soit pour nos réunions mensuelles, où il y a toujours l'anniversaire de l'un ou de l'autre à fêter. Voilà 40 ans que nous fonctionnons de la sorte.

En quelques années le Vélo Club a grandi et a pris une place importante au sein de la commission de cyclisme FSGT 31, avec l'organisation du Tour du Grand Toulousain, le Tour Garonne Save, des cyclos cross. Ces organisations nous ont permis de côtoyer de jeunes coureurs qui eurent par la suite une belle carrière professionnelle. Période faste pour nos couleurs, de nombreuses victoires viennent récompenser nos licenciés.

Dans les années 1990 avec l'arrivée du VTT le club change de trajectoire, nous montons une section Cyclotourisme et une section VTT qui donnent un nouvel élan à notre association. Une nouvelle organisation voit le jour avec les 6 heures VTT, d'abord sur l'ancienne base de loisirs de Pinot, puis sur le site des 15 sols. Lors

de la 1ère édition nous avons eu la surprise de voir arriver une équipe de professionnels venue pour promouvoir cette nouvelle discipline reconduite pendant 14 ans. Souvenirs, souvenirs !!!

Sans oublier notre traditionnelle randonnée de cyclotourisme (Randonnée des Caouecs). La 36<sup>e</sup> édition a eu lieu le 19 février 2023.

Chaque année notre assemblée Générale donne lieu à de bonnes soirées passées avec nos compagnes ou compagnons.

En 40 ans d'existence, environ 350 personnes ont pris une licence au Vélo Club Blagnacais. Leur passage pour certains fut éphémère, pour la majorité un grand nombre d'années se sont écoulées après leurs premières signatures. Trois membres du club ont pris des fonctions au sein du bureau de la commission de cyclotourisme et du comité FSGT 31.



*Vélo Club  
Blagnacais 1992  
- Cyclotourisme*

Depuis septembre 2014, nous avons créé une école le Vélo loisir ouverte aux enfants, filles et garçons de 5 à 12 ans. Nous accueillons les enfants, tous les mercredis après-midi de 14 à 17 heures.

Les traits ont vieilli bien sûr, nous avons pris quelques années, le coup de pédale est moins aérien, néanmoins nous sommes toujours prêts à relever des défis : le Ventoux, étape de tour de France, des cyclosporives, Toulouse-Sète par le bord du canal du midi. Nous faisons cohabiter vélo et découverte de régions.

Depuis 40 ans deux personnes sont aux commandes du club dans les bons et les mauvais moments avec toujours le même enthousiasme.

Le vélo Club Blagnacais est lié à une ville, une municipalité toujours à l'écoute de nos attentes, de notre côté, nous sommes toujours disponibles pour nous engager dans les projets de la ville de Blagnac.

Les informations à connaître

Le nouveau bureau de l'association a été enregistré par la déclaration en préfecture N°W313004883 du 21 janvier 2013.

L'affiliation à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail N° : 23101359

L'adresse du club : 1 Allée Flandres Dunkerque 1940 - 31700 Blagnac

Le site du V-C-Blagnacais : [veloclubblagnacais@gmail.com](mailto:veloclubblagnacais@gmail.com)

# Pierre Caubet : un maître du billard

par *Didier Chapuy*

Pierre CAUBET est né à Cazères en 1932 où il vit toujours. A 91 ans il vient de porter haut les couleurs du Blagnac Billard Club en terminant 3<sup>e</sup> en finale de championnat de France en Nationale III.

Portrait d'un champion !



Après un bac technique obtenu à Toulouse, à 25 ans, Pierre Caubet entre aux PTT dans la branche Télécom.

Il part faire son service militaire dans les chasseurs alpins à Grenoble. Il se prépare à présenter l'École des Officiers de Réserve, quand dans le cadre du développement du téléphone en France il lui est proposé un détachement à Toulouse au Centre téléphonique des Grandes Distances, puis des lignes internationales pendant 1 an. Il officiera également à Cazères. Il y joue au football jusque dans les années 52/53.

Après l'armée il retourne dans la région parisienne où il restera pendant 25 années, coupées en 1956 par un rappel militaire de 7 mois en Algérie, qui se déroulera sans incidents.

A son retour d'Algérie, c'est la décentralisation ; son administration propose des postes en région. Il en profite pour quitter la région parisienne et venir s'installer à Toulouse avec son épouse parisienne qui travaille au Crédit Lyonnais. Il y terminera sa carrière professionnelle.

## PIERRE CAUBET ET LE BILLARD

Jeune, il commence à jouer au billard en suivant son grand-père, charpentier de marine à Cazères où il construit des bateaux.



### *Le jeu des 5 quilles*

*On dispose 5 quilles (4 blanches et 1 rouge) au centre du billard.*

*Il faut renverser les quilles avec les billes 2 et 3 en les heurtant avec la bille 1.*



Ce dernier arrondit son ordinaire en jouant au 5 quilles actuel (appelé avant 1900 la royale) où on misait beaucoup d'argent. Il y avait aussi le jeu du bouchon, les mises étaient placées sur un bouchon remplaçant la bille rouge.

Etudiant à Toulouse, Pierre Caubet joue pour le plaisir dans les bars, notamment au Café Conti le lieu de ralliement de tous les joueurs de billard toulousains. Pendant cette période, il ne peut adhérer à un club et prendre des cours, cela est trop cher pour lui. A son arrivée à Paris, il peut intégrer un club pour continuer à assouvir sa passion.

En 1977, il est au billard club de Wagram, il fait des compétitions et cette année-là après une finale de Championnat de France, il est sollicité comme remplaçant en Équipe de France de libre.

Après sa nomination à Toulouse, il continue les compétitions il participera à 25 finales de Championnat de France en libre et au cadre dans les catégories Nationale I et Masters.

## UN EXEMPLE DE LA RÉGULARITÉ

Il faut savoir qu'en l'occurrence dans une partie en libre (la bille 1 doit obligatoirement toucher les billes 2 et 3 sans conditions particulières) la partie se joue en 400 points. Ce

jour de 1993, Pierre Caubet a remporté 4 matchs sur 5 et a fait un match nul, a fait 2 000 points, avec une moyenne générale de 60 points par reprise. Il a notamment réussi une série de 400 points en 1 seule reprise.

Billard Club Soissons  
Epreuve FINALE DE ZONE Mode de jeu LIBRE  
Fédération Française de Billard - Ligue de Picardie - District Aisne

NOM DES JOUEURS	PUIGVERT	DUPONT	CAUBET	GONZALEZ	ZAHNER	FORMONT	CLASSEMENT	POINTS DE CLASSEMENT	POINTS	REPRISES	MOYENNE GÉNÉRALE	MOYENNE DÉFINITIVE	MOYENNE PROBABILE	MEILLEURE SÉRIE
PUIGVERT Fab. A.C. VERSAILLES	<b>B</b>	●	●	●	●	●	25	5	400	34	48,79	600,00	400	
DUPONT Patrick B.C. SOISSONS	●	—	●	●	●	●	35	2	130	24	5,50	400,00	305	
CAUBET Pierre B.C. BLAGNAC	●	●	<b>C</b>	●	●	●	100	3	2000	33	180,00	1000,00	400	
GONZALEZ F. B.C. 2001	●	●	●	—	●	●	60	1	400	13	29,55	600,00	190	
ZAHNER Franck B.C. KNUTANGET	●	●	●	●	<b>S</b>	●	50	3	1000	34	15,55	550,00	160	
FORMONT J.M. B.C. CHARTRAIN	●	●	●	●	●	—	10	0	0	35	0,00	0,00	10	

visa du commissaire SOISSONS Le : 6/7 Février 1993

Toujours actif au Billard Club de Blagnac, Pierre Caubet n'est jamais avare de conseils aux autres membres du club.

CRÉDIT PHOTOS : Didier CHAPUY

# Les merveilles gallo-romaines, d'Elusa, capitale antique

par Annie Thomas

Blagnac Histoire et Mémoire a entraîné 25 joyeux Blagnacais, le 5 octobre, à la découverte des 3 sites gallo-romains d'Elusa, Eauze dans le Gers aujourd'hui. La cité antique d'Elusa sort peu à peu de terre après des fouilles et des découvertes qui ont débuté dans les années 1980. Les visiteurs peuvent désormais accéder à la domus de Cieutat, une demeure urbaine d'une grande richesse et qui atteint 2 700 m<sup>2</sup> au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Deuxième étape et grand coup de cœur le trésor d'Eauze présenté au musée archéologique. Il a été mis à jour en 1985, le dernier jour et la dernière heure d'une fouille préventive avant la construction d'un hangar. Il est constitué de 28 054 monnaies et d'une cinquantaine de bijoux et d'objets précieux. Le soir de la découverte l'archéologue de l'INRAP qui menait les fouilles et le volontaire qui l'assistait ont mis leur voiture au-dessus du trou et sont restés là toute la nuit pour le protéger. Le trésor frappe par sa richesse, sa qualité et son état de conservation remarquables.

Enfin, la villa de Séviac, largement ouverte sur la campagne, abritait certainement une famille aristocratique au cœur d'un domaine agricole et viticole. Nous sommes restés muets d'admiration devant l'exceptionnel ensemble de mosaïques, inégalé dans la région à cette époque. Cette demeure de 6 500 m<sup>2</sup> (oui, vous avez bien lu) abrite aussi des thermes fabuleux ou ne manquent aucune piscine d'eau chaude, d'eau tiède et d'eau froide.

Merci aux archéologues pour protéger et faire connaître cet ensemble unique. Le groupe de Blagnacais, amis de BHM, ont pu ainsi s'approcher concrètement de la romanité du Sud-ouest. Et nous n'oublions pas que nos lointains ancêtres de l'Antiquité connaissait Elusa car la voie romaine de Toulouse à Elusa (Eauze) passait par Blagnac plus précisément au rond-point Maga, de tout temps un lieu stratégique, avant de se diriger vers le nord, sous ce qui est aujourd'hui l'aéroport.



*La Mosaïque du péristyle  
de Séviac*



*L'immense mosaïque du péristyle de Séviac*



*La piscine d'eau froide de Séviac*



*Autour de la maquette de la villa de Séviac*



*La mosaïque aux soleils dans le péristyle de Séviac*



*Les excursionnistes devant le musée archéologique et du trésor d'Eauze*

## Les constructions en *Opus Spicatum* : une des richesses de notre patrimoine

Dans le cadre de notre fonction de protection et de valorisation du patrimoine blagnacais une équipe de BHM s'est lancée dans un inventaire des constructions de notre commune en *Opus Spicatum*. Une technique millénaire de construction déjà utilisée par les Romains. Dans notre région elle se caractérise par une alternance de galets et de briques. Les galets sont en général assemblés en forme d'arêtes de poissons ou en épis de blé. Les plus belles réalisations ou les plus rares auront l'honneur de notre revue (bien sûr si vous en êtes d'accord). Nous prévoyons un numéro spécial de notre revue en 2024.

Merci à tous les Blagnacais qui ont signalé à nos découvreurs et photographes les réalisations les plus intéressantes ou les plus originales et qui aident à conserver ce patrimoine unique.

Le mail de notre association [blagnac.histoire.memoire@gmail.com](mailto:blagnac.histoire.memoire@gmail.com) pour tous contacts.



*Vieux chemin de Grenade*

## La guerre d'Algérie en débat au lycée de L'Isle-Jourdain

A la demande d'un professeur d'histoire du lycée de L'Isle-Jourdain, Eric Goasse, BHM était invitée le 24 mai dernier à présenter nos travaux autour de la valise de Gerard Jean Fano un appelé mort à la Guerre d'Algérie à 22 ans. Cette valise qui renferme encore tous ses effets personnels et sa correspondance nous a été offerte par sa famille. Elle nous a permis de réaliser de nombreuses recherches historiques et d'éditer un livre. Nous avons pu les présenter à 80 lycéens en option Histoire au baccalauréat et à de nombreux enseignants et documentariste du lycée. L'occasion pour eux de feuilleter les lettres de Gérard Jean, d'admirer ses photos, de s'approcher du quotidien d'un jeune soldat et de passer aux travaux pratiques sur la mémoire et l'écriture de l'histoire.



## Tout Blagnac au forum des associations

Encore une fois les Ramiers ont accueilli le forum des associations le 10 septembre. Merci à tous ceux qui se sont arrêtés sur notre stand pour découvrir nos revues, parcourir nos vieux albums photos à la recherche d'êtres aimés ou tout simplement pour adhérer à BHM !



## Le Patrimoine des enfants le 15 septembre avec les écoles

Cette année les Journées Européennes du Patrimoine étaient précédées de la journée du Patrimoine des enfants à l'initiative du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

*Avec la classe de Céline Devin de l'école Weidknnnet  
Évocation des blanchisseuses dans le vieux Blagnac*



de la Haute-Garonne (CAUE). Trois classes ont répondu à notre proposition. L'une de l'école des Perséides et l'autre de l'école René Cassin avec qui nous avons découvert le centre ancien, ses monuments connus ou inconnus, les vieux métiers et les vieilles rues, un plan à la main... Puis, avec une classe de l'école Louis Weidknnnet, nous sommes partis le long de la Garonne et dans les Ramiers pour évoquer notre fleuve, son histoire et sa géographie et les usages de l'eau au fil des siècles à travers les moulins, l'évocation des blanchisseuses, les pêcheurs...

Un moment rafraîchissant et sympathique. Merci aux enfants et à leurs institutrices de leur intérêt pour l'histoire et le patrimoine.

## Au cimetière Centre les concessions en état d'abandon vont être reprises

La mairie vient d'informer les habitants que les concessions funéraires en état d'abandon vont être reprises. La mairie a repéré 171 concessions qui pourraient être concernées. Notre vieux cimetière qui s'est installé autour de la chapelle Saint-Exupère en 1781 compte de nombreuses concessions perpétuelles des années 1840/1850. Ce sont ces tombes qui sont concernées. La mairie a avisé les ayants-droit et installé une plaque auprès de chacune des tombes. Au bout d'un an s'il n'y a pas eu de manifestations et de travaux de la part des ayants-droit, la mairie a légalement le droit de reprendre les concessions et de les ré-attribuer. Elle a aussi le devoir de protéger les restes mortels.



Blagnac Histoire et Mémoire, fidèle à sa vocation, se met à la disposition des familles qui le souhaitent pour les aider pour toute recherche historique ou généalogique. Nous sommes déjà intervenus pour une famille. Par ailleurs au cours d'une visite avec l'Adjointe au maire chargée du dossier nous avons signalé les tombes qui ont un intérêt historique ou artistique comme le tombeau des frères Desclaux qui ont combattu dans les armées napoléoniennes. Il convient de les protéger. Nous avons fourni à la mairie un plan du cimetière avec ces tombes historiques. Nous nous félicitons du très bon état d'esprit entre les services de la mairie et notre association pour mener au mieux cette opération tout en préservant ce lieu d'histoire et de mémoire de notre ville.



*Enluminure des statuts de la confrérie Saint-Jacques le Majeur de Blagnac.  
Manuscrit de 1523 conservé à la Bibliothèque municipale de Toulouse.*